



2019-2020

# RAPPORT ANNUEL

## *Annual Report*

POUJOLAT GROUP



Ce rapport annuel est dédié à Jean MENUT, ancien dirigeant du Groupe Pujoulat et Président du Conseil de surveillance, qui nous a quitté le 9 novembre 2019.

# SOMMAIRE

## Summary

4

CHIFFRES CLÉS  
KEY FIGURES

8

GOUVERNANCE  
MANAGEMENT

12

70 ANS D'HISTOIRE  
70 YEARS OF HISTORY

22

LES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES DU GROUPE  
THE GROUP'S ECONOMIC TRANSFORMATIONS

32

LES TRANSFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES DU GROUPE  
THE GROUP'S ENVIRONMENTAL TRANSFORMATIONS

42

LES TRANSFORMATIONS TERRITORIALES ET SOCIÉTALES  
REGIONAL AND SOCIETAL TRANSFORMATIONS

50

ET DEMAIN ?  
WHAT ABOUT TOMORROW

52

RAPPORT FINANCIER  
FINANCIAL REPORT\*

54

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE  
DECLARATION OF EXTRA-FINANCIAL PERFORMANCE\*

\* in French only

## SE RÉINVENTER DURABLEMENT !

*Reinventing ourselves permanently !*



Frédéric COIRIER  
PDG du Groupe Poujoulat  
Poujoulat Group CEO

# RESTER FIDÈLE À NOS VALEURS

# ET À NOTRE STRATÉGIE

Chers partenaires

Au cours du dernier exercice, les résultats du Groupe Poujoulat ont connu une nette progression dans un contexte peu porteur. En effet, l'exercice 2019/2020 a été marqué par un ralentissement de la construction neuve et de la rénovation dans l'ensemble des pays européens et par la montée en puissance de la COVID-19 en fin d'exercice.

Le chiffre d'affaires consolidé progresse cependant de 4,2 % et le résultat net atteint 2,4 millions d'euros, il aurait été encore meilleur sans les conséquences de la pandémie qui a amputé le mois de mars de moitié.

Le développement du Groupe dans les énergies renouvelables et notamment le bois énergie prouve toute sa pertinence et produit des effets positifs.

Toutes les branches d'activité ont contribué à cette amélioration des résultats consolidés :

- La branche Conduits de cheminée voit son chiffre d'affaires légèrement fléchir mais ses performances opérationnelles se sont nettement améliorées. Des progrès significatifs de productivité et des gains sur les achats ont été réalisés.

La qualité et le taux de service ont également progressé.

Enfin l'investissement est resté soutenu aussi bien dans l'innovation que la communication. Nous avons également modernisé et renforcé notre outil industriel en France et en Pologne. Cette dernière dispose à présent d'une plateforme logistique de grande capacité. Grâce à cette dynamique,

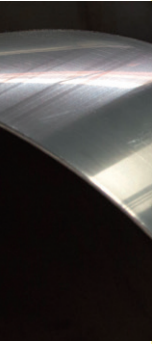
la branche Conduits de cheminée du Groupe Poujoulat a accru ses parts de marché dans la plupart des pays européens.

- Dans un contexte très concurrentiel, la branche Cheminées industrielles a réduit sa perte à chiffre d'affaires quasi constant. Les investissements dans le domaine de l'énergie et les réseaux de chaleur ont poursuivi leur baisse sur les 18 derniers mois, la progression des investissements industriels ne l'a malheureusement pas compensé. Grâce à ses réseaux et à sa dynamique commerciale, la branche Cheminées industrielles a réussi à accroître très fortement son carnet de commandes, notamment à l'international.
- La branche Bois énergie a réalisé une croissance de près de 20 %. Il s'agit d'une performance remarquable puisque les conditions hivernales ont été particulièrement douces. Les consommations de chaleur ont été 10 % inférieures à la normale l'hiver dernier. La branche Bois énergie a donc accru sensiblement sa part de marché et a élargi sa gamme de produits, notamment en lançant une gamme « été » qui connaît un succès croissant. La bonne tenue des marges et la maîtrise des charges de structure ont permis d'améliorer fortement les résultats.

### PERSPECTIVES DE L'EXERCICE 2020/2021

Les conséquences très significatives de la COVID-19 sur l'économie en général et nos marchés en particulier nous amènent à la prudence quant aux prévisions d'activité et de résultat pour l'exercice en cours.

*Remaining true to our values and our long-term strategy*



Au plus fort de la crise le Groupe Poujoulat s'est efforcé de garantir la qualité de services à ses clients, à garder un lien fort avec ses équipes mais aussi à soutenir toute sa chaîne d'approvisionnement en continuant à réceptionner des marchandises, en poursuivant ses investissements et en payant comptant la plupart de ses fournisseurs.

**Nous sommes restés fidèles à nos valeurs et à notre stratégie de long terme.**

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2020/21 est particulièrement impacté notamment le mois d'avril (baisse de plus 55 %). Les mois de mai, juin et juillet ont montré une nette amélioration et attestent de la capacité du Groupe Poujoulat à redémarrer très rapidement. Je tiens d'ailleurs à saluer la mobilisation de toutes les équipes qui ont concouru au maintien et à la reprise d'activité.

La faible visibilité et l'attentisme de certains clients nous amènent à envisager :

- Une baisse de chiffre d'affaires à 2 chiffres dans la branche Conduits de cheminées. Si un retour à la normale est possible sur les mois à venir, Il paraît aujourd'hui difficile de rattraper sur le reste de l'exercice la perte d'activité des mois d'avril et mai 2020 à moins que les consommateurs n'activent tous les projets qu'ils avaient envisagés avant la crise.
- une baisse d'activité dans la branche Cheminées industrielles liée aux perturbations dans l'exécution des contrats. En effet, nous subissons, consécutivement à la crise, des décalages voire des reports de commandes. Le carnet de commandes, qui reste très important, risque de s'étaler sur une période plus longue. Nous mettons tout en œuvre pour rattraper le retard pris sur les premiers mois de l'exercice mais également pour diversifier nos activités.

- une croissance de chiffre d'affaires et de résultat significative dans la branche Bois énergie. Nous disposons de capacités inédites pour répondre aux besoins du marché. Nos produits se distinguent par leur performance et leur qualité. Nos unités de production tournent à plein régime et les marques Woodstock® et Crépito® renforcent leur implantation. Tout est prêt pour réaliser une très bonne saison 2020/21.

Dans l'ensemble du Groupe Poujoulat, nous avons mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour pallier la baisse d'activité en activant notamment le chômage partiel et en diminuant autant que possible nos coûts. Un prêt garanti par l'État a été activé, il permet de renforcer temporairement les capacités financières du Groupe.

**Toutes ces mesures permettront de limiter l'impact de cette crise et de maintenir notre capacité d'investissement et de rebond.**

Chers partenaires, clients, collaborateurs, fournisseurs, financiers; je souhaite vous remercier une nouvelle fois pour votre confiance et votre fidélité. Faisons de cette crise une source de progrès, d'innovations et d'opportunités.



# LIMITER L'IMPACT DE CETTE CRISE ET MAINTENIR

Dear Partners

Over the past financial year, Poujoulat Group results showed a clear increase in spite of a rather sluggish business climate. The 2019/2020 financial year was marked by a slowdown in new construction and in renovation across all European countries and by the escalation of COVID-19 as the financial year came to a close.

Consolidated turnover is, however, up by 4.2% and net income stands at 2,4 million euros, it would have been even higher without the consequences of the pandemic which decreased the month of March by half. The Group's development in renewable energy and in particular wood energy proves it is just as relevant as ever and generates positive effects.

All business segments have played a role in helping consolidated results improve:

- The chimney flue segment sees its turnover decrease slightly but its operational performances have improved. Considerable productivity progress and gains on purchasing were made. Service quality and rate also progressed. Finally, investment remained strong for both innovation and communication. We also modernized and strengthened our industrial base in France and Poland, which now has a high-capacity logistics platform. As a result of these efforts, Poujoulat Group chimney flue segment increased its market share in most European countries.
- In a highly competitive environment, the industrial chimney segment improved its result with almost constant turnover. Investments in energy and heating networks have continued to decline over the last 18 months, and unfortunately this was not offset by the increase in industrial investments. Thanks to its networks and its sales effort, the industrial chimney segment managed to increase its order book very significantly, particularly on an international level.
- The wood fuels segment grew by almost 20%. This is a remarkable performance given the particularly mild winter conditions. Heat consumption was 10% lower than normal last winter. As such, the wood fuel segment significantly increased its market share and expanded its product range, in particular by launching a "summer" range that is enjoying growing success. Through margins holding up well and tight control over structural costs, there were considerable improvements in results.

## PROSPECTS FOR THE 2020/2021 FINANCIAL YEAR

The highly-significant impact of COVID-19 on the economy in general and our markets in particular leads us to be cautious in our business and results forecasts for the ongoing financial year.

At the height of the crisis, Poujoulat Group did its utmost to ensure the quality of its services to its customers, to maintain a strong link with its teams as well as to support its entire supply chain by continuing to receive goods, pursuing its investments and by paying most of its suppliers in full.

### **We have remained true to our values and our long-term strategy.**

Turnover for the first quarter of the financial year 2020/21 was particularly impacted notably in April (decline of more than 55%). The months of May and June show a clear improvement and attest to Poujoulat Group's ability to rebound very quickly. Moreover, I would like to salute the mobilization of all the teams who helped business up continue and resume.

The low visibility and the wait-and-see position of certain customers lead us to consider:

- A double-digit decline in sales in the chimney flue segment. If a return to normal is possible over the coming months, it now seems difficult to make up for the loss of business in April and May 2020 over the rest of the financial year unless consumers activate all the projects they had envisaged before the crisis.
- A decline in business in the industrial chimney segment due to disruptions in performing contracts. In fact, we are experiencing order delays and even postponements as a result of the crisis. The order book, which remains very high, is likely to be spread over a longer period. We are doing everything we can to make up for the delay of the first few months of the financial year as well as to diversify our activities
- Significant growth in turnover and income in the wood segment.

We have unique capacities to meet market needs. Our products stand out through their performance and quality. Our production facilities are operating at full capacity and the WOODSTOCK and GREPITO brands are strengthening their presence. Everything is ready for a very good 2020/21 season

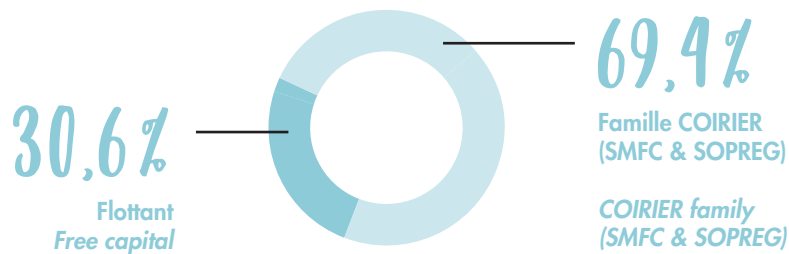
Throughout the Group, we have initiated all appropriate actions to offset the decline in business in particular by activating short-time working and by reducing our costs as much as possible. A State-guaranteed loan has been activated to temporarily strengthen the Group's financial capacities.

### **All these actions will enable us to limit the impact of this crisis and maintain our capacity for investment and rebound.**

Dear partners, customers, employees, suppliers, financiers; I would like to thank you once again for your trust and loyalty. Let's make this crisis a source of progress, innovation and opportunity.

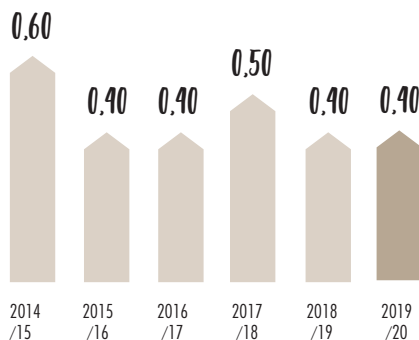
# RÉPARTITION DU CAPITAL DE POUJOLAT S.A.

## Allocation of Poujolat S.A. share capital



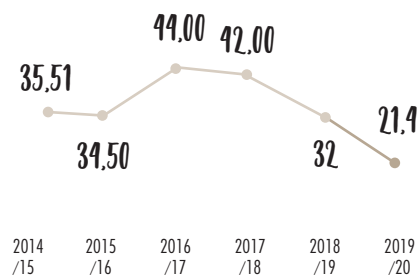
### DIVIDENDE PAR ACTION\*

#### Dividend by share\*



### COURS DE L'ACTION\*

#### Share price\* (31/03)



\* En Euros / In Euros

# CHIFFRES DU GROUPE CONSOLIDÉ (en milliers d'Euros)

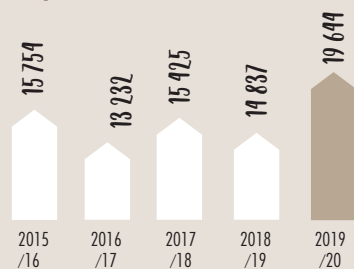
## Group consolidated figures (in thousand of Euros)

### Chiffre d'affaires Turnover

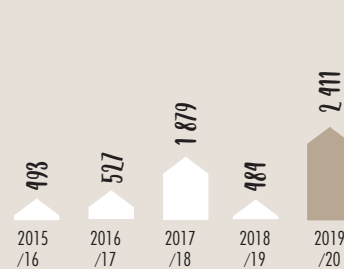


\* Résultat net comptable  
+ Charges financières  
+ Impôts et taxes  
+ Dotations aux amortissements  
et provisions

### EBITDA\* Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization



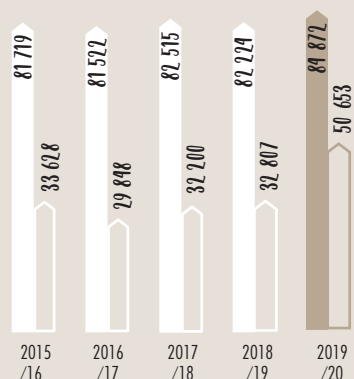
### Résultat net Net profit



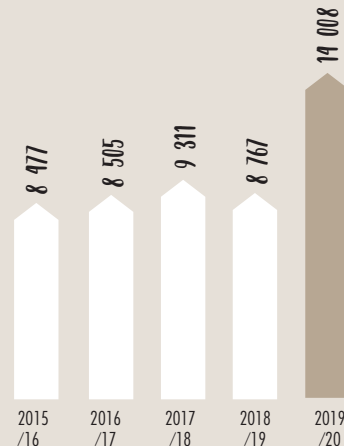
■ Capitaux propres  
Shareholders' equity

□ Emprunts et dettes  
auprès des établissements  
de crédit à plus d'un an  
Long term debts  
(more than 1 year)

### Capitaux propres & dettes financières > 1 an Shareholders' equity & long term financial liabilities > 1 year



### Capacité d'autofinancement Net cash flow



# ACTIVITÉS DU GROUPE

## Group activities



56%

Conduits de cheminée  
Chimney flues



12%

Cheminées industrielles  
Industrial chimneys



32%

Bois énergie  
Wood fuels



Your chimney for life

POUJOLAT SA (B)  
POUJOLAT BELUX (B)  
POUJOLAT GMBH (D)  
POUJOLAT UK LTD (UK)  
POUJOLAT SP. Z O.O. (PL)  
POUJOLAT BV (NL)  
POUJOLAT SWITZERLAND (CH)  
AMPÉRYA 79 SAS (F)



WESTAFLEX BÂTIMENT SAS (F)



TÔLERIE FORÉZIENNE SAS (F)



Chimney & Exhaust Solutions



**BEIRENS SAS (F)**



→ **MCC2I SAS (F)**



**VL STAAL A/S (DK)**



→ **DST A/S (DK)**



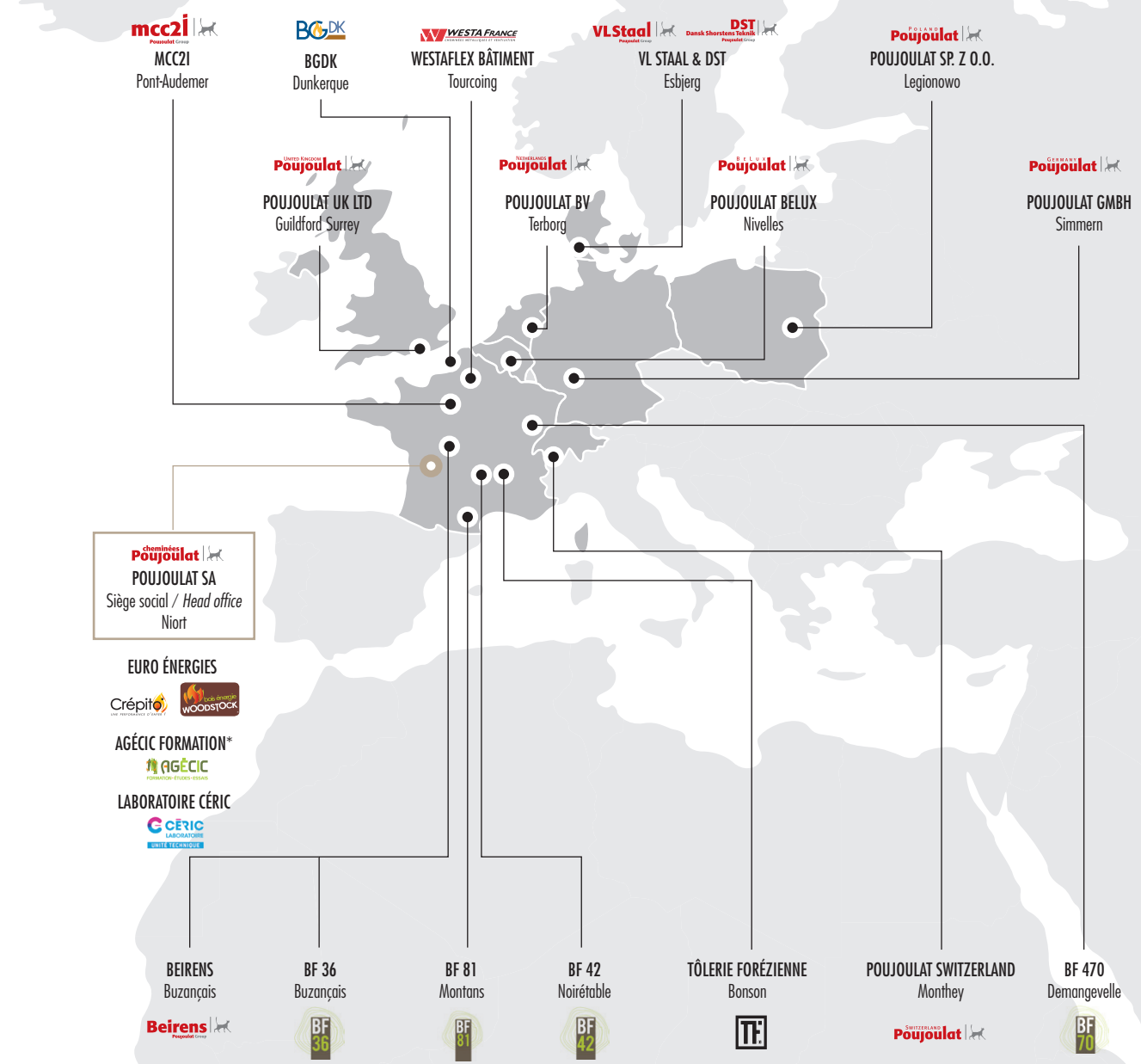
**EURO ÉNERGIES SAS (F)**

- BOIS-FACTORY 36 SAS (F)
- BOIS-FACTORY 42 SAS (F)
- SEF 42 SAS (F)
- BOIS-FACTORY 70 SAS (F)
- BOIS-FACTORY 81 SAS (F)

# IMPLANTATIONS DU GROUPE

## Group locations

\* Partenaire  
Partner



## DIRECTION GÉNÉRALE

### *Executive management*



**Jean-François BÉNOT**  
 Directeur admin. et financier  
 Directeur général délégué  
*VP Financial Director  
 Managing Director*

**Gildas LÉAUTÉ**  
 Directeur commercial  
 Directeur général délégué  
*VP Sales Director  
 Managing Director*

**Frédéric COIRIER**  
 Directeur général  
*CEO*

**Stéphane THOMAS**  
 Directeur stratégie et dvl  
 Directeur général délégué  
*VP Strategy & development Director  
 Managing Director*

**Christophe ORDUREAU**  
 Directeur industriel  
 Directeur général délégué  
*VP Industrial Director  
 Managing Director*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### *Board of directors*



**André PRUNIER**  
 Administrateur  
*Member*

**Florence COIRIER**  
 Administratrice  
*Member*

**Frédéric COIRIER**  
 Président  
*Chairman*

**Hedwige DE PENFENTENYO**  
 Administratrice  
*Member*

**Jérôme COIRIER**  
 Administrateur  
*Member*

## COMITÉ DE DIRECTION POUJOLAT SA

*Poujoulat SA Management team*



**Laurent ANQUETIL**  
Directeur achat  
*Purchasing Manager*

**Erwan CRENN**  
Directeur d'usine  
*Plant Manager*

**Lionel DRUETTE**  
Directeur du laboratoire CÉRIC  
*CÉRIC Laboratory Manager*

**Yann GOUEL**  
Directeur supply chain  
*Supply Chain Manager*



**Arnaud PEZZOTTI**  
Directeur informatique  
*IT Manager*

**Jean-Christophe LAPÈGUE**  
Contrôleur des risques  
*Risk Control Manager*

**Guillaume NEVEU**  
Directeur technique  
*Technical Manager*

**Mathieu NIVAUT**  
Directeur  
des Ressources Humaines  
*HR Manager*

**Jean-Louis PROST**  
Directeur ventes et  
développement chauffage  
*Heating Sales Manager*

## DIRECTION DES FILIALES

### Subsidiaries directors



**Joël LEMOINE**  
Directeur  
TÔLERIE FORÉZIENNE  
Director

**Tomasz RAWIAK**  
Directeur  
POUJOLAT SP. Z O.O.  
Director

**Anni DRESSØ**  
Directrice  
VL STAAL & DST  
Director

**Roland OGNIBENE**  
Directeur et responsable  
de zone Benelux Allemagne  
Director & Benelux-  
Germany area Manager

**Fernando PADMOS**  
Directeur  
POUJOLAT BV  
Director

**Kerstin STUPP**  
Responsable  
POUJOLAT GMBH  
Manager



**Thierry CAILLE**  
Directeur  
BEIRENS  
Director

**Benjamin LAURENT**  
Directeur  
développement PHP  
Development Director

**Anthony REED FORRESTER**  
Directeur  
POUJOLAT UK LTD  
Director

**Pascal HIRIART**  
Directeur  
MCC21  
Director

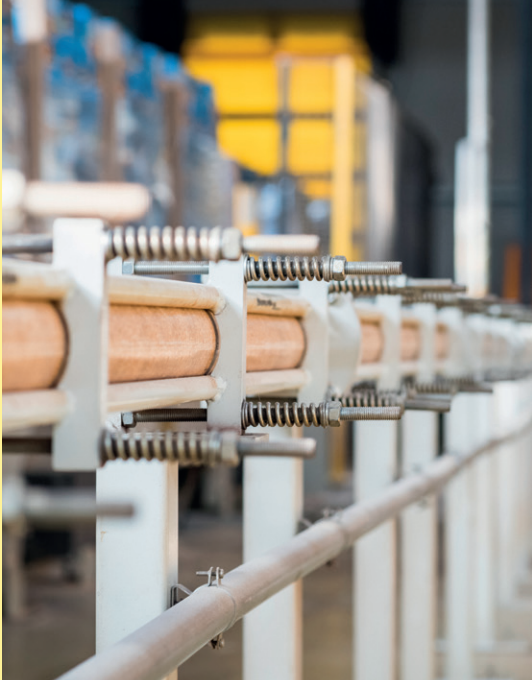
**Sébastien CLÉRICY**  
Directeur  
WESTAFLEX BÂTIMENT  
Director

**Patrick NEUROHR**  
Directeur  
POUJOLAT SWITZERLAND  
Director

**Alexandre PORTIER**  
Directeur  
EURO ÉNERGIES  
Director



1500  
salariés  
employees



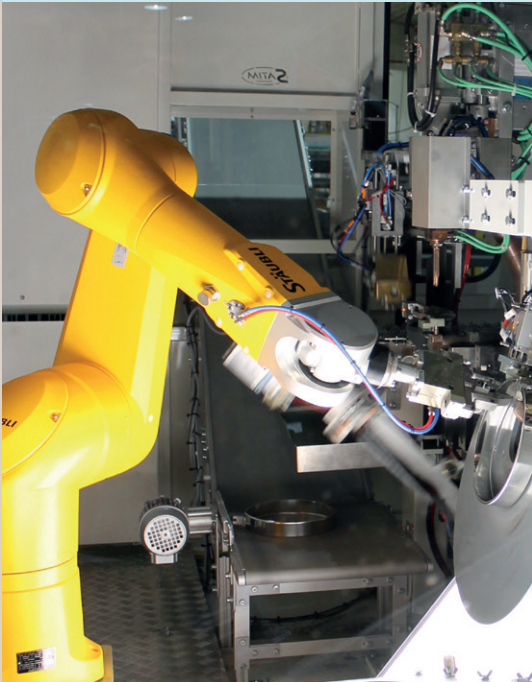
Leader  
européen et français  
dans ses activités métal  
et bois énergie.  
European and French leader  
in its metal and  
wood energy activities



20  
sociétés actives  
dans le Groupe  
companies  
in the Group



8  
pays dans lesquels le Groupe  
possède une implantation.  
countries in which the Group  
has operations



L'histoire du Groupe Poujoulat, depuis 70 ans, est celle d'une entreprise qui s'est régulièrement transformée pour anticiper les nouvelles demandes et approcher de nouveaux marchés. Le Groupe Poujoulat a, bien entendu, toujours créé de nouveaux produits mais a également inventé de nouveaux concepts et de nouveaux modèles.

*For the past 70 years, Poujoulat Group's history recounts how this company has regularly transformed itself to anticipate new demands and approach new markets. Poujoulat Group has, of course, always created new products yet has always also invented new concepts and new models.*

## LE DÉCOLLAGE

### *Taking off*

1950



Création de la société Poujoulat, tout d'abord quincaillerie puis tôlerie à façon installée dans les Deux-Sèvres.

*Foundation of Poujoulat, a hardware store that became a contract sheet metal work business in the Deux-Sèvres region.*

1975



Reprise de la société par Yves COIRIER, Poujoulat est proche du dépôt de bilan suite au 1<sup>er</sup> choc pétrolier.

*Business taken over by Yves COIRIER, Poujoulat is closed to bankruptcy because of the 1<sup>st</sup> oil crisis.*

1986



Avec KITINOX, la société Poujoulat devient le leader français du conduit de cheminée métallique qui s'impose comme la solution économique et ergonomique en maison individuelle.

*Along with KITINOX, Poujoulat becomes the French leader for the metal chimney flue which offers the perfect economic and ergonomic response for detached homes.*

Les décennies 80 et 90 sont celles de l'accélération du Groupe Pujoulat fondée sur une croissance externe importante dans le secteur du conduit de cheminée, sur la maîtrise technologique et une présence forte en termes de communication sur les lieux de vente, les salons et enfin sur Internet. Acteur reconnu, le Groupe devient le leader de son métier d'origine.

*The 80s and 90s are the decades where Pujoulat Group ramps up business based on high external growth in the chimney flue segment, on technological mastery and strong presence in terms of communication at points-of-sale, trade shows and subsequently over Internet. An acknowledged player, the Group becomes leader in its core activity.*

## L'ACCÉLÉRATION

### Ramping up

1988



La société fait son entrée en Bourse sur le 2<sup>nd</sup> marché à Nantes. Cette opération lui permet de gagner en notoriété.

*The company is listed on the stock exchange. The IPO has boosted brand awareness.*

1990



Inauguration du laboratoire CÉRIC. Avec cet outil unique, la société Pujoulat dispose de compétences inégalées en matière d'expertises de tests et de moyens de recherche.

*CÉRIC laboratory inauguration. With this one-of-a-kind tool, Pujoulat has unequalled skills as regards to testing expertise and research resources.*

1995/96



Acquisition des sociétés Tôlerie Forézienne et Westaflex Bâtiment qui permettent à Pujoulat de compléter et diversifier son offre produit.

*Acquisition of Tôlerie Forézienne and Westaflex Bâtiment which enable Pujoulat to complement and diversify its product offering.*

1999



Lancement des premiers sites internet qui permettent à Pujoulat d'être très actif dans la promotion du conduit de cheminée métallique.

*Launch of the first websites which enable Pujoulat to be highly-active in promoting the metal chimney flue.*





Stéphane THOMAS est Directeur Général Délégué en charge de la stratégie et du développement. Chez Poujoulat depuis 1986, il a activement participé à la création et au développement d'Euro Énergies à partir de 2007.

*Stéphane THOMAS Managing Director responsible for strategy and development. He has been with Poujoulat since 1986 and has been actively involved in the creation and development of Euro Énergies since 2007.*

## LE REGARD DE STÉPHANE THOMAS

### Stéphane Thomas' viewpoint

#### Comment est née l'idée d'Euro Énergies, filiale du Groupe Poujoulat ? Quels constats préalables présidaient à cette démarche ?

Au milieu des années 2000, nous avons anticipé un marché qui avait vocation à se développer fortement en France : le marché des poêles à granulés, pour lequel Poujoulat s'est d'ailleurs immédiatement mobilisé autour de la solution PGI pour le raccordement. Parallèlement nous nous sommes questionnés et inquiétés quant au marché du combustible qui alimente ces équipements. Notre diagnostic était le suivant : avec le développement des poêles à granulé, il devenait impérieux que le consommateur puisse disposer d'un combustible de qualité, disponible toute l'année, conditionné selon ses besoins et à un prix relativement stable. Euro Énergies et ses deux marques associées (Woodstock® et Crépito®) sont nées de ces analyses !

#### Après le granulé, le Groupe Poujoulat s'est intéressé assez rapidement au bois bûche, un défi encore plus ambitieux ?

Tout d'abord, il faut rappeler que nous avons, sur ce segment de marché, fait un diagnostic d'évolution technologique des appareils, d'évolution des comportements et du renforcement des exigences en matière de qualité de l'air. Avec la démarche Flamme Verte, nous avons identifié une transformation de l'offre d'équipements : moins puissants, plus performants et plus exigeants en matière de combustible. Il n'était donc plus imaginable que ces équipements performants ne disposent pas d'un combustible dimensionné (25 ou 33 cm), sec et écorcé. Nous nous sommes donc attachés à distribuer, à la lumière de l'expérience vécue sur le granulé de bois, des combustibles certifiés qui

répondaient à ces exigences. Mais dans le cas du bois bûche, il nous est apparu essentiel de maîtriser la production pour garantir la disponibilité et la répétabilité des performances. Sont alors nées les premières usines de production Bois-Factory 36 puis Bois-Factory 42.

#### Après un peu plus de dix ans, le pari est réussi. Quelles perspectives imaginez-vous et quels sont les objectifs du Groupe ?

Avec notre filiale Euro Énergies, l'ambition est désormais triple : d'abord continuer la massification de l'offre car le marché est profond, désaisonnaliser nos productions en proposant des gammes de produits d'été adaptés aux barbecues et brazéros (charbon de bois, barbecue express, bois de fumage ...) et fluidifier encore davantage la distribution grâce à la logistique et à l'outil digital.

#### How did the idea for Euro Énergies, a Poujoulat Group subsidiary, come about? Did any pre-determined factors guide this move?

In the middle of the 2000s, we anticipated a market which was destined to develop strongly in France: the pellet stove market, where Poujoulat, moreover, immediately rallied around the PGI solution for the connection. At the same time we pondered over and were concerned about the market for the fuel used in this equipment. We came up with the following diagnosis: given the development of pellet stoves, it became imperative for consumers to have quality fuel, available all year round, packaged according to their needs and sold at a relatively stable price. Euro Énergies and its two associate brands\* were born out of these analyses!

#### After the pellet, Poujoulat Group became interested rather quickly in wood logs, an even more ambitious challenge?

First of all, it's important to remember that, on this market segment, we'd made a diagnosis of the technological development of the equipment, of the change in behavioural patterns and of the more stringent requirements as regards air quality. With the Green Flame approach, we identified a transformation in the equipment offer: less powerful, more efficient and more demanding in terms of fuel. It was therefore no longer conceivable that this high-performance equipment would not have a fuel that was sized (25 or 33 cm), dry and debarked. In light of our experience with wood pellets, we therefore set out to distribute certified fuels that would meet these requirements. However, in the case of wood logs, we felt it was vital to control production in order to guarantee availability and performance repeatability. This led to the creation of the first production plants, Bois-Factory 36 followed by Bois-Factory 42.

#### A little more than ten years' on and the initiative's a great success. What prospects do you see for the future and what are the Group's objectives?

With our subsidiary Euro Énergies, our ambition is now threefold: firstly, to continue to increase the volume of our offering as the market is very large; secondly, to deseasonalize our production by proposing summer product ranges tailored to barbecues and braziers (charcoal, express barbecues, smoking chips, etc.) and to make distribution even more streamlined thanks to logistics and digital tools.

\* Woodstock® and Crépito®

Durant les années 2000, le Groupe Poujoulat transforme son modèle et entame des diversifications stratégiques dans les secteurs de la cheminée industrielle et des biocombustibles. Source de résilience, l'élargissement de son business model s'appuie sur une visibilité accrue. La notoriété de la marque Cheminées Poujoulat va connaître une forte croissance dont le symbole est la voile.

*During the 2000s, Poujoulat Group transforms its model and begins strategic diversifications in industrial chimney and biofuel sectors. The expansion of its business model, a real source of resilience, is based on increased visibility. The Poujoulat brand's reputation has increased greatly thanks to sailing sponsorship.*

## LA DIVERSIFICATION

### Diversifying

2001



Diversification vers la cheminée industrielle avec l'acquisition de la société Beirens. Cette nouvelle étape installe une diversification de métiers et également une complémentarité forte.

*Diversification with industrial chimneys through the acquisition of Beirens. This new step initiates diversification of business lines as well as strong complementarity.*

2002



Nomination de Frédéric COIRIER en qualité de Directeur Général délégué de la société Poujoulat, il prend la succession de son père Yves COIRIER, président du conseil d'administration.

*Appointment of Frédéric COIRIER as Poujoulat CEO; he takes over the reins from his father Yves COIRIER, Chairman of the Board of Directors.*

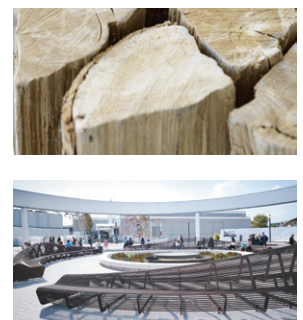
2003



Sponsoring voile en soutenant Bernard STAMM : développer la notoriété de Poujoulat auprès du grand public, réunir clients et collaborateurs autour d'une aventure sportive palpitante.

*Sponsoring sailing by supporting Bernard STAMM: to develop Poujoulat reputation with the general public, to bring together customers and staff around a fascinating sporting adventure.*

2008



Création de la société Euro Énergies et diversification de l'activité de Tôlerie Forézienne vers le mobilier urbain.

*Creation of Euro Énergies and diversification of Tôlerie Forézienne's business to include urban furniture.*

À partir de 2010, le Groupe Pujoulat poursuit ses investissements et son ancrage territorial marqué par la mise en service des outils de production de biocombustibles dans l'Indre, dans la Loire, dans le Tarn et prochainement en Haute-Saône. Par ailleurs, avec l'acquisition de Chimflex et Techniflex en Suisse, Pujoulat poursuit son développement international.

*As of 2010, Pujoulat Group continued its investments and its territorial anchoring highlighted by the commissioning of biofuel production bases in Indre, the Loire, Tarn and soon in Haute-Saône. Moreover, with the acquisition of Chimflex and Techniflex in Switzerland, Pujoulat pursues its international development.*

## LA TRANSFORMATION

### Transforming

2011



Le bois énergie et les premiers investissements conséquents : création de Bois-Factory 36, usine de bois bûche et de bois d'allumage dans l'Indre.

*Wood energy and the first substantial investments. Creation of the wood log and kindling factory in Indre, Bois-Factory 36.*

2012



Création de Bois-factory 42. Acquisition de la société danoise VL Staal, spécialiste de la cheminée industrielle. Construction de l'Atrium, vitrine de la société et de ses savoir-faire.

*Bois-Factory 42. Acquisition of the Danish VL Staal, specialist in industrial chimneys. Construction of the Atrium, a real showcase for the company and its know-how.*

2014



Acquisition de Chimeflex et Techniflex en Suisse qui deviendront Pujoulat Switzerland.

*Acquisition of Chimeflex and Techniflex in Switzerland which would become Pujoulat Switzerland.*

2019/20



Chantier de Bois-Factory 70 à Demangeville en Haute-Saône. Cet outil très moderne représente un investissement sur trois années de près de 25 millions d'euros.

*Construction of Bois-Factory 70 in Demangeville in Haute-Saône. This highly-modern facility represents an investment over three years of nearly 25 million euros.*



Cadre dirigeant de la société Poujoulat de 1973 à 2014, André PRUNIER est un témoin particulièrement privilégié de l'aventure Poujoulat dont il a, bien entendu, été partie prenante.

*André PRUNIER, senior executive of Poujoulat from 1973 to 2014, is a particularly privileged witness of the Poujoulat adventure in which he was, of course, a key player.*

## LE REGARD D'ANDRÉ PRUNIER

### *André Prunier's viewpoint*

**André PRUNIER, Poujoulat a toujours su se transformer, se réinventer. Quelles ont été les clés du succès ?**

Sous l'égide d'Yves COIRIER, le Groupe a toujours su réunir au moins quatre ingrédients indispensables à la faculté de se réinventer : l'**anticipation** des évolutions structurantes de marché (l'arrivée des foyers fermés, les exigences des appareils modernes, les problématiques de qualité de l'air, etc.) ; la **capacité commerciale** à travailler tous les canaux de distribution et à être au rendez-vous du service sur-mesure pour chaque typologie de clientèle, en lui apportant produits, services après-vente, formation, ... la **crédibilité technique** (le 1<sup>er</sup> avis technique date de 1976 !) avec notamment la construction, en 1990, du CÉRIC, avec un outil industriel régulièrement renouvelé et une logistique pointue ; et un dernier point clé : une **stratégie marketing** avant-gardiste avec la montée en puissance d'une marque à forte notoriété portée par le sponsoring sportif et la publicité notamment.

Ainsi en quelques années, le Groupe est passé du statut de fabricant de conduits de cheminée et de sorties de toit à destination des constructeurs de maisons individuelles à celui de grand équipementier capable de travailler avec les mondes de la construction, de l'âtre, du chauffage, des exploitants de chaufferies, de la distribution et du négoce. Poujoulat, à ce titre, côtoie donc des mondes professionnels différents armés d'une expertise fine et des codes et langages de chacun. Le Groupe est même devenu désormais un énergéticien avec son positionnement original et ambitieux dans la chaîne de la valeur du bois énergie.

**Ces transformations ont permis de fortes croissances, comment la PME de l'époque et l'ETI d'aujourd'hui ont-elles digéré tout cela ?**

La marque de fabrique de Poujoulat est sans doute la confiance donnée aux femmes et aux hommes qui s'y investissent. Lorsque votre stratégie est écrite, l'étape suivante, celle du choix des personnes pour la mener à bien, est toute aussi importante. Je crois que le Groupe a toujours su choisir les compétences et faire travailler ensemble les sociétés du Groupe autour de valeurs fortes. Désormais implanté dans huit pays, le Groupe a une envergure internationale qui le crédibilise

encore davantage et permet de fructueux partages d'expériences et d'enseignements au sein d'un groupe multi-métiers.

**Le Groupe est également solide financièrement. Une condition indispensable pour pérenniser la croissance, l'innovation et les investissements ?**

Bien entendu, se transformer pour investir dans les produits et services de demain nécessite des moyens humains mais également financiers. Il faut rappeler à cet égard qu'Yves COIRIER a toujours œuvré pour que la société constitue des fonds propres solides. Il a également été sur ce point-ci précurseur en introduisant l'entreprise en bourse en 1988, opération permettant de lever des fonds et d'accroître, au passage, sa notoriété. Cette double culture, de la rentabilité et de l'autonomie d'actions des équipes, a été un puissant moteur de développements et d'investissements industriels et humains. Je constate que la direction générale actuelle, sous l'impulsion de Frédéric COIRIER, poursuit l'action avec le même état d'esprit. Je les en félicite.

**André PRUNIER, Poujoulat has always been able to transform and reinvent itself. What are the keys to success?**

*Under the aegis of Yves COIRIER, the Group has always been able to bring together at least four ingredients vital for reinventing itself: **anticipating structural market changes** (the arrival of fireplaces, modern equipment requirements, air quality issues, etc.); the **commercial ability** to work across all distribution channels and to provide tailor-made service for each type of customer, providing them with products, after-sales services, training, etc. **technical credibility** (the 1<sup>st</sup> technical opinion dates back to 1976!) with, in particular, the construction of the CERIC in 1990, with an industrial base that's regularly renewed and state-of-the-art logistics; and one last key point: **avant-garde marketing strategy** with the rise of a brand with a solid reputation driven in particular by sports sponsorship and advertising.*

*As such, in just a few years, the Group went from being a manufacturer of chimney flues and roof outlets for builders of detached hou-*

*sing to becoming a leading equipment manufacturer capable of working with construction, hearth-making, heating, boiler room operators, distribution and business worlds. In this respect, Poujoulat mixes with different professional worlds armed with fine expertise and the codes and languages specific to each one. The Group has even become an energy company with its original and ambitious positioning in the wood energy value chain.*

**These transformations have enabled strong growth, how did the SME of the day and the current mid-cap business deal with all this?**

*Poujoulat's trademark is undoubtedly the confidence given to the women and men who invest in it. When your strategy's written down, the next step, that of choosing the people to carry it out, is just as important. I believe that the Group has always known how to choose the right talents and to ensure the Group's companies work together around strong values. The Group, now established in eight countries, has international scope which gives it even greater credibility and paves the way for fruitful sharing of experience and lessons learned within a multi-business group.*

**The Group's also financially sound. An essential condition for sustainable growth, innovation and investment?**

*Of course, because transforming to invest in tomorrow's products and services requires human as well as financial resources. It's worth noting in this respect that Yves COIRIER always worked to ensure that the company had a solid capital base, as such guaranteeing independence and a protective umbrella in the event of setbacks. He was also a forerunner in this respect when he floated the company on the stock exchange in 1988, an operation that led to raising capital and, in the process, increasing its reputation. This dual culture of profitability and teams' autonomy of action, was a powerful driver for industrial and human development and investment. I must say that the current-day executive management, led by Frédéric COIRIER, continues to act with the same spirit. And, I'd like to congratulate them for this.*

**CES INNOVATIONS, SOUVENT IMITÉES MAIS JAMAIS ÉGALÉES, ONT CRÉÉ DE NOUVEAUX MARCHÉS ET CONTRIBUÉ À NOTRE CROISSANCE.**

*These innovations, which have been often imitated but never matched, have created new markets and contributed to our growth.*

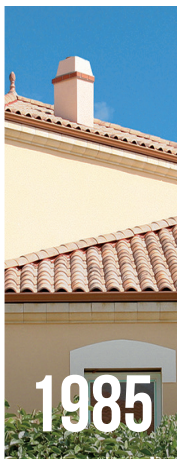


**1976**

**SORTIE DE TOIT + CONDUIT ISOLÉ**  
*Chimney stack + twin wall flue*

Avec le métal, Poujoulat révolutionne le marché du conduit de cheminée jusqu'ici dominé par le béton et la brique.

*Poujoulat revolutionises the market for chimney flues, which up till now has been dominated by concrete and brick.*



**1985**

**KITINOX**

« Il branche tous les foyers ». Ce conduit de raccordement sécurise les installations d'inserts et de foyers fermés.

*"Connecting every home". This connecting flue pipe facilitates safe installation of inserts and fireplaces.*



**1993**

**THERMINOX**

Depuis sa création, le conduit double paroi le plus vendu au monde n'a cessé d'évoluer pour rester la référence du marché.

*Since its launch, this has been the most sold double-wall flue in the world. Continued evolution helps it maintain its position as the reference in its market.*



**2000**

**DUALIS**

La gamme DUALIS permet de raccorder toutes les chaudières murales.

*The DUALIS flue is suitable for all kinds of wall hung boilers.*



**2002**

**CHEMINNOV®**

Beirens crée la 1<sup>re</sup> cheminée industrielle « industrialisée » conçue pour une installation ultra rapide.

*Beirens creates the first "industrialised" industrial chimney, designed to allow super-fast installation.*



**2007**

**PGI**

Il améliore le rendement des poêles à granulés (au moins jusqu'à 15 % de consommation) et facilite leur installation.

*PGI improves the efficiency of pellet stoves by up to 15% and makes the installation even easier.*



**2009**

**3CE P MULTI+**

Il permet de raccorder jusqu'à 20 chaudières à condensation dans un encombrement réduit.

*3CE P Multi+ enables to connect up to 20 condensing boilers in a very compact flue.*

## LUMINANCE

Cette sortie de toit renouvelle l'univers de la sortie de toit par son design contemporain et ses multiples déclinaisons.

*LUMINANCE renews the universe of the chimney stack with its contemporary design and multiple variations.*



## EFFICIENCE

Ce conduit triple paroi nouvelle génération optimise les performances des poêles étanches installés dans des habitats de mieux en mieux isolés.

*This next-generation triple-wall flue optimises the performance of modern stoves installed in high efficiency houses.*



## RÉGUL'ART

Économisez jusqu'à 35 % de bois grâce au régulateur de tirage RÉGUL'ART et optimisez votre sécurité. Son esthétique soignée s'intégrera à la décoration de votre intérieur.

*Save up to 35% of wood thanks to RÉGUL'ART flue damper and increase your safety. Its modern design will suit your interior decoration.*



## AIRWOOD +SUN<sup>WOOD</sup>

Quels que soient l'appareil et la configuration, en neuf ou en rénovation, AIRWOOD vous apporte la solution adaptée. Et avec BOOSTY, pour la première fois votre chauffage au bois peut devenir votre chauffage principal. Le système peut également être couplé avec l'énergie solaire (SUN<sup>WOOD</sup>).

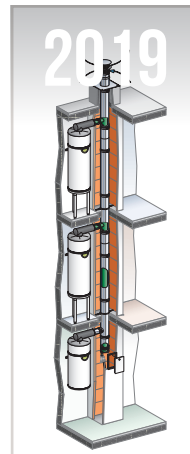
*AIRWOOD is a new generation of warm air distribution system suitable for all kinds of wood heating appliances. With BOOSTY your wood heating appliance will become your main heating system.*



## 3CE THERMO-D

Les systèmes 3CE THERMO-D sont des conduits collectifs concentriques qui permettent de véhiculer l'air utile au fonctionnement des chauffe-eau et d'évacuer l'air refroidi.

*3CE THERMO-D system enable to install individual hot pump water heaters in apartment buildings on a single flue system.*



## VENTÉLIA

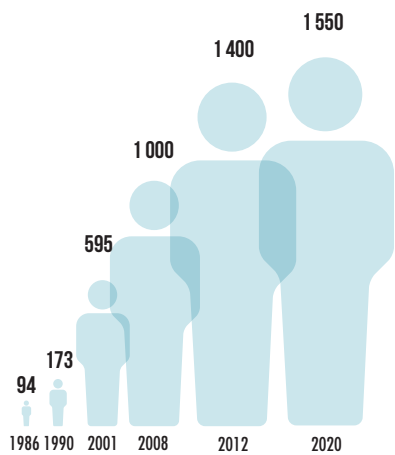
La sortie de toit circulaire spécial ventilation VENTÉLIA se distingue par ses performances aérodynamiques exceptionnelles et la richesse de ses applications (possibilité de raccordement avec une VMC, une hotte de cuisine, un chauffe-eau thermodynamique, un sèche-linge, etc.). Elle est disponible dans plusieurs finitions.

*The VENTÉLIA special circular roof outlet for ventilation stands out with its exceptional air-flow performance and its host of uses (possibility of connecting to a MEV, an extractor hood, a thermodynamic water heater, a tumble dryer, etc.). It is available in several finishes.*





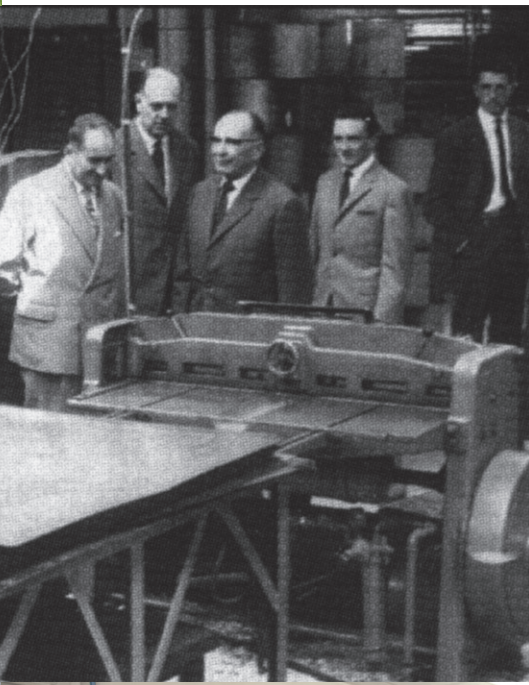
**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS**  
*Increase in workforce*





L'ESPRIT COLLECTIF COMME LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE SOUDENT LES FEMMES ET LES HOMMES DU GROUPE POUJOLAT. L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LA FORMATION CONTINUE ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS GARANTISSENT À CHACUN LA RECONNAISSANCE PLEINE ET ENTIÈRE DU MÉRITE.

*Poujolat Group women and men are united by collective spirit and individual responsibility. Equal opportunities, continuous training and tackling discrimination ensure that everyone's merit is fully acknowledged.*



# 70 ANS DE TRANSFORMATIONS AU SERVICE DU PROGRÈS

*70 years of progress dedicated to transformations*



Édouard PHILIPPE, 1<sup>er</sup> ministre, et Bruno LEMAIRE, ministre de l'économie, lors de leur visite de Poujolat SA et du CÉRIC en 2018  
Édouard PHILIPPE, French Prime Minister, and Bruno LEMAIRE, Minister of Economy during a visit to Poujolat SA and the CÉRIC Laboratory in 2018



## Yvon Gattaz

Membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Président fondateur de l'Association Jeunesse et Entreprises, Président d'honneur du METI dont le Groupe Poujoulat est l'un des fondateurs.

Member of the Académie des Sciences Morales et Politiques (Academy of Moral and Political Sciences), founding President of the Association Jeunesse et Entreprises (Young People and Business Association), Honorary President of the Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (METI – Mid-cap Business Movement) of which Poujoulat Group is one of the founders.

« Le Groupe Poujoulat est un des fers de lance de notre tissu si précieux d'entreprises de taille intermédiaire auxquelles je porte l'affection que l'on sait. Engagé au sein du Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire dès sa création, le Groupe Poujoulat défend la vision d'un capitalisme moderne où l'économie réelle construit l'essentielle de la valeur. Le parcours de l'entreprise depuis 45 ans est admirable et je peux en témoigner sur la distance. »

"Poujoulat Group is one of the spearheads of our ever-so precious fabric of mid-cap businesses for which I hold great affection as everyone knows. Poujoulat Group, committed to the Mid-cap Business Movement, advocates the vision of modern-day capitalism where the real economy creates the essential value. The route the company has followed for 45 years is admirable, and I can testify to its long-run."



Le Groupe Poujoulat, cette année encore, s'est transformé pour mieux répondre aux exigences de ses marchés. Des investissements toujours aussi soutenus, une stratégie achat réorganisée, une communication média intense et la diversification des activités et des partenaires sont quelques exemples d'une année riche de transformations industrielles et commerciales.

This year again, Poujoulat Group transformed itself to better meet the requirements of its markets. Investments which haven't abated in the slightest, reorganized purchasing strategy, intense media communication and the diversification of activities and partners are just a few examples of a year rich in industrial and commercial transformations.

LES  
TRANSFORMATIONS  
ÉCONOMIQUES  
DU GROUPE

*The Group's  
economic  
transformations*

## DES INVESTISSEMENTS TOUJOURS AUSSI MASSIFS

### *Continual substantial investments*



L'année 2019 a été marquée par des investissements de l'ordre de 6 millions d'euros dans l'outil de production des conduits de cheminée.

Entre les mois de juillet et novembre, une ligne de fabrication de colliers, une ligne automatique de roulage/soudure et une machine de découpe laser à plat ont été acquises pour permettre d'augmenter la productivité, la sécurité et la qualité.

*2019 was marked by investments of around 6 million euros in the chimney flue production base.*

*Between July and November, a flue collar production line, an automatic rolling/welding line and a flatbed laser cutting machine were acquired to increase productivity, safety and quality.*

## UN GROUPE À L'ÉCOUTE DU MARCHÉ

*A Group attentive to the market*

# PROMETTRE CE QU'ON EST EN MESURE DE RÉALISER

Corinne SIBILEAU

Responsable du pôle Logistique client et son équipe / Head of Customer Logistics and her team



*To promise everyone only  
what we can deliver*

Après plusieurs mois d'analyses et d'audits pour repenser le service d'administration des ventes, Poujolat a réorganisé le traitement du parcours client autour de deux priorités : l'écoute et la réactivité. L'objectif est d'atteindre un taux de service de 98 % dans les trois prochaines années. La nouvelle organisation issue du travail d'audit et d'analyse est opérationnelle depuis le mois de juin 2019.

*After several months of analysis and audits to rethink the Sales Administration Department, Poujolat reorganized how the customer journey was processed to focus on two priorities: attentiveness and responsiveness. The aim is to achieve a 98% service rate over the next three years. The new organization stemming from the audit and analysis work has been operational since June 2019.*

« Cette réorganisation a pour objectif de mieux répondre aux besoins de nos clients en termes de produits, de délais, etc. Notre engagement est simple : promettre à chacun uniquement ce qu'on est en mesure de réaliser. »

*"This reorganization is designed to better meet our customers' needs as regards to products, deadlines, etc. Our commitment is straightforward: to promise everyone only what we can deliver."*

# 60 M€, RÉORGANISATION DES ACHATS *Reorganizing purchases* C'EST LE MONTANT DES ACHATS DU GROUPE



L'exercice 2019/2020 a vu la mise en place d'une nouvelle stratégie des achats privilégiant la transversalité, la coordination et la rationalisation de l'approvisionnement en matières premières et en commodités. Les objectifs de cette stratégie sont les économies d'échelle, l'amélioration de la qualité et le respect des délais dans le cadre d'une démarche RSE.

Avec **60 millions d'euros d'achats annuels dans les branches « métal »**, cette réorganisation était un projet prioritaire de l'exercice et les résultats sont d'ores et déjà probants.

*The 2019/2020 financial year saw the implementation of a new purchasing strategy that emphasizes a cross-functional approach, coordination and rationalization of raw material and utility provisioning. This strategy aims for economies of scale, quality improvement and meeting leadtimes as part of a CSR approach.*

*With **60 million euros of annual purchases in the "metal" branches**, this reorganization was a priority project for the financial year and results are already conclusive.*

## À NOUVEAU À LA RENCONTRE DU PUBLIC

### *Meeting the public again*



**Au cours du Tour Voile 2019, Robin FOLLIN et son équipe coachée par Bernard STAMM, se sont classés 1<sup>er</sup> au classement des jeunes et 2<sup>e</sup> au classement général en remportant 4 étapes (Dunkerque, Port-Barcarès, Hyères et Nice).**  
**During the 2019 Tour Voile annual yachting race, Robin FOLLIN coached by Bernard STAMM came 1<sup>st</sup> in the youth ranking and 2<sup>nd</sup> in the overall ranking by winning 4 stages (Dunkirk, Port-Barcarès, Hyères and Nice).**

Le Groupe Poujolat a poursuivi ses campagnes de communication durant l'exercice en reposant sa stratégie sur le sponsoring voile, en devenant le principal sponsor du Tour Voile ; la communication digitale avec un renforcement de sa présence sur les réseaux sociaux et les campagnes radio sur Europe 1, France Inter, RMC et RTL. Avec quelques 400 spots, le Groupe Poujolat a touché 37 millions d'auditeurs particuliers et 6 millions d'auditeurs professionnels.

*Poujolat Group pursued its communication campaigns during the financial year, basing its strategy on sailing sponsorship, becoming the main sponsor of the Tour de France à la Voile, digital communication with enhanced presence on social media and radio campaigns (Europe 1, France Inter, RMC et RTL). With some 400 adverts, the Group reached 37 million individual listeners and 6 million professional listeners.*

# OFFRIR UNE PLACE UNE NOUVELLE ÉQUIPE EN HOLLANDE *A new team in Holland* DE CHOIX À POUJOULAT SUR LE MARCHÉ HOLLANDAIS



Le 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice aura été marqué par l'arrivée de Fernando PADMOS (5<sup>e</sup> en partant de la gauche) à la tête de la filiale hollandaise en remplacement de Joël TRICOTTEUX qui a souhaité quitter l'entreprise.

Créée en 1989, la filiale du Groupe installée à Terborg a donc refondu son organisation avec plusieurs recrutements pour permettre d'atteindre ses objectifs à court et moyen termes. Le défi est clairement défini : **offrir au Groupe Poujoulat une place de choix sur le marché néerlandais.**

The first quarter of the financial year was marked by the arrival of Fernando Padmos (5<sup>th</sup> from the left side) at the helm of the Dutch subsidiary, replacing Joël TRICOTTEUX who wished to leave the company.

The Group's 1989-created subsidiary based in Terborg as such restructured its organization along with several recruitments to enable it to reach its short and medium-term objectives. The challenge is clearly defined: **to secure a strong position for Poujoulat Group on the Dutch market.**



>20  
 d'euros d'investissements  
 sur l'exercice  
 of euros invested  
 over the financial year  
 Millions



300  
 tonnes de biocombustibles  
 commercialisés  
 tonnes of  
 biofuels sold  
 000



>2  
 visiteurs sur  
 les sites internet du Groupe  
 visitors to  
 the Group's websites  
 Millions



400  
 Références produits  
 Product references  
 000



## LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LA BRANCHE BOIS ÉNERGIE

### *Capacity building in the wood energy segment*



Ouverture à l'importation du granulé de bois européen pour pérenniser le bon développement de la filière et sécuriser les distributeurs.  
*Importing is a way of securing healthy growth in the sector and reassuring distributors.*

Face à la montée en puissance de ses marchés (granulés de bois, briquettes, bois bûche, bois d'allumage, ...), Euro Énergies, filiale de Poujoulat, peut compter sur le renforcement de capacités de ses propres filiales. Les sites BF 36, BF 81, BF 42 et bien sûr BF 70 vont doubler la capacité de production du Groupe d'ici deux années. Par ailleurs, avec BGDK, société conjointe avec Nord Céréales, le Groupe dispose d'une capacité complémentaire pour la fourniture de granulés de bois.

*Given the upswing in its markets (wood pellets, briquettes, wood logs, kindling, etc.), Euro Énergies, a Poujoulat subsidiary, can count on the capacity building of its own subsidiaries. The BF 36, BF 81, BF 42 and of course BF 70 sites will double the Group's production capacity within two years.*

*Moreover, with BGDK, a joint venture with Nord Céréales, the Group has additional capacity for the supply of wood pellets.*

## LA DIVERSIFICATION VERS LE MARITIME

*Diversifying into the maritime sector*



Benjamin LAURENT  
Directeur Développement PHP / Development Director PHP



Porte-hélicoptère MISTRAL sur lequel MCC21 est intervenu en 2018  
MISTRAL helicopter carrier on which MCC21 worked in 2018

« L'industrie du transport maritime réunit des problématiques que le Groupe Poujoulat sait traiter : conception et installation d'échappements dédiés, inspection et maintenance des équipements. En matière de traitement des fumées, pour respecter les normes les plus strictes, et en matière de récupération d'énergie, le Groupe Poujoulat continue son travail de développement de solutions innovantes et efficaces du point de vue technico-économique. »

*"The maritime transport industry tackles a set of issues that Poujoulat Group knows how to handle: designing and installing dedicated exhausts, inspecting and servicing equipment. As regards to smoke treatment and in order to comply with the strictest standards and energy recovery, Poujoulat Group pursues its work to develop innovative and effective solutions from a technical and economic point of view."*



## Jean-Louis Bal

Président du Syndicat des Énergies Renouvelables, organisation dont Frédéric COIRIER est vice-président  
 President of the Syndicat des énergies renouvelables (France's umbrella renewable energy industry organization),  
 of which Frédéric COIRIER is Vice-President.

« Le Groupe Poujolat est un acteur industriel français important du secteur des énergies renouvelables et est en continuelle croissance sur ces marchés. La transition énergétique a besoin d'entreprises de cette qualité : engagées, innovantes et ancrées dans les territoires. Le développement remarquable de sa branche biocombustibles répond à des enjeux majeurs : structuration de la filière forestière, industrialisation et création d'emplois, amélioration de la qualité de l'air et satisfaction du consommateur. »

*"Poujolat Group is a major French industrial player in the renewable energy sector and is constantly growing in these markets. Energy transition needs companies of this quality: committed, innovative and locally-rooted. The remarkable development of its biofuel segment addresses key challenges: structuring the forestry sector, industrializing and creating jobs, improving air quality and satisfying consumers."*



**Notre groupe est un acteur de la transition écologique et solidaire. Il agit sur lui-même en réduisant les déchets, en chauffant ses locaux à la biomasse, en prévoyant à court terme d'avoir recours à d'autres énergies renouvelables. Mais notre groupe propose également à ses clients des solutions qui concourent à la transition énergétique : conduits d'évacuation des fumées performants qui améliorent les rendements des installations, systèmes de récupération d'énergie et de filtration des fumées, biocombustibles très haute qualité, ... Avec toutes ces solutions modernes, le Groupe Poujolat inscrit son action dans la perspective de la neutralité carbone souhaitée par l'Europe et la France.**

***Our group is an ecological and inclusive transition player. It is proactive by reducing its waste, heating its premises with biomass, and planning to use other renewable energies over the short term. But our group also proposes solutions to its customers which contribute to the energy transition: high-performance smoke evacuation ducts which improve installation throughput, energy recovery and smoke filtering systems, very high quality biofuels, etc. With all these modern solutions, Poujolat Group's actions focus on the carbon neutrality which Europe and France wishes for.***

# LES TRANSFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES DU GROUPE

*The Group's  
environmental  
transformations*

## DPEF, AN 1

### *NEFP, year 1*



Depuis 2019, la déclaration de performances extra-financières (DPEF) est une obligation légale qui figure dans le rapport annuel.

Ce document et les réflexions qui le construisent sont autant d'opportunités pour l'entreprise de faire le choix de ses propres critères de performance dans le but de favoriser le développement durable et d'améliorer la performance économique de l'entreprise. Réduction de l'empreinte carbone, réduction des déchets, amélioration de la sécurité au travail, lutte contre les discriminations, développement de la formation, ... ce sont quelques enjeux que le Groupe Poujoulat a décidé de traiter pour devenir une référence en matière de responsabilité sociétale.

*Since 2019, Extra-Financial Reporting (EFR) has become a legal obligation that is included in the annual report.*

*This document and the thinking behind it are opportunities for the company to choose its own performance criteria with the aim of promoting sustainable development and improving the company's economic performance. Reducing the carbon footprint, reducing waste, improving safety at work, tackling discrimination, developing training, etc. are just some of the challenges which the Group has decided to address to make itself a benchmark in terms of corporate social responsibility.*

# BAISSER LES ÉMISSIONS DE CO2 Reducing CO2 emissions

# 92 % DES PRODUITS VENDUS PAR LE GROUPE SONT FABRIQUÉS EN FRANCE



Crédit photo : ©Photograph'Ink

Frédéric COIRIER entouré d'Arnaud LEROY, président de l'ADEME (à gauche) et de Fabrice LE SACHE, porte-parole du MEDEF (à droite)  
Frédéric COIRIER with, on the left, Arnaud LEROY, President of the ADEME and, on the right, Fabrice LE SACHE, MEDEF spokesman

Produire en France, c'est produire dans des conditions environnementales performantes. Notre mix électrique est, en effet, presque entièrement décarboné et produire en France pour le consommateur français permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport. C'est autour de ce message principal qu'est intervenu Frédéric COIRIER lors du colloque annuel du Syndicat des énergies renouvelables le 6 février dernier.

*Manufacturing in France means producing under high-performance environmental conditions. Our electricity mix is, in fact, almost entirely carbon-free and producing in France for the French consumer also reduces greenhouse gas emissions related to transport. This was the key message in Frédéric Coirier's speech at the annual conference of the Syndicat des énergies renouvelables (France's umbrella renewable energy industry organization) on 6 February this year.*

# AMÉLIORER LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ET ENVIRONNEMENTALE

## NOUVELLES CERTIFICATIONS ISO 14001 ET 9001

*New ISO 14001 and 9001 certifications*



Sophie BAUMIER (responsable QSE) et une partie de son équipe / (QSE Manager) and part of her team  
De gauche à droite / From left to right: Sophie BAUMIER, Annette NZINGA, Pierre RIMBAUD, Christelle SALOME, Cyrille BERSEGEAY

*performance*

Poujoulat France a renouvelé ses certifications ISO 14001 (Système de management environnemental) et ISO 9001 (Système de management de qualité). Ces certifications caractérisées par un audit long la première année, sont valables trois ans et font l'objet d'un suivi annuel. Elles font la promotion de l'amélioration continue et donnent des pistes d'amélioration à mettre en application d'une année sur l'autre et ce, dans le respect de la politique de l'entreprise.

*Poujoulat France has renewed its ISO 14001 (Environmental Management System) and ISO 9001 (Quality Management System) certifications. These certification processes involve a long audit during the first 12-months and are valid for three years, with annual monitoring. They promote continuous improvement and provide avenues for improvement to be implemented from one year to the next, in line with company policy.*

# 10 000<sup>e</sup> STAGIAIRE À L'AGÉCIC\*

## 10 000<sup>th</sup> Trainee at Agécic\*

\* Centre de formation spécialisé dans les installations de combustion et les énergies renouvelables  
Specialized renewable energy and combustion installation training



Créée en 2005, l'association AGÉCIC\* a formé près de 1 200 stagiaires sur l'année 2019 portant à 10 000 le nombre de stagiaires formés depuis sa création. L'AGÉCIC poursuit sa vocation : former les installateurs, âtriers, bureaux d'étude, commerciaux, etc., à la performance énergétique des bâtiments et des systèmes de production d'énergie. Présente sur 6 centres de formation en France, l'AGÉCIC réalise des formations inter ou intra-entreprise autour du bois énergie, du biogaz, de la fumisterie et de l'énergétique du bâtiment. Elle délivre des formations permettant d'obtenir la qualification « Reconnu garant de l'environnement ».

*The AGÉCIC\* Association created in 2005, has trained nearly 1,200 trainees over the year 2019, bringing the total number of trainees trained since its creation to 10,000. AGÉCIC pursues its mission: to train installers, hearth installers, design offices, sales representatives, etc. in the energy performance of buildings and energy production systems. Present in 6 training centres in France, AGÉCIC carries out inter or intra-company training courses on wood energy, biogas, smoke and building energy. It provides training courses leading to the qualification "Recognized as safeguarding the environment".*



1.5  
de kWh d'énergie renouvelable  
commercialisés  
of kWh of renewable energy  
commercialized  
milliard



2000  
m<sup>2</sup> de surface  
de panneaux solaires en projet  
m<sup>2</sup> of solar panels  
in project



PEFC  
Certification PEFC  
obtenue par Euro Énergies  
PEFC Certification  
obtained by Euro Énergies



130.000  
chauffés à la biomasse  
heated by biomass  
m<sup>2</sup>



# HARMONIA VERDE 3CE THERMO-D

## Harmonia Verde 3CE THERMO-D



Actuellement en phase d'arbitrages, la réglementation environnementale 2020 viendra renforcer encore davantage les exigences applicables aux logements neufs à partir de 2021. Dans ce contexte de bâti très performants et d'un recours accru aux énergies renouvelables, le Groupe Poujoulat apporte des réponses technologiques adaptées : AIRWOOD / SUNWOOD, EFFICIENCE, 3CE THERMO-D, PGI... pour les maîtres d'ouvrages et les bureaux d'études.

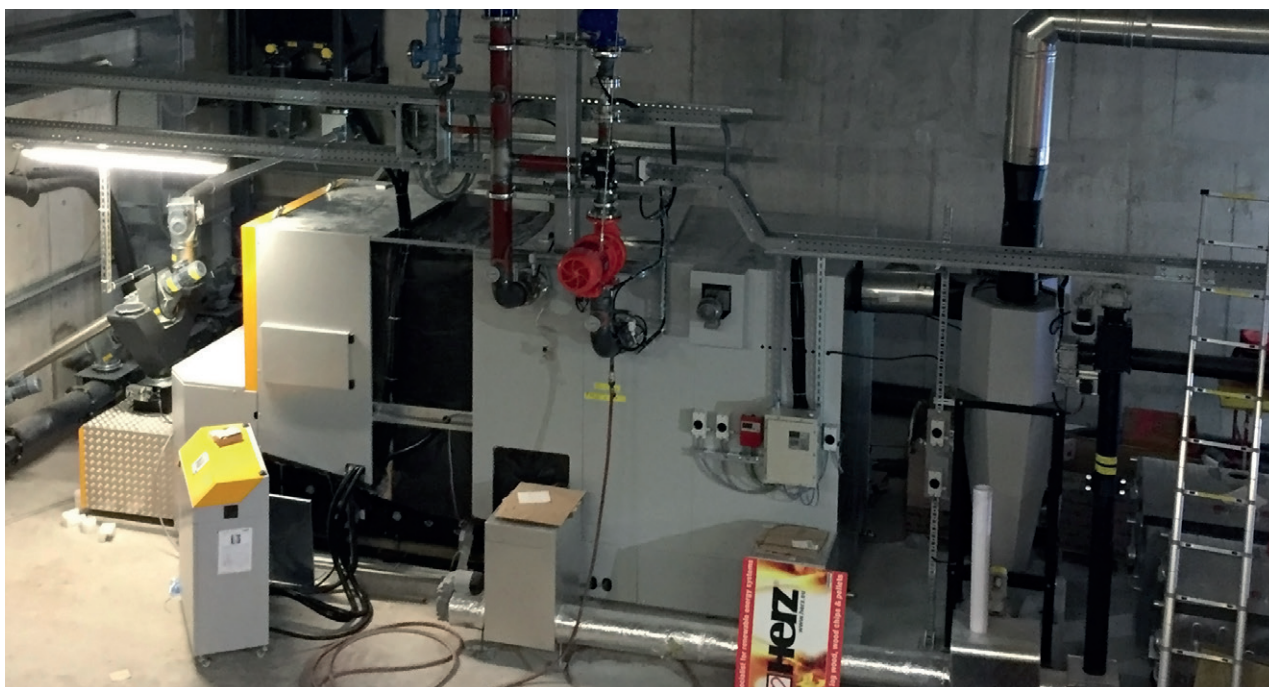
Currently in the arbitration phase, the 2020 environmental regulation will further strengthen the requirements for new housing from 2021. Against this background of high-performance buildings and increased use of renewable energies, Poujoulat Group provides tailored technological solutions: AIRWOOD / SUNWOOD, EFFICIENCE, 3CE THERMO-D, PGI... for contracting authorities and design offices

Le conduit 3CE THERMO-D séduit le secteur de la promotion immobilière ! Innovation du Groupe commercialisée depuis le printemps 2019, le 3CE THERMO-D, conduit concentrique permettant la circulation de l'air utile au fonctionnement des chauffe-eaux thermodynamiques en logement collectif, a débarqué sur un chantier montpellierain de 181 logements. Cette solution démontre la capacité du Groupe Poujoulat à s'adapter aux exigences des bâtiments neufs et à apporter des solutions performantes et durables.

*The 3CE THERMO-D flue charms the real estate development sector! The 3CE THERMO-D, a concentric flue system, a Group innovation marketed since spring 2019, enabling the circulation of useful air for thermodynamic water heaters to run in apartment building, was integrated in the 181 dwellings of a Montpellier construction site. This solution demonstrates the Group's ability to adapt to the requirements of new buildings and to provide high-performance, sustainable solutions.*

## UN TERRAO AU SOMMET

### *Terraio at the top*



Poujolat Switzerland a conduit le chantier d'installation d'un TERRAO à Verbier dans la commune de Bagnes en Suisse (canton du Valais). Installée pour récupérer de l'énergie et filtrer les fumées de chaudières à pellets de puissance unitaire égale à 1,5 MW, l'installation vient compléter la transformation de l'alimentation énergétique du centre sportif de la station de ski helvétique. Après un changement d'énergie (du fioul à la biomasse), la chaufferie est désormais équipée d'une technologie qui permet d'augmenter son efficacité énergétique et de respecter les normes de qualité de l'air.

*Poujolat Switzerland headed a TERRAO installation project in Verbier in the commune of Bagnes in Switzerland (Valais canton).*

*This facility, set up to recover energy and filter smoke from pellet boilers with a unit power of 1.5 MW, completes the transformation of the energy supply of the Swiss ski resort's sports centre.*

*Following a change of energy source (from oil to biomass), the boiler room is now equipped with technology that increases the energy efficiency of the facility and complies with air quality standards.*

# DÉMATÉRIALISER LES FACTURES

## Dematerializing invoices

LAURENCE GIROIRE,

Comptable chez Euro Énergies et chef de projet métier / Accountant at Euro Énergies and Business Project Manager



Aurélie MOREAU, gestionnaire service client Euro Énergies Customer service manager



« Ce projet est un aboutissement collectif qui a mobilisé plusieurs services du Groupe Pujoulat. Il est désormais opérationnel et permet d'alléger la saisie, de procéder aux règlements dans un cadre parfaitement sécurisé et de faciliter l'archivage et la recherche des factures. Les gains de productivité vont être incontestablement importants et permettre d'absorber les flux qui s'intensifient avec la croissance de l'activité. »

*“ This project's a collective accomplishment which brought together several of the Pujoulat Group's departments. It's now up and running and means data entry is lightened, payments are made in a totally-secure environment, and invoice archiving and search is easier. Productivity gains will undoubtedly be high and will absorb flows which are intensifying with business growth.”*

Après une année de travail collectif et transverse, Euro Énergies a mis en place, en février 2020, la numérisation des factures fournisseurs. Cette démarche permet de traiter avec une meilleure réactivité les factures de plusieurs dizaines de partenaires et fournisseurs tout en s'inscrivant dans une démarche éco-responsable.

After a year of collective, cross-functional work, Euro Énergies digitized its supplier invoices in February 2020.

This approach means invoices of several dozen partners and suppliers are processed faster, whilst at the same time initiating an eco-responsible approach.



## Erik Orsenna

Écrivain et membre de l'Académie française et grand amateur de voile.  
 Writer and member of the Académie française and great sailing enthusiast.

« Le Groupe Poujoulat, c'est l'entreprise humaine dotée d'une vision de long terme qui caractérise si bien les entreprises familiales. Poujoulat démontre que les valeurs de progrès, d'éthique, de responsabilité et d'engagement ne sont pas contradictoires avec le succès, bien au contraire. »

*"Poujoulat Group is a human endeavour with a long-term vision that characterizes family businesses so well. Poujoulat illustrates that the values of progress, ethics, responsibility and commitment are not contradictory with success, quite the contrary."*



**Le Groupe Poujoulat est un acteur engagé des territoires dans lesquels il est implanté. Développement industriel pérenne, mécénat, sponsoring sportif, partenariat avec les écoles et la recherche publique, le Groupe Poujoulat tisse des liens étroits et de long terme avec les acteurs locaux car son attachement et sa fidélité aux territoires est une valeur forte. Au niveau national comme au niveau local, le Groupe Poujoulat est fier de rappeler le rôle d'exemplarité qu'endossent les entreprises de taille intermédiaire.**

***Poujoulat Group is a committed player in the regions where it is established. Through perennial industrial development, patronage, sports sponsoring, partnerships with schools and public research, Poujoulat Group weaves close, long-term links with local players because our attachment and our loyalty to regions is of high-value. On both national and local levels, Poujoulat Group is proud to emphasize the exemplary role which mid-cap businesses assume.***

# LES TRANSFORMATIONS TERRITORIALES ET SOCIÉTALES

*Local  
and societal  
transformations*

## LE CHANTIER BF 70 POURSUIT SON CHEMIN

### *The BF 70 building project pursues its route*



Malgré un contexte sanitaire particulièrement délicat, le chantier de la construction de l'usine BF 70 à Demangeville en Haute-Saône se poursuit. Cet investissement, de près de 25 millions d'euros sur trois ans, s'inscrit dans la démarche de développement industriel et de croissance aux retombées locales importantes. 40 emplois sur site auxquels s'ajouteront 150 emplois induits permettront à cet outil d'être une référence européenne en matière de production de bois de chauffage. 100% de la valeur ajoutée se situera, par ailleurs, dans un rayon de 60 km autour du site. Un véritable outil de développement territorial !

*Despite the particularly delicate health climate, the BF 70 facility construction project in Demangeville in Haute-Saône is continuing. This investment, of almost 25 million euros over three years, is part of the industrial development and growth approach also resulting in significant local spin-offs. 40 jobs on site and 150 subsequent related jobs will make this facility a European benchmark for firewood production. Moreover, 100% of the added value will be located within a radius of 60 km around the site. A real base for local development!*

## TRAVAILLER AVEC L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

### *Working with education and research*



Frédéric COIRIER a été désigné parrain de la promotion d'ingénieurs ENSTIB sortante.  
*Frédéric COIRIER has been appointed patron of the graduating ENSTIB engineering class (National School of Wood Technology and Industries).*



Inauguration du laboratoire OPTIFUM - Projet porté par l'Université de Poitiers, le CNRS, l'Agence Nationale de la Recherche et le Groupe Poujoulat  
*Inauguration of the OPTIFUM, laboratory project led by the University of Poitiers, the CNRS, the National Research Agency and Poujoulat Group*

Le Groupe Poujoulat s'attache à travailler en proximité avec les organismes de recherche et les structures d'enseignement.

Ces échanges réguliers permettent de conduire des projets conjoints de recherche ou d'études permettant au Groupe de développer ses connaissances en matière de sécurité incendie, d'hygiène de la combustion ou d'efficacité énergétique des systèmes de chauffage.

Avec des structures basées à La Rochelle, Poitiers ou Épinal, le Groupe Poujoulat entretient des relations étroites avec des équipes de recherche de référence dans leur domaine de compétence.

*Poujoulat Group is committed to working closely with research organizations and educational establishments.*

*These regular exchanges make it possible to carry out joint research and study projects enabling the Group to develop its knowledge in the areas of fire safety, combustion hygiene and heating system energy efficiency.*

*With establishments in La Rochelle, Poitiers and Epinal, Poujoulat Group maintains close relations with research teams who are references in their fields of competence.*





**70 ANS DE TRANSFORMATIONS  
TERRITORIALES ET SOCIÉTALES**  
*70 years of local and  
societal transformations*

# ACCROÎTRE VOILE : LE GROUPE POUJOULAT POURSUIT SON ENGAGEMENT Sailing: Poujoulat Group pursues its commitment LA NOTORIÉTÉ DE LA MARQUE ET RENFORCER



En 2019, le Groupe Poujoulat a poursuivi son engagement dans la voile en devenant pour trois ans le partenaire officiel du Tour Voile. Organisé autour de sept actes de Dunkerque à Nice, cette manifestation a permis à la marque Poujoulat de bénéficier d'une excellente visibilité auprès des 200 000 visiteurs attendus et d'une couverture médiatique importante en télévision : France 2 et 3, L'Équipe, Canal+ sport. À travers cet engagement renouvelé, le Groupe Poujoulat confirme son attachement à un sport dont il partage les valeurs : courage, abnégation, développement durable, travail d'équipe, sens de l'innovation, etc.

*In 2019, Poujoulat Group pursued its support for sailing by becoming the official partner of the Tour Voile annual yachting race for three years. This event, organized around seven stages from Dunkerque to Nice, enabled the Poujoulat brand to benefit from excellent visibility among the 200,000 visitors expected and significant media coverage on television: France 2 and 3, L'Équipe, Canal+ sport. Through this renewed commitment, the Group confirms its attachment to a sport whose values it shares: courage, selflessness, sustainable development, teamwork, spirit of innovation, etc.*

## 500 ETI À L'ÉLYSÉE

### 500 SME's at the Élysée



Les 5 500 ETI représentent 25 % de l'emploi en France et 50 % de l'industrie nationale. Elles sont exportatrices et possèdent une vision de long terme qui développe leur attachement et leur loyauté aux territoires qui les accueillent. Elles ont créé 50 000 emplois nets en 2019.

The 5,500 SME's\* account for 25% of employment in France and 50% of national industry. They are exporters and have long-term vision which develops their attachment and loyalty to the regions which host them. They created 50,000 net jobs in 2019.

\* Companies with 250 to 5,000 employees

Le 21 janvier 2020, Le Président de la République, Emmanuel MACRON, a accueilli 500 chefs d'entreprises de taille intermédiaire pour lancer la stratégie « nation ETI » en présence de nombreux ministres et parlementaires. Le Groupe Poujoulat, très investi dans le Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire (METI), était présent durant cette journée qui préfigurait le travail à mener dans le cadre du pacte productif.

On 21 January 2020, the President of the Republic, Emmanuel MACRON, welcomed 500 heads of mid-cap companies to launch the «Mid-cap nation» strategy in the presence of numerous Ministers and Members of Parliament. Poujoulat Group, heavily involved in the METI (Mid-cap Business Movement), was present during this event which foreshadowed the work to be carried out within the productive framework.

# LE LONG TERME, ET DEMAIN ? *What about tomorrow?*



« En se reposant sur ses valeurs :

**le long terme, le progrès, l'ancrage territorial, l'humain et la protection de l'environnement,**

le Groupe Poujoulat va poursuivre ses efforts autour d'objectifs stratégiques.

**Tout d'abord, nous nous assignons l'ambition d'atteindre un haut niveau d'efficacité et de rentabilité au service de l'investissement, de l'innovation et du progrès.**

Parce que la pérennité de nos activités est fondée sur une vision à long terme, notre groupe consolide ses performances financières. Il investit, toujours aussi massivement, dans ses outils industriels et logistiques et dans la digitalisation de ses activités pour accompagner et satisfaire ses clients dans la durée et pour s'adapter rapidement aux périodes parfois difficiles que connaît notre époque. Notre solidité financière est un précieux gage d'indépendance, de créativité et de réactivité.

**Ensuite, il nous faudra emprunter toujours davantage le chemin de la production et de la consommation décarbonée et s'inscrire dans des démarches d'excellence environnementale renouvelées.**

Nous le savons, notre planète est confrontée au défi climatique et environnemental. Nos choix, nos actions et nos ambitions collectives ou individuelles doivent se fonder sur cette réalité.

Acteur engagé, le Groupe Poujoulat souhaite poursuivre, plus



que jamais, l'effort qui est le sien pour proposer des produits exemplaires car performants du point de vue énergétique, qualitatifs et durables, renouvelables et recyclables. Nous appliquons, d'ailleurs, à nous-même les principes qui forment notre offre de produits et de services. Nos principaux sites sont, par exemple, alimentés par des énergies renouvelables et nous travaillons à réduire le gaspillage et à améliorer, au fil des exercices, notre propre empreinte écologique.

**Enfin, Nous nous reposerons encore et toujours sur des relations positives, transparentes et de confiance.**

Notre ambition consiste à co-construire l'avenir avec, nos collaborateurs, nos clients et consommateurs, nos fournisseurs, nos partenaires financiers dans les démarches de progrès auxquelles nous croyons. Il n'existe pas d'entreprise solide sans un contrat de confiance partagé avec son écosystème.

Nous croyons à la recherche et au développement, à l'innovation technologique et à la formation de toutes et tous pour créer une démarche de progrès continu. Cette démarche permet de garantir un haut niveau de qualité des produits et services, une plus grande satisfaction des clients et de réduire nos impacts environnementaux.

Pour réussir ces paris, nous comptons sur l'intelligence collective et les synergies pertinentes, sur la qualité des femmes et des hommes avec qui nous travaillons en responsabilité et en confiance. Enfin, nous continuons à cultiver des relations privilégiées avec les territoires dans lesquels nous nous ancrons avec enthousiasme et fidélité. »

.....  
" By focusing on its values:

**the long term, progress, regional anchoring, humankind and environmental protection,**

Poujoulat Group will pursue its efforts around strategic goals:

**First of all, we've set ourselves the ambition to reach a high level of efficiency and profitability promoting investment, innovation and progress.**

Because our business sustainability is based on a long-term vision, our group is consolidating its financial performance.

*It's investing just as massively in its industrial and logistical bases, in digitizing its activities, to accompany and satisfy its customers over the long term and to adapt quickly to the sometimes difficult periods of our times. Our financial soundness is a precious guarantee of independence, creativity and responsiveness.*

**Next, we'll have to move ever further along the path of carbon-free production and consumption and initiate renewed commitment to environmental excellence.**

*As we all know, our planet is facing a climate and environmental challenge. Our collective and individual choices, actions and ambitions must be based on this reality.*

*As a committed player, Poujoulat Group wishes, more than ever, to pursue its effort to propose exemplary products which are efficient from an energy stance, qualitative and sustainable, renewable and recyclable. Moreover, we apply the principles which our product and service offering embraces to ourselves. Our key sites are, for example, powered by renewable energy sources and we are working to reduce wastage and to improve our own ecological footprint as we move forward.*

*Finally, we'll continue to focus on positive, transparent and trusting relationships.*

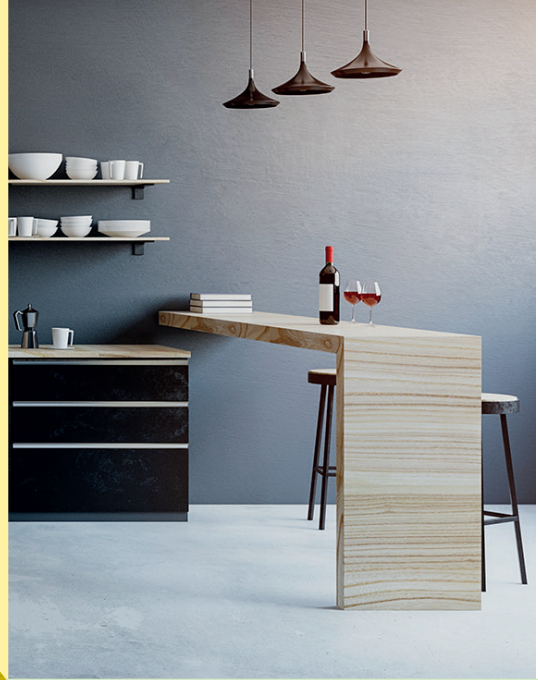
*Our ambition is to co-construct the future with our staff, our customers and consumers, our suppliers and our financial partners working towards the innovative initiatives we believe in. Sound businesses can't exist without sharing a bond of trust with their ecosystem.*

*We believe in research and development, technological innovation, and training for everyone to create a continuous progress approach. This approach ensures high level of product and service quality, greater customer satisfaction and reduces our environmental impact.*

*To meet these challenges, we count on the collective intelligence and appropriate synergies, on the quality of the women and men with whom we work responsibly and trustingly. Finally, we continue to build close relationships with the regions in which we have enthusiastically and loyally put down our roots."*

The long term, progress, regional anchoring, humankind and environmental protection.





2019-2020

# RAPPORT FINANCIER

## *Financial Report*

POUJOLAT GROUP



# SOMMAIRE

## *Summary\**

**55**

RAPPORT DE GESTION

**75**

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT (OTI)  
RELATIF À LA VÉRIFICATION DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES  
ET SOCIÉTALES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

**90**

RÉSULTATS FINANCIERS  
AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

**92**

COMPTES CONSOLIDÉS  
DU GROUPE POUJOULAT

**116**

COMPTES SOCIAUX  
DE POUJOULAT SA

**132**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

**134**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

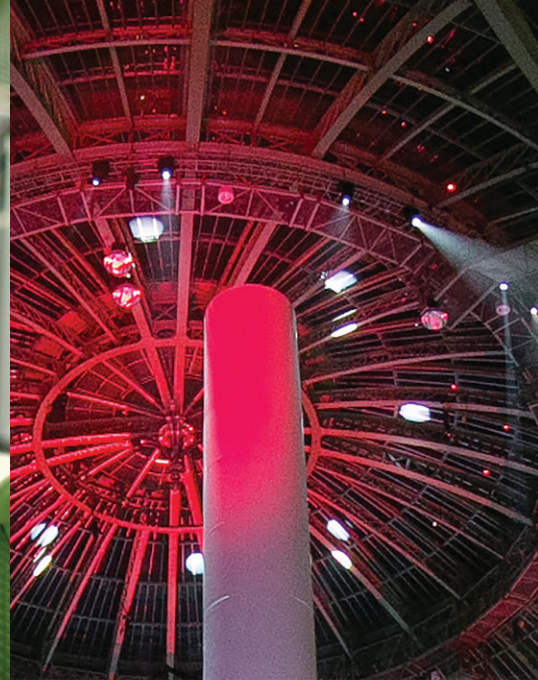
**137**

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

**138**

TEXTE DES RÉOLUTIONS  
PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 13 SEPTEMBRE 2019

\* in French only



2019-2020

# DPEF Groupe Poujoulat

*\*In french only*



# RAPPORT DE GESTION DU GROUPE ET DE POUJOLAT SA

Mesdames, Messieurs,  
Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et de la Loi sur les sociétés commerciales afin de vous présenter le compte-rendu de la gestion du Groupe et de la société Pujoulat SA au cours de l'exercice 2019/2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés de la société Pujoulat SA.

## A. Rapport de gestion du Groupe

### 1. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce, le Groupe Pujoulat fournit ci-après des informations extra-financières relatives à sa Responsabilité Sociale et Environnementale. Il est rappelé que le Groupe est tenu de publier une déclaration consolidée de performance extra-financière dans son rapport de gestion car son chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros et son effectif dépasse 500 personnes. Les informations communiquées ont fait l'objet d'un avis de conformité et de sincérité par un organisme tiers indépendant, annexé au présent rapport.

### LA CARTE D'IDENTITÉ DU GROUPE

Le Groupe Pujoulat est structuré autour de trois pôles d'activités :

- L'activité **Conduits de cheminée** à destination des logements individuels ou collectifs qui emploie 1 098 personnes.



- L'activité **Cheminées industrielles** pour les applications productrices d'énergie de forte puissance et pour les process industriels qui emploie 252 personnes.



- L'activité **Bois énergie** qui consiste en la fabrication et la commercialisation de biocombustibles de qualité supérieure qui emploie 123 personnes.

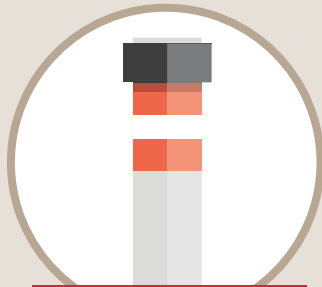


La part relative des trois activités ainsi que les structures juridiques qui les composent sont rappelées dans le diagramme ci-après.



Conduits  
de cheminée

56%



Cheminées  
industrielles

12%







Bois  
énergie

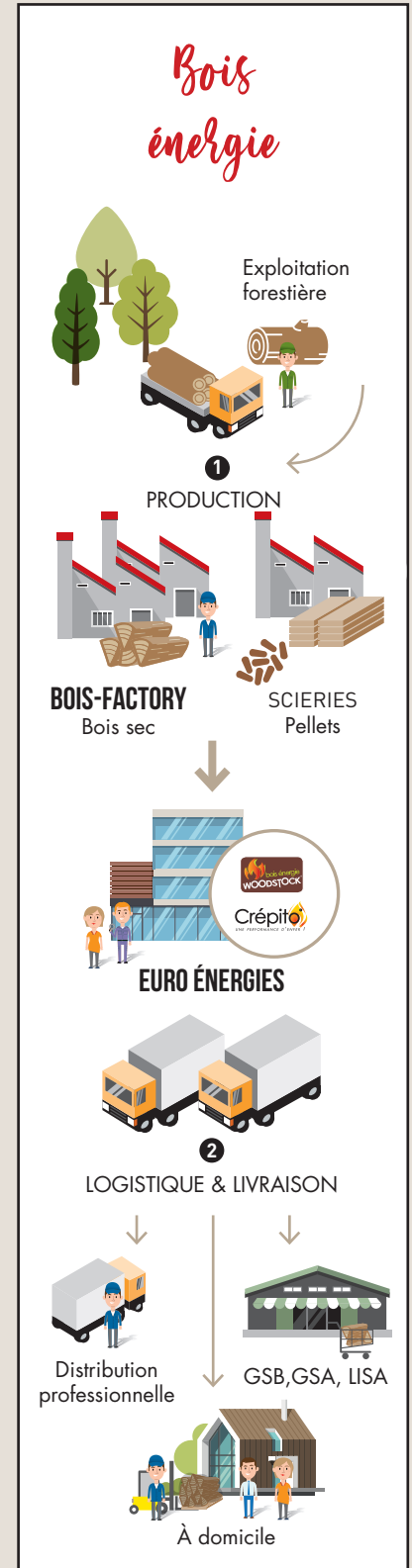
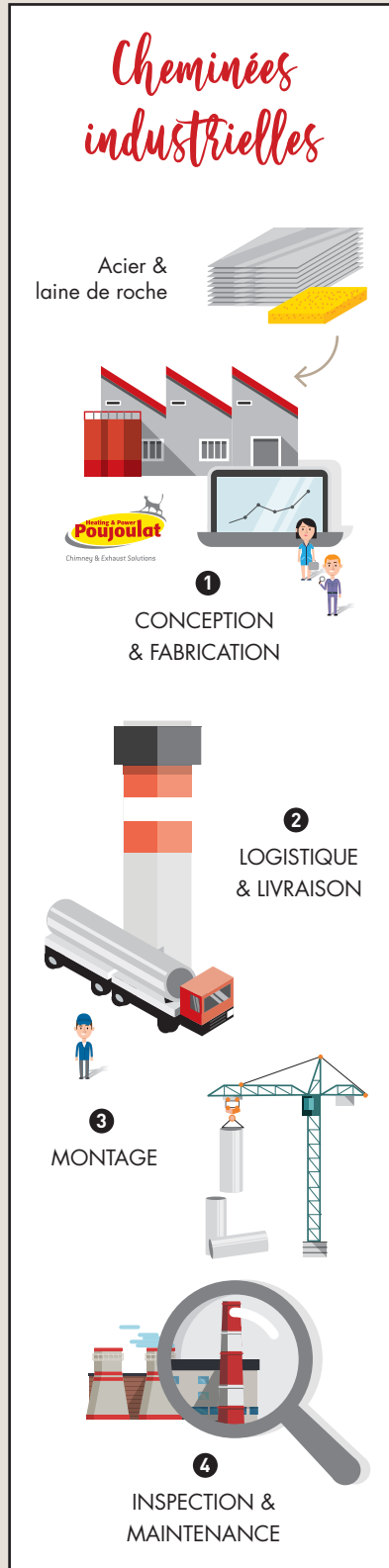
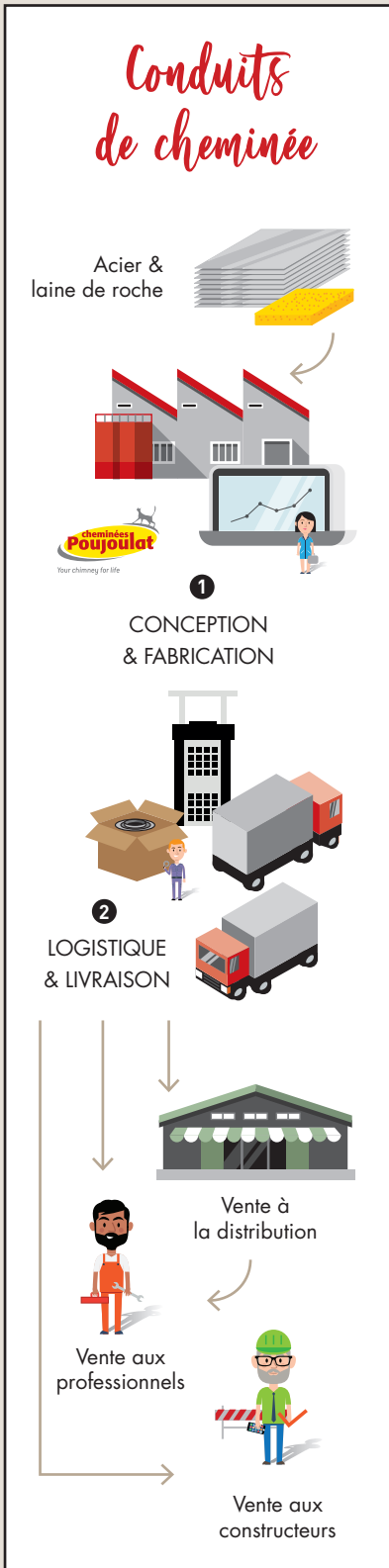
32%



POUJOLAT SA (B)  
 POUJOLAT BELUX (B)  
 POUJOLAT GMBH (D)  
 POUJOLAT UK LTD (UK)  
 POUJOLAT SP. Z O.O. (PL)  
 POUJOLAT BV (NL)  
 POUJOLAT SWITZERLAND (CH)  
 AMPÉRYA 79 SAS (F)  
  
 WESTAFLEX BÂTIMENT SAS (F)  
  
 TÔLERIE FORÉZIENNE SAS (F)

  
**BEIRENS SAS (F)**  
  
 → MCC2I SAS (F)  
  
**VL STAAL A/S (DK)**  
  
 → DST A/S (DK)

**EURO ÉNERGIES SAS (F)**  
 → BOIS-FACTORY 36 SAS (F)  
 → BOIS-FACTORY 42 SAS (F)  
 → SEF 42 SAS (F)  
 → BOIS-FACTORY 70 SAS (F)  
 → BOIS-FACTORY 81 SAS (F)



## LES VALEURS DU GROUPE

Le Groupe Poujoulat privilégie une vision de long terme pour développer ses activités.

Cette démarche s'articule autour de quatre engagements :

### Des produits exemplaires



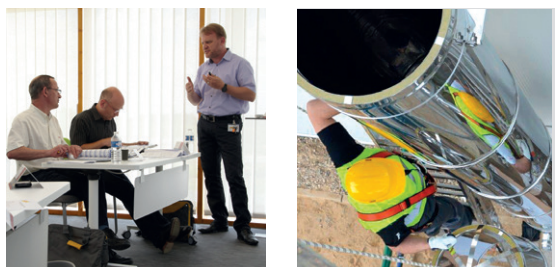
- Concevoir et développer durablement,
- Améliorer le pouvoir d'achat des utilisateurs grâce à l'efficacité énergétique,
- Sourcer de façon exemplaire les matières premières nécessaires à la fabrication,
- Tester de façon rigoureuse les performances des produits et valider celles-ci in situ.

### Des entreprises engagées



- S'ancrer durablement dans les territoires,
- Investir dans les outils de production pour pérenniser les activités locales,
- Recourir aux énergies renouvelables et décarbonées pour chauffer et éclairer nos usines et bureaux,
- Soutenir les initiatives sportives, culturelles et éducatives.

### L'investissement humain



- Promouvoir la mobilité en interne dès que faire se peut,
- Encourager la formation des équipes et notamment en vue d'améliorer la sécurité au travail,
- Développer des outils éducatifs comme l'école interne,
- Promouvoir et développer l'apprentissage,
- Améliorer les conditions de travail.

### La digitalisation



- Apporter davantage de services aux clients,
- Gagner en productivité,
- Réduire notre empreinte écologique,
- Améliorer le service après-vente pour qu'il soit plus performant et plus diligent.

## Rappel des enjeux choisis par le Groupe

La déclaration de performance extra-financière de l'exercice précédent avait permis de déterminer 8 enjeux pertinents choisis parmi 4 piliers (environnemental, sociétal, social et transversal). Comme indiqué à l'époque, le Groupe Poujolat a souhaité intégrer 3 enjeux nouveaux dont l'un, relatif aux achats, possède un indicateur clé de performance.

Comme l'année dernière, il ne nous est pas apparu pertinent, au regard de l'activité du Groupe, de reporter les données sur les enjeux suivants :

- Le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, l'alimentation responsable, équitable et durable ;
- Le bien-être animal ;
- La consommation de matières premières qui sera inclus dans l'enjeu environnemental lié à l'empreinte carbone et suivi au travers du taux de rebut.



### Le pilier social

- Améliorer la sécurité au travail et développer le bien-être au travail
- Développer les compétences et les savoir-faire
- Informer sur les accords collectifs
- Lutter contre les discriminations et promouvoir la diversité



### Le pilier sociétal

- Développer les valeurs de l'entreprise au travers du sponsoring sportif et du mécénat culturel et humanitaire
- Développer la démarche consomériste
- Développer les achats responsables incluant l'approvisionnement en bois



### Le pilier transversal

- Digitalisation

**4 PILIERS**  
**11 ENGAGEMENTS**



### Le pilier environnemental

- Lutter contre le changement climatique : améliorer la performance énergétique
- Réduire l'empreinte carbone
- Réduire l'empreinte environnementale liée aux déchets

## MÉTHODOLOGIE ET REPORTING

### Une démarche structurée et transversale

Afin de structurer la démarche et de couvrir toutes les dimensions de la RSE, le Groupe s’est appuyé sur la norme internationale ISO 26 000. Ce référentiel a permis de donner un cadre de référence et une cohérence globale aux différentes actions menées au sein de l’entreprise dans les domaines sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques.

#### (1) PÉRIMÈTRE

##### a. Périmètre temporel

Sauf exception, les données quantitatives et qualitatives portent sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 correspondant à l’exercice comptable du Groupe Poujoulat. Les exceptions feront l’objet d’une mention explicite au sein du présent rapport.

##### b. Périmètre de consolidation

Les informations fournies portent sur la société elle-même ainsi que sur l’ensemble des filiales intégrées globalement dans le périmètre consolidé.





Le périmètre du taux de couverture exclut :

Pour le segment **Conduits de cheminée** :

- La société SA Poujoulat Belgique qui est une holding financière sans activité propre,
- La société AMPÉRYA 79 qui clôture son deuxième exercice mais n’a pas réalisé de chiffre d’affaires et ne compte aucun salarié au titre de l’exercice.

Pour le segment **Bois énergie** :

- La société SEF 42 qui est entrée récemment dans le périmètre du Groupe
- La société BGDK, sur laquelle Euro Énergie n’exerce pas de contrôle, car il s’agit d’une société mise en équivalence.

Piliers	Enjeux	Taux de couverture par KPI par enjeu	Taux de couverture par pilier (moyenne)	Taux de couverture globale
 TRANSVERSAL	Digitaliser les services aux clients en interne et en externe	92,6 %	92,6 %	79 %
 SOCIAL	Améliorer la sécurité au travail et développer le bien-être au travail	97,8 %	98,4 %	
	Développer les compétences et savoir-faire	99,1 %		
 ENVIRONNEMENTAL	Améliorer la performance énergétique	83,5 %	62 %	
	Réduire l’empreinte carbone	35,4 %		
	Réduire l’impact environnemental lié aux déchets	67,2 %		
 SOCIÉTAL	Développer les valeurs de l’entreprise au travers du sponsoring sportif et du mécénat culturel et humanitaire	100 %	78,5 %	
	Développer la démarche consomériste	35,4 %		
	Développer les achats responsables incluant l’approvisionnement du bois	100 %		

Le périmètre de consolidation des indicateurs peut varier selon les informations considérées. Dans un souci de cohérence et afin de faciliter la lecture, le taux de couverture sera toujours exprimé au regard du chiffre d’affaires pour les 4 piliers.


#### Qu’est-ce qu’un KPI ?

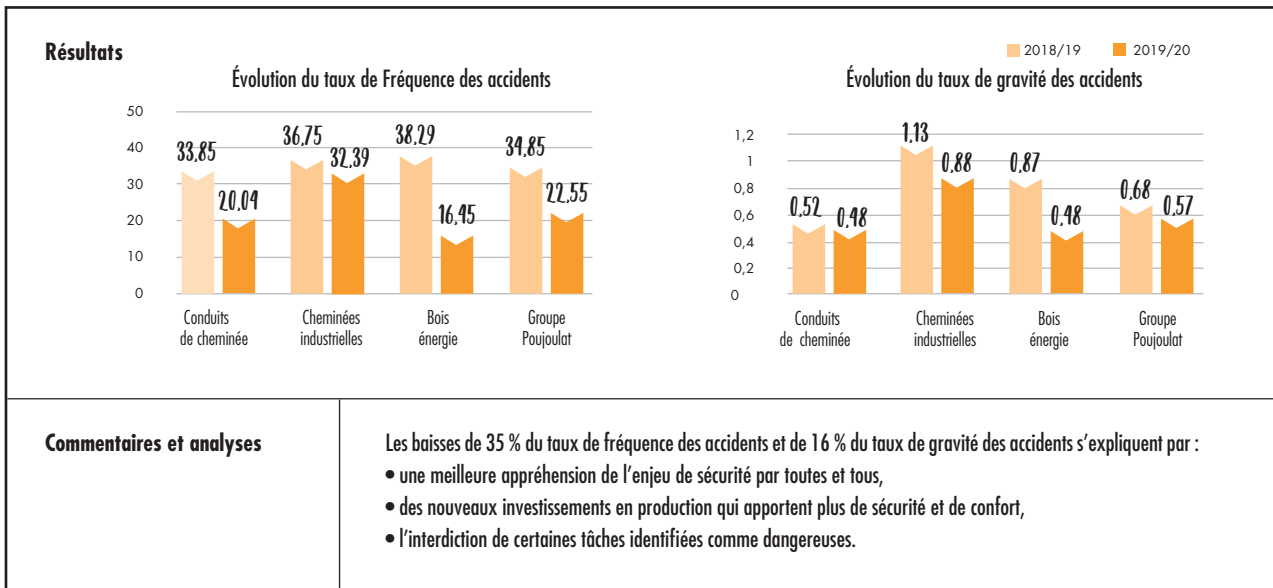
Le KPI pour « Key Performance Indicator » est l’indicateur clé de performance qui va permettre de mesurer la performance de l’entreprise pour les enjeux déterminés suite aux actions mises en place.

#### (2) MÉTHODOLOGIE

L’animation de la démarche RSE pour l’ensemble des activités et la consolidation des indicateurs sont assurées par la responsable RSE de la société Poujoulat SA. Un processus de collecte a notamment été mis en place afin de garantir la cohérence et la fiabilité des données (qualitatives et quantitatives) sur les volets social, environnemental et sociétal. Cette méthodologie permet une analyse fine selon cinq critères : définition, périmètre, unité, mode de calcul et contributeurs concernés.

La DPEF a été construite en capitalisant sur l’approche risque du Groupe. Nous avons alors repris la cartographie du Groupe pour trier les risques sociaux, sociétaux et environnementaux déjà identifiés par ailleurs. Ce travail d’identification des risques extra-financiers a permis de mettre en exergue la maîtrise et les politiques liées à ces enjeux de responsabilité sociétale. Nous nous sommes appuyés sur l’article R.225-105 du code de commerce pour procéder à notre analyse de risque ainsi que sur les travaux menés depuis 2011 en interne sur la norme ISO 26000.

PILIER	SOCIAL 
Enjeu	<b>AMÉLIORER LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DÉVELOPPER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL</b>
<p>Le bien-être au travail de l'ensemble des collaborateurs du Groupe Poujoulat est un enjeu majeur dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise. L'Humain tient une place prépondérante dans la vision de long terme et de progrès que porte le Groupe. L'ambition de Poujoulat est donc tout naturellement d'améliorer la santé et la sécurité au travail, de développer le bien-être au travail, de développer les compétences et les savoir-faire pour l'ensemble de ses collaborateurs et ceci tout au long de leur carrière professionnelle.</p>	
Indicateurs clés (KPI)	<p>Pour mesurer l'amélioration de la sécurité au travail de manière globale et comparable, le Groupe Poujoulat suit deux indicateurs clés de performance : le taux de fréquence (TF) et le taux de gravité (TG).</p> <p>TF = (Nombre d'accidents avec arrêts / nombre d'heures travaillées) x 10<sup>6</sup></p> <p>TG = (Nombre de jours d'arrêt de travail suite à un accident / nombre d'heures travaillées) x 10<sup>3</sup></p>
Taux de couverture des indicateurs	<b>97,8 %</b>
Principales actions conduites	<p><b>QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL / POUJOLAT SA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OSTÉOPATHE</b> : Depuis juin 2019, Poujoulat fait venir une fois par mois un ostéopathe afin de faciliter l'accès aux soins et de contribuer à la réduction des douleurs (en lien ou non avec l'activité professionnelle). 84 salariés ont pu bénéficier de ce service depuis sa mise en place. La personne prend rendez-vous via un lien doodle avec l'ostéopathe. La consultation se déroule ensuite selon les mêmes modalités que dans le privé, dans un local mis à disposition par l'entreprise. 85 % des consultations étaient en lien avec des douleurs au dos ou aux cervicales. Ce dispositif vient améliorer la qualité de vie au travail et contribue à la prévention des risques professionnels.</li> <li>• <b>DON DU SANG</b> : Le vendredi 24 janvier 2020, 46 personnes ont donné leur sang au sein de Poujoulat soit 22 litres de sang prélevés.</li> <li>• <b>MAINTIEN DANS L'EMPLOI (Concernant le maintien dans l'emploi en 2019/2020)</b> : Afin de favoriser le maintien dans l'emploi de nos collaborateurs, un travail en partenariat avec le SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés.) est réalisé. Sur l'exercice, cet échange a permis d'aboutir à 2 dossiers de financement pour des appareils auditifs, 1 dossier de cofinancement de casque anti-bruit bluetooth pour gérer les communications dans l'atelier, 1 dossier de cofinancement pour un bureau réglable en hauteur et les supports pour écran réglable, 1 dossier de cofinancement pour un tampon automatique.</li> <li>• <b>ERGONOMIE - SÉCURITÉ</b> : Nous poursuivons la prévention des risques professionnels sur plusieurs aspects. Chaque accident de travail est analysé avec les différents protagonistes en élaborant un arbre des causes et en identifiant les actions préventives. De plus, la sécurité est intégrée en amont de l'industrialisation afin de prévenir les risques professionnels. Des newsletters sécurité paraissent hebdomadairement afin de communiquer à l'ensemble des collaborateurs du site sur un message de prévention spécifique (prévention canicule, chasse aux risques, protection visuelle...). Sur 2019-2020, par exemple, un travail de fond a été mené sur les modalités de palettisation lors du filmage des produits en sortie de ligne de production afin de réduire les risques professionnels (moins de contrainte au niveau du dos, suppression de déplacement en marche arrière...). Le choix s'est porté sur un outil manuel d'aide à la palettisation qui sera déployé sur le prochain exercice.</li> </ul> <p><b>BEIRENS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La certification MASE : la démarche est engagée depuis le 3 décembre 2018. La société aurait dû passer l'audit de certification avant le 03/06/2020. Cependant, avec la crise sanitaire, il nous est accordé une prorogation de 12 mois. La société a donc théoriquement jusqu'au 03/06/2021 pour se présenter à l'audit de certification ;</li> <li>• La démarche TMS Pro : la société est engagée dans la démarche TMS Pro V2 de la CARSAT Centre Val de Loire. Nos personnes ressources ont fait la formation e-learning INRS « acquérir les bases en prévention des risques professionnels » préalable à la formation CARSAT « Devenir personne ressource du projet de prévention des TMS de l'entreprise ». Le début de cette formation CARSAT était prévue début avril. Cette dernière a été annulée en raison de la crise sanitaire. Les nouvelles dates de formation ne sont pas encore arrêtées.</li> </ul> <p><b>MCC2I</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition de projecteurs de peinture pour réduire la pénibilité.</li> </ul> <p><b>BF 36</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition de systèmes d'aspiration des poussières de bois.</li> </ul>



## FOCUS L'adaptation du Groupe Poujoulat au contexte COVID19

Comme tous les hivers, une communication est diffusée sur la prévention des maux de l'hiver. Cette année, cette communication s'est vue renforcée par l'arrivée de la COVID-19 et les gestes barrières associés. Une cellule de crise a été activée dès fin février afin d'adapter au fur et à mesure les consignes du gouvernement. Les managers ont relayé les informations auprès de leurs équipes via des supports de communication. Les personnes vulnérables ont été mises en relation avec la médecine du travail. Les Sauveteurs Secouristes au Travail ont été formés sur les procédures spécifiques à la COVID-19. Le site a été fermé le 17 mars 2020, en conservant une activité minimum grâce aux personnes clés identifiées.

Toutes les mesures sanitaires ont été mises en place pour la reprise d'activité : les horaires des équipes décalés pour faciliter le flux, des sens de circulation mis en place, des jauges affichées limitant le nombre de personnes dans chaque lieu, la désinfection quotidienne des postes de travail et des communs, des aménagements de postes, la mise en place de plexiglas pour supprimer les contacts physiques, un protocole de chargement/déchargement spécifique...

Le travail à moins d'un mètre est interdit, si une activité indispensable le nécessite, une dérogation écrite est émise pour l'activité et la personne avec une formation au port du masque. Des masques barrières sont mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs pour ceux qui souhaitent en porter dans l'entreprise. De plus, Poujoulat a offert deux masques lavables à chacun pour une utilisation personnelle.

Chaque collaborateur a suivi un accueil sécurité spécifique à son retour sur site avec la remise d'un flyer reprenant l'ensemble des consignes sanitaires ainsi qu'un kit hygiène (contenant du désinfectant, du gel hydroalcoolique, de l'essuie-tout). Les collaborateurs travaillant hors site ont également reçu un accueil sécurité (en visio), un kit hygiène adapté (contenant des masques et une visière) et un flyer spécifique.

Des audits terrain sont réalisés pour veiller à la bonne application des consignes sanitaires.

### FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou un mouchoir




Utilisez un mouchoir  
à usage unique et le jeter



Ne pas serrer la main,  
et éviter les embrassades



Si vous êtes malades,  
portez un masque

PILIER	SOCIAL 
Enjeu	<b>DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LES SAVOIR-FAIRE</b>
<p>La formation des collaboratrices et des collaborateurs est le moyen privilégié par le Groupe Pujoulat pour accroître les compétences et les savoir-faire. Pour incrémenter l'expertise de chacun, source d'épanouissement intellectuel et permettre le développement de la polyvalence, source de résilience pour l'entreprise, le Groupe ouvre la possibilité à tout salarié la possibilité de se former dans le cadre d'une démarche cohérente avec ses fonctions ou en anticipation d'une évolution de ses tâches. Les formations peuvent être assurées inter-entreprise ou intra-entreprise par des formateurs internes ou externes.</p>	
Indicateurs clés (KPI)	Pour mesurer cet enjeu, l'indicateur choisi est le nombre total d'heures de formation sur le périmètre Groupe (le périmètre temporel est l'année civile).
Taux de couverture des indicateurs	<b>99,1 %</b>
Principales actions conduites	<p>Le principal projet concerne l'école de formation production dont l'enjeu est le maintien des compétences dans un contexte de renouvellement des collaborateurs au regard de la pyramide des âges. Le processus se poursuit et se concrétise. Le comité de pilotage a validé l'ensemble des modules de formation. 9 formateurs internes (5 hommes, 4 femmes) ont été accompagnés par la CCI et sont en capacité de dispenser l'ensemble des modules, aussi bien théoriques (sécurité, qualité) que pratiques. Depuis début 2020, 52 salariés ont bénéficié de 1 367 heures de formation dans ce cadre. Concernant les filiales, la majorité des heures de formation ont été consacrées à la sécurité au travail.</p>
Résultats	<b>13 609,75</b> heures de formation dispensées (vs 17 129 heures l'année précédente)
Commentaires et analyses	<p>Le programme réalisé de formation a connu un écart avec le prévisionnel pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3.000 heures de formations étaient prévues dans le cadre de l'école de formation. Le projet ayant pris du retard, les formations n'ont pas eu lieu.</li> <li>• 1.300 heures étaient prévues pour le service ADV, du fait de la réorganisation du service client, ces formations n'ont pas eu lieu.</li> </ul>

Lors de la précédente Déclaration de Performance Extra-Financière, le Groupe avait indiqué suivre deux enjeux nouveaux au sein du pilier social :

- **les informations liées aux accords collectifs,**
- **la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité.**

**Sur le premier enjeu**, en raison notamment de la crise sanitaire qui a contraint fortement les réunions et l'organisation du dialogue social, il a été convenu de surseoir au suivi de cet enjeu. Néanmoins, il est utile de rappeler que la signature de l'accord sur les Négociations Annuelles Obligatoires a été réalisée en juillet 2019. Entre octobre 2019 et mars 2020 ont eu lieu des échanges entre la direction et les représentants du personnel visant à la signature d'un accord collectif sur l'égalité professionnelle, articulé autour de 4 thèmes que sont la rémunération effective, les promotions et l'évolution professionnelle, les qualifications et la formation. La crise sanitaire n'a pas permis la signature de cet accord, qui sera proposé au cours des NAO débutant en juin 2020. Le dialogue social pour une majorité des sociétés françaises du Groupe est assuré par un comité social et économique.

**Sur le second enjeu**, rappelons en premier lieu que quasiment toutes les offres d'emploi sont diffusées au sein de l'entreprise afin de favoriser l'évolution en interne. Chaque collaborateur postulant se voit systématiquement proposer un entretien par le service Ressources Humaines et reçoit une réponse objective


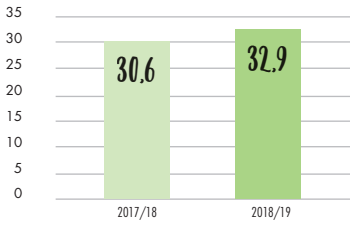
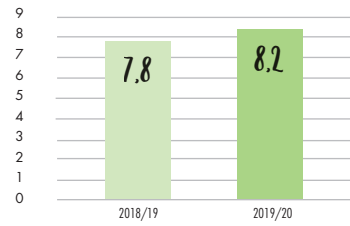
et argumentée sur le devenir de sa candidature.

Par ailleurs, dans le cadre du nouveau règlement intérieur, un module de formation abordant les sujets de l'équité et du respect de tous les collaborateurs a été dispensé à l'ensemble des managers. 8 sessions ont regroupé 70 collaborateurs, représentant 140 h de formation. En matière de lutte contre les discriminations, la société Beirens a embauché en contrat d'apprentissage, le 2 septembre dernier, un jeune réfugié de nationalité camerounaise. Le 1<sup>er</sup> septembre, un jeune réfugié de nationalité malienne a été embauché en CDD après une période d'apprentissage. Enfin, la société compte un troisième jeune réfugié en apprentissage de nationalité guinéenne. Ces trois jeunes ont effectué un CAP serrurier métallier.

Enfin, concernant l'index d'égalité femmes/hommes : Pujoulat SA obtient la note de 79 sur 100. Sur l'un des indicateurs les plus pertinents, à savoir l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, la différence de rémunération est de 0,20 % à l'avantage des collaboratrices en moyenne pondérée.

### FOCUS *Charte de management*

Une charte de management a été distribuée aux managers du Groupe Pujoulat pour donner un cadre et des orientations de management autour de trois axes : « **je pilote mon activité, je guide mon équipe et je communique.** »

PILIER	ENVIRONNEMENTAL 												
Enjeu	LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE												
	<p>Le Groupe Poujoulat est pleinement engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique en tant qu'acteur économique mettant en marché des produits permettant de réduire les émissions de dioxyde de carbone des clients finaux (produits permettant le recours à des générateurs utilisant des énergies renouvelables, produits permettant d'accroître l'efficacité des systèmes utilisant une énergie fossile, fabrication et commercialisation de biocombustibles en substitution d'énergie fossile). Mais le Groupe est également engagé en tant qu'utilisateur d'énergie en privilégiant des sources d'énergie renouvelable (biomasse pour le chauffage des principaux sites industriels) et en réduisant ses approvisionnements en électricité par l'utilisation de systèmes économes (éclairage, machines-outils, ...).</p>												
Indicateurs clés (KPI)	<p>Pour mesurer l'amélioration de son empreinte carbone (EC) et de son efficacité énergétique (EE), le Groupe Poujoulat suit deux indicateurs de performance :</p> <p>EC = Masse de CO<sub>2</sub> en kg / heure travaillée  EE = Nombre de kWh d'électricité / heure travaillée</p>												
Taux de couverture des indicateurs	<p>EC : <b>35,4 %</b> du chiffre d'affaires  EE : <b>83,5 %</b> du chiffre d'affaires</p>												
Principales actions conduites dans l'année	<p>Un plan de remplacement pluri-annuel de l'ensemble des luminaires par des technologies à LED a été engagé suite à des études réalisées sur les sites de Beirens et de Poujoulat. Il est prévu qu'il permettra la réduction de jusqu'à 70 % des consommations d'électricité liées à l'éclairage.</p> <p>Concernant l'empreinte carbone, le Groupe Poujoulat a dans les années passées réalisé des projets afin de valoriser celle-ci vis-à-vis des énergies fossiles. Ainsi par exemple, en 2012, la construction d'une chaufferie biomasse a permis de substituer l'utilisation du gaz propane par le bois énergie pour le chauffage de l'ensemble du site de Niort.</p> <p>De même, l'intégration d'une chaufferie Bois sur le site de Bois-Factory 36 lors de sa création en 2012 a permis de s'affranchir de l'utilisation d'énergie fossile pour le séchage du bois. Cette chaufferie a de plus été dimensionnée de manière à fournir 100 % du chauffage à l'usine de Beirens située à proximité, en lieu et place du gaz naturel.</p> <p>Dans l'optique de réduire les émissions indirectes de gaz à effet de serre pour Poujoulat SA, 2 groupes de travail visant à baisser le taux de chutes de matière en production ont été créés en 2018 afin de traiter les causes principales de génération de rebuts d'une part et de chutes techniques d'autre part.</p> <p>Des mesures et des analyses ont ainsi été mises en œuvre pour trouver des leviers d'amélioration et des actions correctives selon ces 2 axes. L'objectif est ici de mettre l'accent sur la diminution du premier poste identifié comme émetteur de GES dans le bilan carbone, à savoir les intrants : ceux-ci représentent en effet 57 % des émissions globales sur l'exercice 2018-2019.</p>												
Résultats	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="502 1420 853 1706"> <p><b>INDICATEUR CARBONE</b> en kg CO<sub>2</sub> eq / heure travaillée</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Indicateur (kg CO<sub>2</sub> eq / heure travaillée)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2017/18</td> <td>30,6</td> </tr> <tr> <td>2018/19</td> <td>32,9</td> </tr> </tbody> </table> </div> <div data-bbox="949 1420 1300 1706"> <p><b>INDICATEUR DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE</b> en kWh / heure travaillée</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Indicateur (kWh / heure travaillée)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2018/19</td> <td>7,8</td> </tr> <tr> <td>2019/20</td> <td>8,2</td> </tr> </tbody> </table> </div> </div>	Année	Indicateur (kg CO <sub>2</sub> eq / heure travaillée)	2017/18	30,6	2018/19	32,9	Année	Indicateur (kWh / heure travaillée)	2018/19	7,8	2019/20	8,2
Année	Indicateur (kg CO <sub>2</sub> eq / heure travaillée)												
2017/18	30,6												
2018/19	32,9												
Année	Indicateur (kWh / heure travaillée)												
2018/19	7,8												
2019/20	8,2												
Commentaires et analyses	<p>Les indicateurs clés de performance ont augmenté par rapport à l'an dernier. Les gains de productivité ont une influence majeure sur les résultats de ces KPI. Néanmoins, le Groupe Poujoulat continue de verdier son approvisionnement énergétique (recours à la biomasse, électricité bas carbone, ...). Le KPI relatif à l'efficacité énergétique repose sur les consommations facturées entre avril 2019 et mars 2020. Le bilan carbone est réalisé conformément au scope 3, il s'agit du périmètre le plus exigeant.</p>												

**FOCUS**

*Un groupe qui s'approvisionne majoritairement en énergie décarbonée*

Une large part du chauffage des locaux de Niort et de Buzançais est alimentée par la biomasse (près de 100 000 m<sup>2</sup>).

**Concernant l'électricité, avec un contenu carbone moyen de 16,3 g de CO<sub>2</sub> équivalent / kWh, le Groupe Poujolat bénéficie d'un contrat de fourniture d'électricité en France qui est extrêmement performant du point de vue de l'impact climatique.**

En effet, selon une étude de PWC publiée le 10 février dernier, le contenu CO<sub>2</sub> moyen des grands producteurs européens d'électricité s'élève à 296 g de CO<sub>2</sub> équivalent / kWh.

**FOCUS**


*Bientôt du solaire photovoltaïque*



Le Groupe Poujolat envisage de poursuivre la diversification de son mix de consommation d'énergie renouvelable en investissant dans les prochains mois dans une centrale de production solaire photovoltaïque de 200 kWc afin de couvrir une partie de ses besoins avec une électricité renouvelable autoconsommée. Cet investissement devrait permettre de couvrir 5 à 6 % des besoins du site de Niort.



La chaufferie biomasse Celsius (Poujolat SA) - The biomass plant Celsius (Poujolat SA)

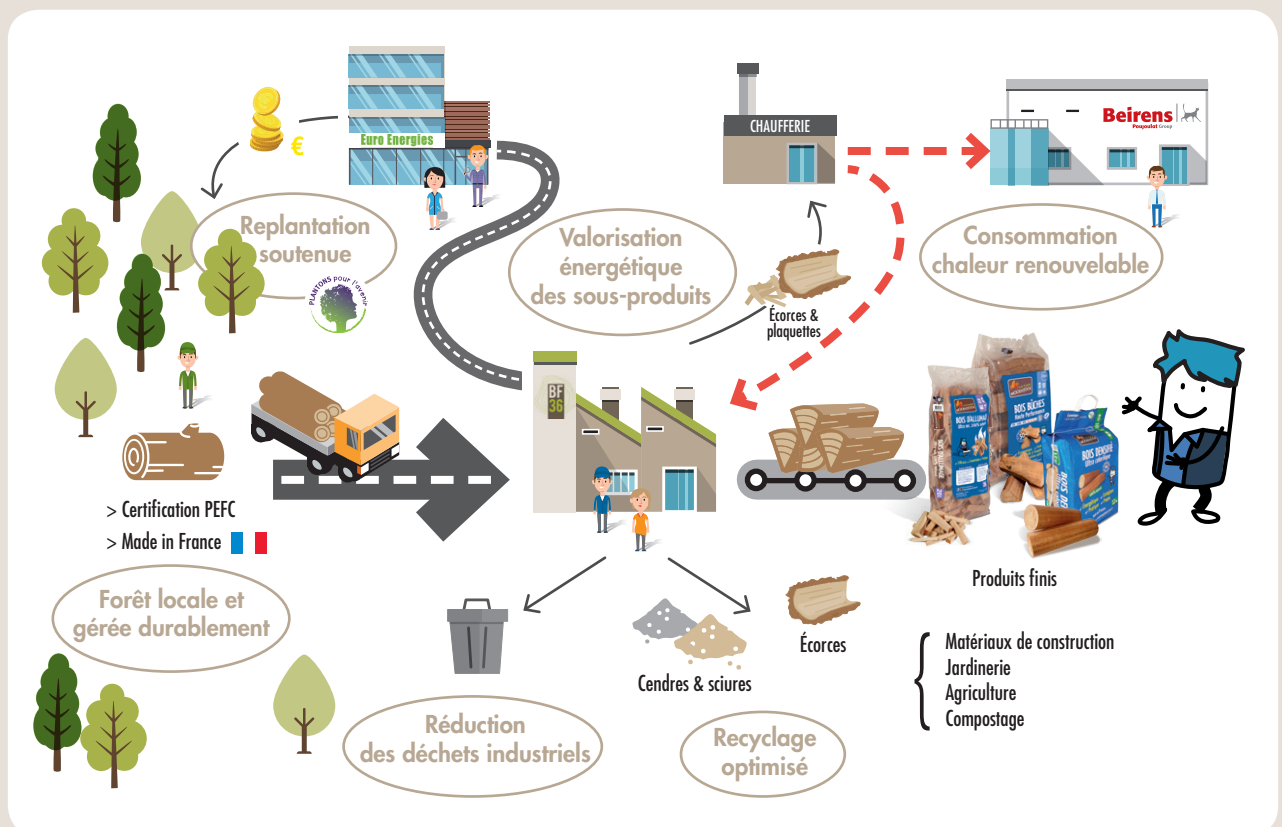
PILIER	ENVIRONNEMENTAL 
Enjeu	RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE LIÉE AUX DÉCHETS
<p>Réduire l'impact environnemental lié aux déchets est une priorité. Cet enjeu répond à la fois à une éthique environnementale et à l'amélioration de la performance économique en réduisant des charges et en identifiant des voies de valorisation économique. Chaque entité est responsable de ses déchets dans le respect de la réglementation du pays concerné. Quelle que soit la branche d'activité (Conduits de cheminée, Cheminées industrielles ou Bois énergie), les responsables de site sont sensibilisés à cet enjeu majeur par le service QSE ou par des animateurs dédiés à ces problématiques.</p>	
Indicateurs clés (KPI)	Part des déchets recyclés (en %)
Taux de couverture des indicateurs	67,2 %
Principales actions conduites	<p>Le Groupe Poujoulat a révisé sa politique de gestion des déchets durant l'exercice en s'attachant les services d'un prestataire unique pour l'ensemble des sites de production en France. Ce changement a permis d'harmoniser les pratiques des différents sites français et d'augmenter le taux de recyclage notamment en intégrant les cendres issues de la combustion de biomasse dans un système de récupération et de valorisation (compostage). D'une façon plus générale, l'ensemble des entités du Groupe Poujoulat ont été sensibilisées au tri, action indispensable à l'amélioration du taux de recyclage des déchets.</p>
Résultats	93 %
Commentaires et analyses	<p>Le contrat avec le prestataire unique a permis d'organiser des actions de tri pour l'aluminium et les différents types d'inox (316 et 304). Il a également permis la mise en place d'actions de packmattage afin de réduire les volumes.</p> <p>Concernant les usines de production de bois de chauffage (BF 36 et BF 42), le calcul du taux de recyclage a été réalisé en « neutralisant » les sous-produits qui ont été valorisés dans la chaudière biomasse sur site, permettant le séchage des bois (et parfois le chauffage des locaux) à partir d'une source d'énergie renouvelable.</p>

93 %  
des déchets recyclés en 2019/2020  
sur le périmètre concerné




## FOCUS Pour la branche Bois énergie et ses unités de production, une gestion circulaire de la ressource biomasse

### L'exemple de Bois-Factory 36 :



L'activité des unités de production Bois-Factory se caractérise par la transformation de grumes en différents produits finis (bois bûches, bois d'allumage et briquettes). Cette activité génère des déchets plastiques liés à l'opération de conditionnement et des sous-produits provenant de la matière première bois (écorces, chutes, sciures). Chez BF36, une grande majorité des sous-produits (écorces principalement) est valorisée dans la chaudière biomasse dont la production renouvelable permet d'alimenter en énergie le process industriel de séchage du bois et de chauffer les locaux de la société Beirens. Cette combustion génère des cendres qui seront valorisées comme le surplus d'écorces et la sciure via des voies de valorisations diverses (matériaux de construction, jardinerie, agriculture, compostage).

Enfin, Euro Énergies, filiale de Poujoulat SA et actionnaire majoritaire des sociétés Bois-Factory 36 et Bois-factory 42, abonde chaque année un fond de replantation (Plantons pour l'avenir) qui permet de rajeunir la forêt française et de stocker du carbone sur pied. L'engagement annuel d'Euro Énergies permet de replanter 10 000 arbres sur 8 hectares.

PILIER	SOCIÉTAL 
<b>Enjeu</b>	<b>DÉVELOPPER LES VALEURS DE L'ENTREPRISE AU TRAVERS DU SPONSORING SPORTIF ET DU MÉCÉNAT ÉCOLOGIQUE, CULTUREL ET HUMANITAIRE</b>
Le Groupe Pujoulat est fondamentalement attaché aux secteurs du sport, de la culture, de l'environnement et aux actions humanitaires. C'est la raison pour laquelle, en se reposant sur ses valeurs - l'humain, l'ancrage territorial, le progrès, le patrimoine et le développement durable - le Groupe continue à soutenir des projets sportifs, culturels, environnementaux et humanitaires.	
<b>Indicateurs clés (KPI)</b>	% du chiffre d'affaires consolidé dédié au sponsoring et au mécénat.
<b>Taux de couverture des indicateurs</b>	<b>100 %</b>
<b>Principales actions conduites</b>	<p>En matière de <b>sponsoring sportif</b>, le soutien s'est porté cette année encore sur la voile et d'autres sports (école de formation des chamois niortais, clubs de rugby et de volley-ball de Niort, ...).</p> <p>Sur le <b>volet culturel</b>, le Groupe Pujoulat a accompagné le festival de peinture de Magné et cette année, il a décidé de soutenir le domaine national de Chambord à l'occasion des 500 ans du château (voir focus ci-après).</p> <p>Sur le <b>volet environnemental</b>, le Groupe Pujoulat poursuit son soutien au fonds de replantation « Plantons pour l'avenir » (voir focus ci-après).</p>
<b>Résultats</b>	<b>0,12 % du chiffre d'affaires consolidé Groupe</b>
<b>Commentaires et analyses</b>	Le ratio alloué au sponsoring et au mécénat est stable dans un contexte de croissance du chiffre d'affaires. Ce qui correspond à une <b>augmentation du soutien financier de plus de 4 %</b> .

## FOCUS

### Soutenir l'éducation, la recherche et l'innovation

Le Groupe Pujoulat travaille régulièrement avec les universités et les laboratoires de recherche associés. Ces collaborations permettent de développer les connaissances en matière de sécurité et de qualité des équipements et systèmes, d'émissions de polluants, d'efficacité énergétique, ...

Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe a inauguré un laboratoire conjoint OPTIFUM avec les scientifiques du laboratoire Pprime (CNRS, Université de Poitiers, ISAE-ENSMA). Ce projet soutenu par l'Agence Nationale de la Recherche et la région Nouvelle-Aquitaine va permettre de travailler sur les questions de sécurité incendie.

Lionel DRUETTE, Frédéric COIRIER, Marion BLIN, Pierre de SOUFFRON & Thomas ROGAUME

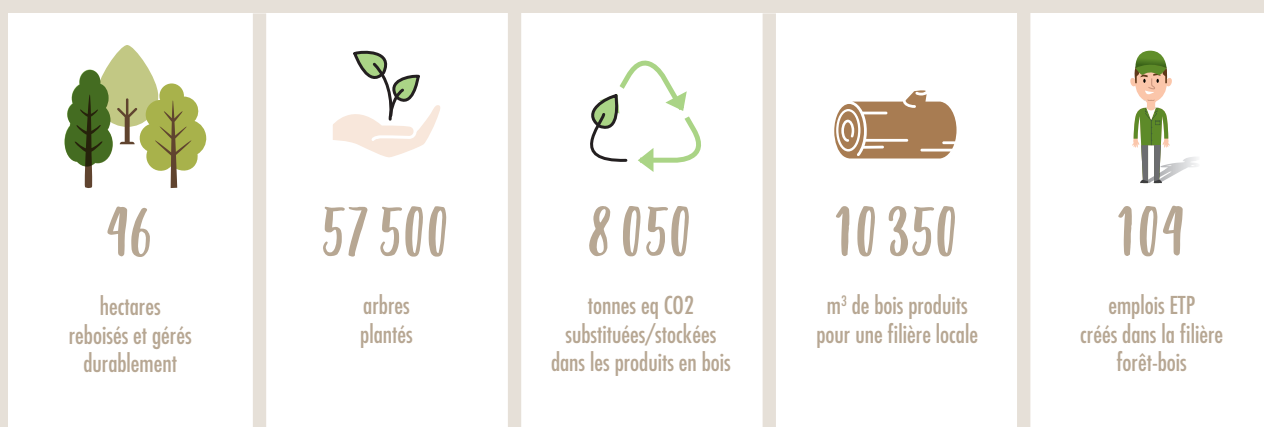


**FOCUS**

## Plantons pour l'avenir : un fonds de replantation forestier dans lequel le Groupe Poujoulat s'implique.

La forêt française est en croissance biologique nette puisque sur 90 millions de mètres cube d'accroissement biologique annuel, environ 50 % de cette croissance est prélevée. Cela s'est traduit par un doublement de la surface forestière en France métropolitaine depuis 1830 qui s'établit aujourd'hui à 17 millions d'hectares. Néanmoins, pour régénérer la forêt et la rajeunir, des démarches de replantation sont nécessaires.


C'est la vocation du fonds de replantation « Plantons pour l'avenir » qui accompagne des projets qui répondent à une demande de propriétaires forestiers. Le Groupe Poujoulat s'y investit depuis sa création. Selon le fonds, le soutien financier du Groupe Poujoulat, depuis 2015, a permis de porter les actions et obtenir les impacts suivants :



## **FOCUS** Le Groupe Poujoulat soutient le château de Chambord

À l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de l'édification du château de Chambord, le Groupe Poujoulat et le Domaine national de Chambord ont signé une convention de mécénat financier afin que le Groupe Poujoulat apporte un soutien à plusieurs opérations de rénovations. Il s'agit notamment de restaurer les poêles de masse, les cheminées et d'entretenir la réserve forestière. Fleuron de l'architecture édifié à partir de 1519 à la demande de François 1<sup>er</sup>, amoureux des arts et de la chasse, le château de Chambord est aujourd'hui l'emblème de la Renaissance, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1981. Plus d'un million cent mille visiteurs ont découvert ou redécouvert le château en 2019.




PILIER	SOCIÉTAL 
<b>Enjeu</b>	<b>DÉVELOPPER LA DÉMARCHE CONSOMÉRISTE</b>
<p>L'activité principale du Groupe Poujolat est la fabrication et la commercialisation de conduits de cheminée pour des clients professionnels (installateurs, grossistes ou distributeurs). Le Groupe est donc dans une démarche commerciale classiquement B to B. Pourtant, le Groupe a choisi de développer un service intégré d'accompagnement pour les consommateurs/particuliers soucieux, en amont d'un projet ou même une fois l'installation réalisée, de recueillir des informations utiles et des conseils avisés pour que l'installation de chauffage fonctionne de façon optimale.</p> <p>Un service consommateur a donc été créé pour la marque Poujolat. Il a pour objectif d'insuffler une démarche consomériste au sein de l'entreprise comme une véritable philosophie.</p> <p>Cette démarche concerne l'ensemble des services de l'entreprise et place le consommateur au cœur du système. Les objectifs de cette démarche consomériste et de la mise en place d'outils sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner chaque consommateur quelle que soit la nature de sa demande (projet ou installation réalisée avec ou sans produits du Groupe) pour lui apporter un conseil avisé,</li> <li>• Rendre les consommateurs ambassadeurs des produits,</li> <li>• Se différencier de la concurrence,</li> <li>• Donner une dimension nouvelle et des moyens supplémentaires à l'esprit de responsabilité qui anime la marque.</li> </ul> <p>Échanger avec le consommateur sur ses envies et ses besoins pour que demain, consommer les marques du Groupe Poujolat signifie « consommer mieux » aux yeux de tous nos consommateurs. Nous intégrons cet état d'esprit consomériste dans notre système. Ainsi nous allons pouvoir les écouter, les comprendre et créer une réelle relation durable avec eux car la satisfaction du client et sa montée en compétence permettent de valoriser nos métiers et nos produits.</p>	
<b>Indicateurs clés (KPI)</b>	La note moyenne obtenue par les installateurs évalués entre le 1 <sup>er</sup> avril 2019 et le 31 mars 2020 dans le cadre du service CAT-LEAD (évaluation dans les 60 jours qui suivent la mise en relation)
<b>Taux de couverture des indicateurs</b>	Cet indicateur mesure la satisfaction client dans le cadre d'un service ayant reçu 4 165 demandes sur l'exercice. <i>Le taux de couverture s'élève à 35,4 %</i>
<b>Principales actions conduites</b>	<p>Le service consommateur a enregistré sur l'exercice 4 165 demandes de mises en contact avec un installateur (soit une croissance de demande de 19 %). Chaque mise en relation fait l'objet d'un questionnaire de satisfaction dont le taux de réponse s'élève à 16 %.</p> <p>Cette année, le service consommateur a rappelé systématiquement les consommateurs, mis en relation, le désirant. Les forces de vente du Groupe Poujolat ont été sensibilisées à la réactivité des réponses des installateurs partenaires de la démarche.</p>
<b>Résultats</b>	<i>La note moyenne obtenue est de 2,8/5</i> (vs 2,8/5 l'année dernière)
<b>Commentaires et analyses</b>	<p>Cette note moyenne est stable par rapport à l'an dernier. Les notes inférieures à la moyenne traduisent majoritairement l'absence de succès dans la mise en relation entre le consommateur final et l'installateur partenaire. Le Groupe Poujolat vise à atteindre la note de 3,5/5 à court terme.</p> <p>Par ailleurs, le Groupe reste très présent sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, ...)</p> <p>De son côté, Euro Énergies organise un service pour prendre les questions et les remarques relatives au bois énergie, aux biocombustibles et aux bonnes pratiques.</p>

# Le service consommateur vous accompagne avant, pendant et après la réalisation de vos projets.

Un projet, une question, une idée ... Interagissez avec le service consommateur de Poujoulat, nous sommes à votre écoute pour porter la meilleure solution en termes de confort, de bien-être et d'efficacité énergétique.



PILIER	SOCIÉTAL 
Enjeu	DÉVELOPPER LES ACHATS RESPONSABLES INCLUANT L'APPROVISIONNEMENT DU BOIS
<p>Le Groupe Poujolat en qualité d'industriel sur ses différents segments de marché (conduits de cheminée, cheminées industrielles et bois énergie) sollicitent des fournisseurs de matières premières et de consommables. Le Groupe attache une grande importance au sourcing auprès de fournisseurs qui partagent ses valeurs et qui le manifestent par des engagements sociaux, environnementaux et sociétaux. En contrepartie, le Groupe Poujolat s'engage avec ses fournisseurs à privilégier les contrats de long terme, les fournisseurs locaux pour le bois, le paiement comptant, ...</p> <p>Pour l'activité Bois énergie, le Groupe Poujolat souhaite travailler dans un cadre de durabilité maximisée auprès de ses fournisseurs de bois. Il privilégie ainsi les bois issus de forêts gérées durablement (PEFC) et prélevés dans un rayon kilométrique raisonnable autour des usines de production de bois de chauffage.</p>	
Indicateurs clés (KPI)	<p>Nombre de fournisseurs signataires de la charte achats responsables (résultats attendus courant de l'exercice 2020/21)</p> <p>Rayon moyen pondéré d'approvisionnement de matières forestières (grumes, rondins) pour nos sites de production de bois de chauffage et bois d'allumage</p>
Taux de couverture de l'indicateur	100 % du périmètre concerné
Principales actions conduites	<p>Au cours de l'exercice passé, le Groupe Poujolat a préparé les éléments pour une charte achats responsables qui sera soumise aux principaux fournisseurs des branches « métal ». Cette charte permettra de valider des engagements mutuels entre Poujolat et ses fournisseurs en matière d'équité financière, de respect des normes, d'éthique des affaires, de qualité, de sécurité, de respect de l'environnement, de lutte contre les discriminations, ...</p> <p>Par ailleurs, au cours de l'exercice passé, la branche Bois énergie, à travers l'entreprise Euro Énergies et ses filiales Bois-Factory 36 et Bois-Factory 42, a obtenu la certification PEFC respectivement sur le domaine d'application « négoce de bois énergie » et « bois de chauffage » selon la méthode utilisée dite du transfert en crédit quantité.</p>
Résultats	126 kilomètres
Commentaires et analyses	Notre rayon d'approvisionnement moyen montre que nos produits sont « made in France », issus de forêts de proximité réduisant autant que possible les distances de transport en camion

## FOCUS *Qu'est-ce que la certification PEFC ?*

La certification forestière atteste du respect des fonctions environnementales, sociétales et économiques de la forêt.


La certification PEFC repose sur deux mécanismes complémentaires :

- la certification forestière,
- la certification des entreprises qui transforment le bois afin d'assurer la traçabilité de la matière depuis la forêt jusqu'au produit fini.

**C'est cette deuxième certification qu'ont obtenu les sociétés Euro Énergies, Bois-Factory 36 et Bois-Factory 42.**

La certification de la chaîne de contrôle PEFC est **délivrée aux entreprises par un organisme certificateur indépendant.**

Elle consiste à suivre les bois certifiés depuis la forêt, et tout au long de la chaîne de transformation et de commercialisation, pour aboutir en bout de chaîne à un produit fini certifié PEFC. À chaque étape, le bois certifié utilisé doit être clairement identifiable dans les stocks et sur les documents commerciaux des entreprises. La chaîne de contrôle concerne tous les maillons de la production, de la récolte du bois jusqu'à la commercialisation du produit en bois ou à base de bois (tel que le papier par exemple). Achats et ventes sont ainsi contrôlés et tracés, pour assurer au consommateur final une fiabilité maximale.

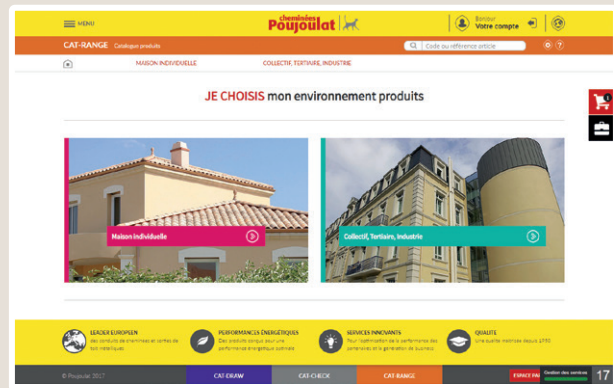
PILIER	TRANSVERSAL 
Enjeu	DIGITALISER LES SERVICES AUX CLIENTS EN INTERNE ET EN EXTERNE
	<p>La transformation digitale désigne les changements associés à l'intégration de la technologie digitale dans tous les process et activités de l'entreprise, jusqu'à s'immiscer dans le business model. Elle se base sur plusieurs grands piliers : la mobilité, le temps réel, l'internet des objets, le big data et l'universalité d'internet. Elle est aujourd'hui incontournable pour garantir un haut niveau de satisfaction utilisateur (utilisateurs internes, clients, fournisseurs) à côté de la qualité et des conditions de contractualisation. La transformation digitale a bouleversé les chaînes de valeurs en plaçant encore davantage le besoin client au cœur de la stratégie de l'entreprise.</p> <p>Elle modifie les habitudes de travail pour l'ensemble des équipes du Groupe. Les métamorphoses engagées par le Groupe Poujoulat reposent sur la participation nouvelle des salariés aux nouveaux outils, l'évolution constante des métiers et des modes de travail. Elle participe à toujours mieux répondre aux besoins de nos collaborateurs, clients et fournisseurs. Elle contribue à améliorer la performance de l'entreprise sur le plan économique et social. Les intérêts de la digitalisation des services aux clients internes et externes sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• positionner les clients au centre des échanges avec le Groupe pour en améliorer la relation et la satisfaction ;</li> <li>• renforcer l'innovation et se différencier de la concurrence ;</li> <li>• améliorer la productivité des équipes internes ;</li> <li>• faciliter et accompagner les clients dans la distribution des produits du Groupe ;</li> <li>• communiquer sur les spécificités des produits du Groupe ;</li> <li>• s'adapter aux nouveaux usages induits par les nouvelles technologies digitales pour mieux répondre aux attentes des utilisateurs.</li> </ul>
Indicateurs clés (KPI)	Nombre de jours de travail dédiés à la digitalisation des activités du Groupe Poujoulat par les services DSI et digital.
Taux de couverture des indicateurs	92,6 %
Principales actions conduites	<p>L'effort de digitalisation se traduit par la conduite de projets numériques pouvant impliquer différents services du Groupe Poujoulat, et pour lesquels la Direction des Systèmes d'Information (back-office) assure la mise en œuvre réelle ou déléguée en lien avec le service digital (front-office).</p> <p>Ainsi et afin de répondre à l'enjeu de digitalisation, la DSI a pu entreprendre les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le maintien en condition opérationnelle d'outils connectés accessibles responsive design (qui s'adaptent aux différents supports pc / tablette / mobile) et l'ajout de nouvelles fonctionnalités ;</li> <li>• la modernisation de l'ERP afin d'apporter de la souplesse et d'enrichir les informations à disposition des collaborateurs ;</li> <li>• l'automatisation et la dématérialisation des échanges de documents ;</li> <li>• la formation des acteurs de la DSI sur les évolutions technico-fonctionnelles apportées par les nouvelles technologies.</li> </ul> <p>Par ailleurs, voici différentes actions menées sur l'exercice liées à la digitalisation par le service digital :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en place de solutions de relation client en self-care : développement d'une plateforme d'aide en ligne pour rendre les clients le plus autonome possible, et faciliter leur recherche d'information (<a href="http://aide.poujoulat.fr">aide.poujoulat.fr</a>) ;</li> <li>• développement d'interfaçages pour améliorer la qualité et automatiser la distribution de nos flux produits vers nos clients (mise en place d'un format d'échange Fab Dis) ;</li> <li>• plan de sécurisation des sites en implémentant des accès sécurisés https ;</li> <li>• refonte du parcours de contact en ligne pour aider les utilisateurs à trouver plus facilement leurs réponses et limiter les demandes entrantes <a href="https://www.poujoulat.fr/fr/article/comment-vous-aider">https://www.poujoulat.fr/fr/article/comment-vous-aider</a> ;</li> <li>• refonte du magazine en ligne Energie Positive pour plus de valeur ajoutée ; ex : <a href="https://www.poujoulat.fr/fr/energie-positive/personnalisation-et-art-de-vivre/comment-personnaliser-son-poele-et-son-conduit-interieur">https://www.poujoulat.fr/fr/energie-positive/personnalisation-et-art-de-vivre/comment-personnaliser-son-poele-et-son-conduit-interieur</a> ;</li> <li>• développement de pages distributeurs géolocalisées pour donner plus de visibilité à nos distributeurs et faciliter la recherche pour les clients finaux ; ex : <a href="https://www.poujoulat.fr/fr/distributeurs/deux-sevres">https://www.poujoulat.fr/fr/distributeurs/deux-sevres</a> ;</li> <li>• segmentation de l'audience pro/particuliers pour proposer des informations et parcours plus ciblés (via la mise en place d'une popin à l'entrée du site) ;</li> <li>• mise à disposition de nos clients directs et de la force de vente de l'outil Cat-View pour un suivi de commande en ligne en autonomie. Également déployé pour le moment pour WestaFrance et Euro Énergies ;</li> <li>• mise en place d'une opération collaborative auprès du grand public pour sélectionner les 3 designs à développer pour les nouvelles plaques de décoration murales et les habillages ventilés (système de vote en ligne sur Facebook et le site <a href="http://poujoulat.fr">poujoulat.fr</a>) ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en place d'un outil SaaS pour la génération rapide de formulaires pour améliorer les parcours utilisateurs, et remplacer les parcours habituels (papier, email, téléphone). Utilisation aussi bien en interne qu'en externe ;</li> <li>• développement d'un nouveau site groupe pour mieux véhiculer les valeurs de l'entreprise et permettre une véritable expression 360° des marques employeurs et institutionnelles ;</li> <li>• en lien avec les RH, organisation d'un Job Dating avec parcours de découverte des offres et inscription 100 % en ligne.</li> </ul>
<b>Résultats</b>	<b>1936,5 jours</b> (vs 1 534 jours l'année précédente)
<b>Commentaires et analyses</b>	Cette année, le périmètre du KPI a été modifié pour prendre en compte les heures effectivement réalisées par l'ensemble des salariés du Groupe Pujoulat en charge de la digitalisation et plus uniquement les heures passées par les services de la DSI. Ce changement de périmètre permet de mieux mesurer l'effort de digitalisation au sein du Groupe Pujoulat.

## FOCUS

Les actions de digitalisation se sont concentrées sur 3 points principaux :

- la mise en œuvre d'un nouveau service de tracking de commandes (outil CAT-VIEW) qui vient s'inscrire dans la série des CAT-TOOLS. Cet outil permet aux utilisateurs internes mais également aux clients, de suivre les commandes réalisées par l'intermédiaire d'une interface moderne et ergonomique. Le déploiement de ce service s'échelonne sur l'exercice suivant pour plusieurs sociétés du Groupe Pujoulat;
- le service CAT-RANGE (catalogue produit) a été complété par une fonctionnalité de e-commande permettant aux clients de saisir une commande de matière dématérialisée à partir du catalogue en ligne. Ce service est déployé pour la société WestaFrance et ses relais services ;
- après une année de travail collectif et transverse, Euro Énergies a mis en place en février 2020 la numérisation des factures de fournisseurs. Cette démarche permet de traiter avec une meilleure réactivité les factures de plusieurs dizaines de partenaires et de fournisseurs tout en s'inscrivant dans une démarche plus éco-responsable. Pujoulat SA devrait, au cours de l'exercice 2020/21, mettre en place une démarche similaire. Si cette initiative vise à fluidifier l'amont (fournisseurs), elle permet de sécuriser l'ensemble de la chaîne.



# Rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI) relatif à la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1103 (dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31/03/2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

## RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au Directoire d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

## INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

## RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et, le cas échéant, de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;

- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants<sup>(1)</sup> :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.
 Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>(2)</sup>, sur l'ensemble des activités du Groupe Pujoulat (marchés des conduits de cheminées, cheminées industrielles et combustibles bois) et couvrent entre 35,41 % et 85,53% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

#### <sup>(1)</sup> Informations sociales :

- Indicateurs liés à l'enjeu « améliorer la sécurité au travail et développer le bien-être au travail » : taux de fréquence, taux de gravité
- Indicateur lié à l'enjeu « développer les compétences et les savoir-faire » : nombre total d'heures de formation ;

#### Informations environnementales :

- Indicateurs liés à l'enjeu « lutter contre le changement climatique : améliorer la performance énergétique » : masse de CO<sub>2</sub> / heures travaillées, nombre de kWh d'électricité / heures travaillées
- Indicateur lié à l'enjeu « réduire l'empreinte environnementale liée aux déchets » : part des déchets recyclés ;

#### Informations sociétales :

- Indicateur lié à l'enjeu « développer les valeurs de l'entreprise au travers du sponsoring sportif et du mécénat écologique, culture et humanitaire » : pourcentage du CA dédié au sponsoring et au mécénat,
- Indicateur lié à l'enjeu « développer la démarche consumériste » : satisfaction client au travers de la note obtenue par les installateurs,
- Indicateur lié à l'enjeu « développer les achats responsables incluant l'approvisionnement du bois » : nombre de fournisseurs signataires de la charte achats responsables,
- Indicateur lié à l'enjeu « digitaliser les services aux clients en interne et en externe » : nombre de jours de travail dédiés à la digitalisation.

<sup>(2)</sup> Pour les informations sociales exclusivement : Pujoulat SA, Pujoulat Belux, Tôlerie Forézienne, Beirens, BF 36, BF 42, Euro Énergies et Westaflex.

Pour les informations environnementales et sociétales : Pujoulat SA.

## MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre les mois de juin et d'août 2020, sur une durée totale d'intervention d'environ 2 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nous avons mené huit entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

## CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Niort, le 2 septembre 2020

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

GROUPE Y Audit

Arnaud MOYON

Associé Département Développement Durable



## 2. FAITS MARQUANTS ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2019/2020

Les états financiers consolidés ont été établis conformément au référentiel IFRS.

Le chiffre d'affaires consolidé 2019/2020, en hausse de 4,2 %, s'inscrit à 241 758 milliers d'euros.

Ce chiffre d'affaires ne tient pas compte de l'activité :

- de notre filiale turque POUJOLAT BACA, déjà isolée en activités destinées à être cédée lors de l'exercice précédent et fermée définitivement le 14 janvier 2020 ;
- de l'activité de notre filiale BAO ZHU LI pour laquelle le Conseil d'Administration a décidé au cours du second semestre de l'exercice de stopper l'activité compte tenu de la situation économique, géopolitique et du manque de visibilité à moyen terme. Par conséquent, il a été fait application de la norme IFRS 5 qui consiste à isoler les éléments de l'actif, du passif, du compte de résultat et du tableau de flux des activités destinées à être cédées. Les incidences sur les états financiers sont présentées en détail à la note XXXV des annexes consolidées. Compte tenu du caractère non significatif de ces éléments, les données comparatives ne sont pas retraitées.

Le chiffre d'affaires à l'export est en progression mais sa part sur le chiffre d'affaires total est stable compte tenu de la forte évolution du segment bois énergie sur le marché français.

La part à l'export représente 18 % du chiffre d'affaires consolidé et se ventile de la manière la suivante :

(En milliers d'euros)	2019/2020 12 mois	2018/2019 12 mois
ROYAUME-UNI	7 122	8 040
PAYS SCANDINAVES	7 605	7 416
ALLEMAGNE	8 318	8 515
BELGIQUE	6 459	6 134
SUISSE	6 029	5 330
POLOGNE	3 226	2 524
PAYS-BAS	1 823	1 735
AUTRES PAYS UE	1 599	1 929
AUTRES PAYS HORS UE	1 582	524
<b>TOTAL</b>	<b>43 763</b>	<b>42 147</b>

Le résultat opérationnel courant ressort à 3 579 milliers d'euros au 31 mars 2020 contre 2 249 milliers d'euros au 31 mars 2019. Le résultat opérationnel s'élève à 3 895 milliers d'euros comparé à 2 108 milliers d'euros pour l'exercice précédent. Le résultat net ressort à 2 411 milliers d'euros pour l'exercice (484 milliers d'euros pour 2018/2019) et représente 1 % du chiffre d'affaires consolidé. Le total du bilan net ressort à 203 920 milliers d'euros à la fin de l'exercice contre 181 490 milliers d'euros au 31 mars 2019. L'actif non courant net se situe à 108 683 milliers d'euros à la fin de l'exercice contre 90 776 milliers d'euros au 31 mars 2019.

Les investissements principaux de l'exercice sont :

(En milliers d'Euros)

Immobilisations incorporelles .....	612
Immobilisations corporelles	
• Terrains, aménagements et constructions .....	15 023
• Agencements, matériels et outillages.....	8 247
• Autres immobilisations corporelles.....	1 020
Immobilisations financières	
• Augmentation des participations .....	-
• Augmentation autres immobilisations financières.....	38
<b>TOTAL .....</b>	<b>24 940</b>

Les investissements relatifs aux bâtiments correspondent principalement à l'extension de la filiale polonaise et réaménagement de l'existant ainsi qu'à la construction de notre nouvelle usine BOIS-FACTORY 70 basée en Haute Saône.

Les autres investissements corporels portent essentiellement sur l'amélioration des process industriels et l'augmentation de capacité de production en France et à l'international.

## 3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 MARS 2020

Sociétés intégrées globalement :

### CONDUITS DE CHEMINÉE

POUJOLAT SA, Société mère .....	100 %	France
1. SA POUJOLAT .....	100 %	Belgique
2. SA POUJOLAT BELUX .....	99,98 %	Belgique
3. SAS TÔLERIE FORÉZIENNE .....	100 %	France
4. SAS WESTAFLEX BÂTIMENT .....	99,82 %	France
5. POUJOLAT UK Ltd .....	98,74 %	Royaume-Uni
6. POUJOLAT BV .....	100 %	Pays-Bas
7. POUJOLAT Sp z oo .....	100 %	Pologne
9. POUJOLAT GmbH .....	100 %	Allemagne
10. CHIME-FLEX .....	90 %	Suisse
11. TECHNI-FLEX .....	90 %	Suisse
12. SAS AMPERYA 79 .....	99,88 %	France

### CHEMINÉES INDUSTRIELLES

13. SAS BEIRENS* .....	100 %	France
14. SAS MCC21 FRANCE .....	95 %	France
15. VL STAAL a/s.....	100 %	Danemark
16. BAO ZHU LI.....	100 %	Chine
17. DST .....	70 %	Danemark

\* Une partie de l'activité de BEIRENS est rattachée au segment Conduits de cheminée.

### BOIS ÉNERGIE

18. SAS EURO ÉNERGIES.....	83,04 %	France
19. SAS BOIS-FACTORY 36 .....	83,04 %	France
20. SAS BOIS-FACTORY 42 .....	83,04 %	France
21. SAS BOIS-FACTORY 70 .....	83,04 %	France
22. SAS BOIS-FACTORY 81 .....	83,04 %	France
23. SAS S.E.F.42 .....	83,04 %	France

**Société mise en équivalence :**

24. SAS BG DK .....29,06 % ..... France

**VARIATIONS DE L'EXERCICE :**

- Sortie de POUJOLAT BACA, liquidée le 14 janvier 2020, anciennement détenue à 100 %.
- Rachat par POUJOLAT SA de toutes les parts détenues par les actionnaires minoritaires de la société POUJOLAT BV ; passant ainsi sa détention de 90 % à 100 %.

- Rachat par la SA POUJOLAT d'un minoritaire de la SA POUJOLAT (BELGIQUE) ; faisant ainsi passer sa détention de la SA POUJOLAT de 99,98 % à 100 %.
- Augmentation de capital par la SA POUJOLAT dans EURO ÉNERGIES pour un montant de 10 millions d'euros, portant son pourcentage de détention à 83,04 %.
- Rachat par EURO ÉNERGIES des actions des minoritaires de BOIS-FACTORY 70 pour en détenir la totalité des droits, contre 80 % au 31 mars 2019.

**4. ACTIVITÉS DU GROUPE**

(En milliers d'euros)	31 mars 2020				31 mars 2019			
	Conduits de cheminée	Cheminées industrielles	Combustibles bois	TOTAL	Conduits de cheminée	Cheminées industrielles	Combustibles bois	TOTAL
Chiffre d'affaires	135 415	29 857	76 486	241 758	138 439	29 910	63 610	231 958
Résultat opérationnel	1 768	(339)	2 466	3 895	2 932	(2 067)	1 243	2 108
Résultat net	2 170	(1 324)	1 565	2 411	1 632	(1 719)	571	484
Capacité d'autofinancement	11 014	509	3 876	15 399	7 738	(765)	1 795	8 767

Le Groupe clôture son exercice comptable sur une croissance de 4,2 % portant le chiffre d'affaires à près de 242 millions d'euros. Cette croissance aurait pu être sensiblement supérieure (de l'ordre de 2 points) sans l'impact de la COVID 19 sur les 15 derniers jours de l'exercice et du radoucissement très sensible des températures au cours des mois de février et mars 2020.

Sur l'ensemble de l'exercice, l'activité Conduits de cheminée voit son chiffre d'affaires baisser de 2,2 % (il aurait été stable sans l'effet du confinement lié à la pandémie), l'activité Cheminées industrielles est quasi stable et l'activité Bois énergie progresse quant à elle de plus de 20 %. Bien qu'impactés par la crise de la COVID 19, les résultats nets des 3 branches d'activité du Groupe sont en nette amélioration. La capacité d'autofinancement progresse très sensiblement et permet au Groupe de poursuivre ses investissements tout en faisant face à ses engagements financiers

**5. PERSPECTIVES DU GROUPE**

Le contexte lié à la COVID 19 réduit considérablement la visibilité sur nos différents marchés et il nous paraît aujourd'hui prématuré de communiquer un prévisionnel précis pour notre chiffre d'affaires et nos résultats 2020/21.

Néanmoins, sur la base des chiffres réalisés à date et des carnets de commandes, nous anticipons les évolutions suivantes sur les mois à venir :

- **Pour l'activité Conduits de cheminée :** nous espérons limiter la baisse de chiffre d'affaires à environ 15 % grâce à notre action commerciale volontariste, la profondeur de nos gammes de produits et la diversité de nos réseaux de distribution dans les différents marchés européens. Le marché de la rénovation devrait être plus porteur que celui de la construction neuve qui a très fortement ralenti lors du confinement. Même si le marché immobilier montre des signes encourageants la quasi absence de dépôt de permis de construire pendant plusieurs semaines aura un impact l'année prochaine.
- **Pour l'activité Cheminées industrielles :** malgré un carnet de commandes nettement supérieur à celui de l'année passée,

nous anticipons au mieux une stabilité de chiffre d'affaires et de résultats. Nous subissons des surcoûts sur les chantiers liés aux contraintes logistiques et sanitaires consécutives à la pandémie. De même nous enregistrons des reports de projets mais peu d'annulations de commandes à ce stade. Dans le domaine de l'entretien et de la maintenance les perspectives sont encourageantes car les reports d'investissements impliqueront un entretien plus important des équipements existants. La baisse des investissements attendue dans les domaines industriels et énergétiques nous pousse à accélérer nos démarches de diversification.

- **Pour l'activité Bois énergie :** nous attendons une forte croissance (25 %) confirmant à la fois le dynamisme du marché et la position stratégique et le savoir-faire d'EURO ÉNERGIES, leader du marché via ses marques Woodstock® et Crépito®. Jusqu'à présent la pandémie a eu peu d'impact sur l'activité de cette branche du Groupe. Elle dispose d'un stock important en préparation de la nouvelle saison et de nouvelles capacités industrielles et logistiques avec la mise en service prochaine de l'usine BOIS-FACTORY 70. Les objectifs affichés dans la Loi de programmation pluriannuelle de l'énergie confortent les perspectives positives de ce marché.

À court et moyen terme, le plan de relance annoncé par l'exécutif et soutenu au niveau européen devrait permettre une nette relance de l'activité du bâtiment et de la rénovation. Le Groupe Poujolat est particulièrement bien placé pour tirer profit de cette évolution et du Green Deal annoncé par la Commission européenne. D'une manière générale, les ambitions réitérées d'accélération en matière de transition énergétique sont des signaux positifs pour le Groupe.

## 6. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Pour accélérer son développement et sa transformation, le Groupe Poujolat a nettement renforcé son activité de recherche et développement qui concerne les conduits métalliques, les systèmes d'évacuation de fumée et le développement des énergies renouvelables. Les dépenses de la période ressortent à 1 705 milliers d'euros et sont comptabilisées en charges.

## 7. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS À LA DATE DE CLÔTURE ET EFFETS POST CLÔTURE

L'épidémie du coronavirus, dont il est encore difficile de mesurer l'ampleur et la durée, s'est propagée dans le monde entier depuis janvier 2020. Pour faire face à cette crise sanitaire, la France et d'autres pays européens ont pris des mesures de confinement de février à mai 2020, afin de limiter la propagation du virus.

Les conséquences de cette crise sanitaire ont généré un très fort ralentissement de notre activité dès la deuxième quinzaine de mars 2020. Notre production a été fortement diminuée pendant plusieurs semaines mais nous avons néanmoins répondu aux urgences de nos clients tout en soutenant notre chaîne économique. Les activités essentielles telles que la production d'énergie (bois énergie) et les produits liés aux secteurs de la santé et de l'agroalimentaire ont été poursuivis.

Le déconfinement progressif a permis de relancer largement notre production et notre logistique. Une nette reprise d'activité est constatée depuis quelques semaines.

Il est également rappelé que POUJOLAT SA, maison mère, a sollicité un prêt garanti par l'État (PGE), intégrant nos besoins éventuels de trésorerie si la crise devait se prolonger sur les mois à venir. À ce titre, nos partenaires bancaires du Groupe ont accordé un montant de 18 millions d'euros et un premier déblocage de 8 millions d'euros a été opéré en juin. Dans cette période intermédiaire, nous avons également bénéficié du dispositif de « chômage partiel ». Des mécanismes similaires ont également été activés pour certaines filiales étrangères du Groupe.

## 8. INFORMATIONS PRO FORMA

Nous estimons qu'aucune information ne nécessite d'être présentée en pro forma.

# B. Rapport de gestion de Poujolat SA

## 1. EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels qui vous sont soumis sont établis selon les formes et méthodes d'évaluation prescrites par les textes en vigueur et précisées dans l'annexe. Celles-ci n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Sur l'exercice, le chiffre d'affaires net ressort à 108 115 milliers d'euros et se répartit comme suit :

Par familles de produits	%	Par familles de clients	%
Sorties de toit et accessoires	11	Distribution spécialisée	76
Conduits à double paroi	58	Constructeurs et installateurs	8
Conduits à simple paroi et conduits flexibles	23	Spécialistes de la cheminée	9
Autres produits	8	Exportation	7
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation représente 7 629 milliers d'euros au 31 mars 2020 et se répartit ainsi :

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
ROYAUME-UNI	2301	2 937
BELGIQUE / PAYS-BAS	2 898	2 662
SUISSE	730	699
PAYS SCANDINAVES	433	417
POLOGNE	248	223
ITALIE	454	212
IRLANDE	42	75
ESPAGNE	112	107
ALLEMAGNE	76	70
AUTRES PAYS DE L'UE	78	132
AUTRES PAYS HORS UE	257	212
<b>TOTAL</b>	<b>7 629</b>	<b>7 746</b>

Le résultat d'exploitation s'élève à 1 420 milliers d'euros sur l'exercice contre 845 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent.

Le résultat financier s'établit à 601 milliers d'euros à la clôture de l'exercice, contre 959 milliers d'euros au 31 mars 2019.

Le résultat courant avant impôt est de 2 022 milliers d'euros contre 1 804 milliers d'euros au 31 mars 2019.

Le résultat exceptionnel est de 544 milliers d'euros contre 139 milliers d'euros au 31 mars 2019.

L'intéressement ressort à 1 077 milliers d'euros contre 810 milliers d'euros au 31 mars 2019.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 205 milliers d'euros sur l'exercice contre -605 milliers d'euros au 31 mars 2019.

Le résultat net de l'exercice s'établit à 2 360 milliers d'euros contre 2 548 milliers d'euros au 31 mars 2019.

L'effectif moyen sur l'exercice ressort à 685 salariés (386 ouvriers, 180 employés, 119 cadres et assimilés) contre 700 salariés au 31 mars 2019.

Le total du bilan net ressort à 154 168 milliers d'euros au 31 mars 2020 contre 148 344 milliers d'euros au 31 mars 2019.

L'actif immobilisé net se situe à 86 444 milliers d'euros au 31 mars 2020 contre 75 016 milliers d'euros au 31 mars 2019.

Les acquisitions de l'exercice se décomposent :

(En milliers d'euros)

Immobilisations incorporelles	276
Immobilisations corporelles	
• Terrains et aménagements	367
• Bâtiments et agencements	2 427
• Matériels et outillages	4 273
• Autres immobilisations corporelles	266
• Immobilisations corporelles en cours	3 308
• Avances et acomptes	107
Immobilisations financières	
• Augmentation des participations	10 843
• Augmentation autres immobilisations financières	250
<b>TOTAL</b>	<b>22 117</b>

Les acquisitions portent principalement sur l'automatisation des process industriels et sur l'extension du bâtiment de la filiale polonaise et réaménagements associés.

Les acquisitions financières correspondent essentiellement à l'augmentation de capital sur EURO ÉNERGIES pour 10 millions d'euros.

L'actif net circulant ressort à 67 557 milliers d'euros au 31 mars 2020 contre 73 024 milliers d'euros au 31 mars 2019.

Les stocks nets passent globalement de 20 907 milliers d'euros au 31 mars 2019 à 19 642 milliers d'euros au 31 mars 2020.

Les créances « clients et comptes rattachés » passent de 18 563 milliers d'euros au 31 mars 2019 à 15 123 milliers d'euros au 31 mars 2020.

Les autres créances passent de 32 433 milliers d'euros au 31 mars 2019 à 31 307 milliers d'euros au 31 mars 2020.

Au passif, les capitaux propres s'établissent à 78 210 milliers d'euros au 31 mars 2020 contre 76 673 milliers d'euros au 31 mars 2019, et représentent 51 % du total du bilan.

Le total des soldes d'emprunts et dettes financières se situe à 55 067 milliers d'euros au 31 mars 2020 contre 49 236 milliers d'euros au 31 mars 2019.

Les autres dettes ressortent à 20 028 milliers d'euros au 31 mars 2020 contre 22 061 milliers d'euros au 31 mars 2019.

Le total des emprunts et dettes financières à plus d'un an représente 26 795 milliers d'euros.

Est joint, en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

## 2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les variations significatives de périmètre sont mentionnées dans le rapport de gestion du Groupe.

## 3. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément à l'art D441-4 du Code de commerce, le tableau ci-dessous fournit les informations requises sur les délais de paiement, à savoir :

- Nombre et montant total TTC des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice.
- Nombre et montant total TTC des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice.

<b>Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>	<b>0 jour (indicatif)</b>	<b>1 à 30 jours</b>	<b>31 à 60 jours</b>	<b>61 à 90 jours</b>	<b>91 jours et plus</b>	<b>TOTAL (1 jour et +)</b>
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT :						
Nombre de factures concernées	9	x	x	x	x	304
Montant total des factures concernées en TTC (En milliers d'euros)	38	55	550	40	-	645
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice en TTC	0,04 %	0,06 %	0,64 %	0,05 %	-	0,75 %
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES :						
Nombre de factures exclues						Néant
Montant total des factures exclues en TTC (En milliers d'euros)						Néant
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce) :						
<i>Les retards de paiement sont calculés par différence entre la date d'arrêt des comptes et les dates d'échéance mentionnées sur les factures d'achat.</i>						
<b>Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>	<b>0 jour (indicatif)</b>	<b>1 à 30 jours</b>	<b>31 à 60 jours</b>	<b>61 à 90 jours</b>	<b>91 jours et plus</b>	<b>TOTAL (1 jour et +)</b>
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT :						
Nombre de factures concernées	796	x	x	x	x	2 253
Montant total des factures concernées en TTC (En milliers d'euros)	550	89	871	562	-	1 522
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice en TTC	0,43 %	0,07 %	0,68 %	0,44 %	-	1,18 %
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES :						
Nombre de factures exclues						825
Montant total des factures exclues en TTC (En milliers d'euros)						419
(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce) :						
<i>Les retards de paiement sont calculés par différence entre la date d'arrêt des comptes et les dates d'échéance mentionnées sur les factures de vente, elles-mêmes issues de la LME.</i>						

La société POUJOLAT SA privilégie le paiement comptant avec escompte. Au cours de l'exercice, les escomptes obtenus représentent 1,45 % des achats éligibles, contre 1,48 % l'an passé.

Si les fournisseurs avaient été réglés à échéance, les dettes fournisseurs se seraient élevées à 11 927 milliers d'euros au lieu de 8 470 milliers d'euros.

#### 4. PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 mars 2020 représentait moins de 0,2 % des actions. La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou d'un Fond Commun Placement d'Entreprise selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce était nulle au 31 mars 2020.

#### 5. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts (C.G.I.), nous vous signalons la prise en charge par la Société d'une somme globale de 181 185 euros correspondant à des amortissements et loyers excédentaires non déductibles fiscalement (article 39-4 du C.G.I.) ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges.

## 6. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement concernent les différents projets menés par le laboratoire CÉRIC et, le cas échéant, en collaboration avec la Direction technique de la Société. Les coûts engendrés par cette activité sont portés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Pour l'exercice 2019-2020, ils s'élèvent à 1 390 milliers d'euros.

## 7. PERSPECTIVES

Pour l'exercice 2020/21, la société POUJOLAT SA table sur un recul de ses ventes de l'ordre de 15 %.

Nous anticipons un marché de construction neuve en baisse sensible du fait de l'absence d'activité sur les chantiers pendant le confinement. Nous prévoyons une activité plus soutenue dans le domaine de la rénovation. En effet, les besoins en termes d'efficacité énergétique sont considérables et la transition vers les énergies renouvelables s'accélère.

Par ailleurs les investissements réalisés dans nos filiales étrangères doivent se traduire par une bonne tenue du chiffre d'affaires à l'exportation et la prise de parts de marché.

Afin de limiter l'impact de cette baisse d'activité et ses conséquences sur les marges, un effort important d'optimisation des coûts a été engagé conduisant à un abaissement sensible du seuil de rentabilité. Les mesures d'accompagnement mises en place rapidement par l'État permettent également d'amortir pour partie l'effet de cette crise.

Le travail de fond engagé depuis 18 mois en matière d'optimisation des achats et de productivité doit également concourir à préserver au mieux les résultats. Malgré toutes ces mesures nous anticipons une forte baisse de nos résultats mais notre cashflow devrait néanmoins rester nettement positif.

La société POUJOULAT dispose d'une structure financière solide et de lignes de crédit lui permettant de faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire avec sérénité. Cette solidité permet de poursuivre la mise en œuvre de nos projets de développement qu'il s'agisse d'innovation, de digitalisation, de productivité et de transformation écologique. Elle permet également de continuer à investir dans un actif stratégique – la marque Cheminées Poujoulat - dont la notoriété et la réputation progressent nettement.

En cultivant ainsi son avance sur la concurrence, la société POUJOULAT est en position de force pour profiter de toutes les opportunités de marché qui se présenteront dans les mois à venir.

## 8. ÉVOLUTIONS DES AFFAIRES DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

La société POUJOULAT SA a conforté ses parts de marchés dans un contexte concurrentiel très intense. Elle renforce ainsi son rôle de leader européen du marché des conduits de cheminée et sorties de toit métalliques. Elle a accru ses investissements industriels pour accroître sa compétitivité et conforter ses capacités. Elle a également renforcé sa participation dans sa filiale EURO ÉNERGIES dont le développement s'accélère.

Bien que sa rentabilité ait diminué sur le dernier exercice (notamment du fait du confinement qui a amputé l'exercice de 2 semaines), la société POUJOULAT dispose d'une structure financière solide qui lui permet à la fois de faire face à tous ses engagements mais surtout d'investir pour préparer l'avenir, qu'il s'agisse d'améliorer la productivité ou d'innover en permanence.

Il est également rappelé que POUJOULAT SA a sollicité un prêt garanti par l'État (PGE), si la crise devait se prolonger sur une longue période. À ce titre, ses partenaires bancaires lui ont accordé un montant de 18 millions d'euros et un premier déblocage de 8 millions d'euros a été opéré en juin.

L'endettement à long terme reste bien maîtrisé au regard des fonds propres. Rappelons par ailleurs que la société POUJOULAT règle la plupart de ses fournisseurs comptant contre escompte ce qui a pour résultat de sécuriser toute la chaîne d'approvisionnement et de conforter la trésorerie de ses fournisseurs.

## 9. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS À LA DATE DE CLÔTURE ET EFFETS POST CLÔTURE

L'épidémie du coronavirus, dont nous ignorons encore l'ampleur et la durée, s'est propagée dans le monde entier depuis janvier 2020. Pour faire face à cette crise sanitaire, la France a pris des mesures de confinement en mars dernier afin de limiter la propagation du virus.

Les conséquences de cette crise sanitaire ont généré un très fort ralentissement de notre activité sur la deuxième quinzaine de mars. Notre production a été fortement diminuée pendant plusieurs semaines mais nous avons néanmoins répondu aux urgences de nos clients tout en soutenant notre chaîne économique.

Le déconfinement progressif, qui a débuté le 11 mai dernier, nous a permis de relancer largement notre production et notre logistique. Une nette reprise d'activité est constatée depuis quelques semaines. Il est également rappelé que POUJOULAT SA a sollicité un prêt garanti par l'État (PGE), intégrant nos besoins éventuels de trésorerie si la crise devait se prolonger sur les mois à venir. À ce titre, nos partenaires bancaires ont accordé un montant de 18 millions d'euros et un premier déblocage de 8 millions a été opéré en juin. Dans cette période intermédiaire, nous avons également bénéficié du mécanisme de « chômage partiel ».

## 10. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social par la Société.

Les membres du Conseil d'Administration et les Directeurs Généraux ne perçoivent aucune rémunération ni aucun avantage de quelque nature que ce soit de la part des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce

Ont perçu au cours de l'exercice écoulé :

		Contrat de travail		Mandat / Directeur Général	Membre du Conseil d'admin. (jetons de présence)	Société disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint	Total par mandataire
		Rémunérations brutes	Avantages en nature				
Jean MENUT	Membre du CA				27 280		27 280
André PRUNIER	Membre du CA				27 280		27 280
Hedwige DE PENFETENYO	Membre du CA				11 080		11 080
Jérôme COIRIER	Membre du CA				11 080		11 080
Florence COIRIER	Membre du CA				11 080		11 080
Frédéric COIRIER	Pdt du CA	-	6 240	86 400	11 080	70 000	173 720
Jean-François BÉNOT	Directeur Administratif et Financier	102 979	4 806	28 200			135 985
Gildas LÉAUTÉ	Directeur Commercial	101 727	4 377	28 200			134 304
Stéphane THOMAS	Directeur Stratégie et Développement	105 483	5 839	28 200			139 522
Christophe ORDUREAU	Directeur Industriel	94 667	3 920	28 200			126 787

## 11. BOURSE ET ACTIONNARIAT

Le nombre d'actions POUJOULAT en circulation sur Euronext Growth Paris est de 1 959 000.

(En euros)	Nombre de titres	Valeur nominale	Montant
À l'ouverture	1 959 000	6,125	12 000 000
Émis			
Remboursés			
À la clôture	1 959 000	6,125	12 000 000

Mi-juillet 2020, le cours de bourse de l'action POUJOULAT SA s'établit à 21,20 euros, contre 21,40 euros au 31 mars 2019. Un an plus tôt, ces chiffres étaient respectivement 32,00 euros et 34,80 euros.

Durant l'exercice 2019-2020, 26 826 titres ont été échangés à un cours moyen de 25,947 euros.

À fin juin 2020, le capital social se compose de 1 959 000 titres qui se répartissent comme suit :

SAS SOPREG contrôlée par la SMFC (famille COIRIER) .....	47,3 %
Famille COIRIER (dont SMFC) .....	22,1 %
Public et établissements financiers* .....	30,6 %

OCEAN PARTICIPATIONS est le 2<sup>e</sup> actionnaire après la famille COIRIER et possède 8,02 % du capital de POUJOULAT.

\* À notre connaissance, les établissements suivants ont une détention directe ou indirecte comprise entre 2 % et 5 % : ARKEA et UNEXO.

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, il est précisé que nous n'avons pas eu connaissance de dépassement de seuil au cours de l'exercice.

En vertu des articles L 621-18-2 du Code monétaire et financier et 223.26 RGAMF relatifs aux opérations sur titres des dirigeants et personnes assimilées, nous vous informons qu'il n'y a pas eu d'opérations de vente ou d'achat de titres POUJOULAT SA par les sociétés SOPREG, STAGE ou SMFC.

## 12. DÉTENTION PAR POUJOULAT SA DE SES PROPRES ACTIONS

Au titre du contrat de liquidité confié par POUJOULAT SA à Portzamparc Société de Bourse depuis le 1er septembre 2018, les opérations suivantes ont été réalisées en cours d'exercice :

Titres d'autocontrôle	Nombre de titres
Titres au 31 mars 2019	3 934
Achats	3 842
Ventes	3 106
Titres au 31 mars 2020	4 670

Au cours de l'exercice 2019-2020, aucune opération sur actions propres n'a été réalisée en dehors du contrat de liquidité présenté ci-dessus.

Ainsi, à la clôture de l'exercice, la Société auto-détient 4 670 actions POUJOULAT soit 0,24 % du capital social.

## 13. PROJET DE RACHETER PAR LA SOCIÉTÉ SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L.225-209 DU CODE DE COMMERCE

Nous sollicitons l'Assemblée Générale pour renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce.

Si vous renouvelez cette autorisation d'achat, il conviendra de prévoir :

- une délégation pour une période de dix-huit mois,
- un volume d'achat cumulé limité à 5 % du nombre d'actions composant le capital social ;
- un prix maximum d'achat fixé à 50 euros par action ;
- les motifs d'acquisition suivants :
  - assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de

l'action POUJOLAT par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,

- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, dans le cadre de l'autorisation conférée ou à conférer par l'Assemblée Générale extraordinaire.

Cette autorisation mettrait fin à celle donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 13 septembre 2019 dans sa cinquième résolution.

## 14. PROJET D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale à titre Extraordinaire à l'effet de délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits,
- délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits,
- délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits,
- autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires,
- augmentation du capital social au profit des salariés,
- suppression du Droit préférentiel de souscription au profit des salariés,
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de vous demander de vous prononcer sur l'octroi de délégations globales de compétence à votre Conseil d'Administration en vue de décider et réaliser une ou plusieurs augmentations de capital.

L'octroi de telles délégations permettrait, en effet et, à votre Conseil d'Administration, de bénéficier, dans les limites et le cadre fixés par les actionnaires, de la souplesse et de la réactivité nécessaires pour

procéder, au moment et selon les modalités qui seront opportunes, aux levées de fonds nécessaires au développement de la Société et au financement de ses investissements.

### A. DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES EN VUE D'ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES

Ces délégations ont pour objet de conférer au Conseil d'Administration toute latitude pour procéder aux époques de son choix à l'émission d'actions ordinaires pendant une période de 26 mois. Pour chacune des émissions d'actions ordinaires le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L 225-135-1 du Code de commerce et dans la limite des plafonds fixés par l'assemblée, lorsque le Conseil d'Administration constate une demande excédentaire.

### B. DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES EN VUE D'ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Nous vous proposons de fixer le montant global, prime d'émission incluse, maximum des actions susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation à 5 000 000 euros.

Au titre de cette délégation, les émissions d'actions ordinaires seraient réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'Administration pourrait utiliser les facultés suivantes :

- limiter l'émission au montant des souscriptions, étant précisé qu'en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières dont le titre primaire est une action, le montant des souscriptions devrait atteindre au moins les 3/4 de l'émission décidée pour que cette imitation soit possible,
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits,
- offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

### C. DÉLÉGATIONS AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

#### **(1) DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES EN VUE D'ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR OFFRE AU PUBLIC.**

Au titre de cette délégation, les émissions seraient réalisées par une offre au public.

Le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires serait supprimé avec la faculté pour le Conseil d'Administration de conférer aux actionnaires la possibilité de souscrire en priorité.

Le montant global, prime d'émission incluse, des actions susceptibles d'être émises, ne pourrait être supérieur à 5 000 000 euros.

La somme revenant ou devant revenir à la Société serait déterminée conformément aux dispositions légales et réglementaires au moment où le Conseil d'Administration mettra en œuvre la délégation.

Si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'Administration pourrait utiliser les facultés suivantes :

- limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions, étant précisé qu'en cas d'émission d'actions ordinaires, le montant des souscriptions devrait atteindre au moins les 3/4 de l'émission décidée pour que cette limitation soit possible,
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits.

**(2) DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES EN VUE D'ÉMETTRE  
DES ACTIONS ORDINAIRES AVEC SUPPRESSION DU DROIT  
PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR UNE OFFRE VISÉE  
AU II DE L'ARTICLE L. 411-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER.**

Au titre de cette délégation, les émissions seraient réalisées par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

Le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires serait supprimé.

Le montant global, prime d'émission incluse, des actions susceptibles d'être émises, ne pourrait être supérieur à 5 000 000 euros.

Il serait en outre limité à 20 % du capital par an.

Ce montant s'imputerait sur le plafond du montant nominal des actions susceptibles d'être émises sur la base de la délégation permettant d'émettre des actions avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public.

La somme revenant ou devant revenir à la Société pour chacune des actions ordinaires émises serait déterminée conformément aux dispositions légales et réglementaires au moment où le Conseil d'Administration mettra en œuvre la délégation.

Si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'Administration pourrait utiliser les facultés suivantes :

- limiter l'émission au montant des souscriptions, étant précisé qu'en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières dont le titre primaire est une action, le montant des souscriptions devrait atteindre au moins les 3/4 de l'émission décidée pour que cette limitation soit possible,
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits,
- offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

Si vous acceptez ces propositions, cette délégation de compétence générale privera d'effet toutes les délégations antérieures ayant le même objet. Nous vous rendrons compte de l'utilisation de ces délégations dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

## 15. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

<b>Origines du résultat à affecter</b> (En euros)	
Résultat bénéficiaire de l'exercice	2 360 164
Reprise du report à nouveau créancier antérieur	11 687
<b>TOTAL</b>	<b>2 371 851</b>

<b>Affectation proposée</b> (En euros)	
Dividendes	783 600
Autres réserves	1 580 000
Solde au report à nouveau	8 251
<b>TOTAL</b>	<b>2 371 851</b>

Le dividende par action serait de 0,40 euro.

Le montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (Article 158-3-2° du C.G.I.) s'élèverait à 783 600 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 77 426 114 euros.

Nous vous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende. L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le paiement des dividendes interviendra au plus tard le 15 novembre 2020.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

(En euros)	Exercice clos le 31/03/2017	Exercice clos le 31/03/2018	Exercice clos le 31/03/2019
Dividendes distribués	783 600	979 500	783 600
Dividendes par action	0,40	0,50	0,40
Dividendes distribués éligibles (à l'abattement de 40 %)	783 600	979 500	783 600
Dividendes distribués non éligibles	Néant	Néant	Néant

## 16. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément à l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention visée à l'article L. 225-86 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes est dûment avisé des conventions relatives à son rapport spécial.

## 17. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et annuels ainsi que de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

## 18. SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous informons du décès de Monsieur Jean Menut intervenu le 9 novembre 2019.

Nous vous précisons qu'aucun mandat des autres membres du Conseil d'Administration n'est arrivé à expiration.

## 19. FIXATION DU MONTANT ANNUEL DE LA RÉMUNÉRATION À ALLOUER AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Ex. Jetons de Présence)

Nous vous rappelons que l'enveloppe globale de la rémunération allouée par l'Assemblée Générale du 14 septembre 2018 aux membres du Conseil d'Administration est de 98 880 euros.

## 20. SITUATION DES MANDATS DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats des co-Commissaires aux Comptes, titulaires et suppléants, ne sont pas arrivés à expiration :

- Les fonctions de la SAS Groupe Y Audit, co-Commissaire aux Comptes titulaire se poursuivent jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024.
- Les fonctions de la SARL ACCIOR Consultants, co-Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Olivier Charrier, co-Commissaire aux Comptes suppléant se poursuivent jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021.

## C. Rapport sur le gouvernement de l'Entreprise

### 1. INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions des articles L. 225-37 alinéa 6, L. 225-68 alinéa 6 et L. 226-10-1 alinéa 1<sup>er</sup>, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Au 31 mars 2020, les administrateurs sont :

- Monsieur Frédéric COIRIER,
- Madame Florence COIRIER,
- Monsieur Jérôme COIRIER,
- Madame Hedwige DE PENFENTENYO,
- Monsieur André PRUNIER,

Le Conseil d'Administration est ainsi composé de 3 hommes et 2 femmes.

#### MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que votre Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil d'Administration a décidé en date du 14 septembre 2018 d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En tant que de besoin, nous vous rappelons également que Monsieur Frédéric COIRIER est assisté de 4 Directeurs Généraux Délégués, en la personne de :

- Monsieur Jean-François BÉNOT, qui cumule son mandat avec ses fonctions salariales de Directeur Administratif et Financier,
- Monsieur Gildas LÉAUTÉ, qui cumule son mandat avec ses fonctions salariales de Directeur Commercial,
- Monsieur Stéphane THOMAS, qui cumule son mandat avec ses fonctions salariales de Directeur Stratégie et Développement,
- Monsieur Christophe ORDUREAU, qui cumule son mandat avec ses fonctions salariales de Directeur Industriel,

tous nommés pour une durée de Six (6) années, qui prendra fin, en ce qui concerne Messieurs BÉNOT, LÉAUTÉ et THOMAS à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2024 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 et concernant Monsieur ORDUREAU, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2025 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025.

À l'égard des tiers, les Directeurs Généraux Délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

### 2. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES DURANT L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux.

#### MONSIEUR JEAN MENUT,

- Administrateur de la SA POUJOLAT jusqu'au 09 novembre 2019

#### MONSIEUR ANDRÉ PRUNIER,

- Administrateur de la SA POUJOLAT

#### MADAME HEDWIGE DE PENFENTENYO,

- Administrateur de la SA POUJOLAT
- Gérante de la SARL ROC (Recherche Organisation Conseil)

#### MADAME FLORENCE COIRIER ÉPOUSE GIRAUDON

- Administrateur de la SA POUJOLAT

#### MONSIEUR JÉRÔME COIRIER,

- Administrateur de la SA POUJOLAT
- Président de la SAS FINANCIÈRE DE BERCE

#### MONSIEUR FRÉDÉRIC COIRIER,

- Administrateur et Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la SA POUJOLAT ;
- Président de la SAS STAGE
- Gérant de la Société SMFC
- Représentant de la Société SMFC, Présidente de la SAS SOPREG
- Directeur général de la SAS SOPREG
- Représentant permanent de POUJOLAT SA dans :
  - SAS TÔLERIE FORÉZIENNE
  - SAS WESTAFLEX BÂTIMENT
  - POUJOLAT SA (Belgique)
  - SAS EURO ÉNERGIES
  - SAS BEIRENS
  - POUJOLAT BACA (Turquie) jusqu'au 14 janvier 2020, date de fermeture définitive de la société
  - SAS AMPERYA 79
- Représentant permanent de POUJOLAT SA, Administrateur et Vice-Présidente de l'Association AGÉCIC
- Administrateur et représentant permanent de POUJOLAT SA (Belgique) dans POUJOLAT BELUX (Belgique)
- Administrateur unique de CHIME-FLEX (Suisse)
- Gérant de TECHNI-FLEX (Suisse)
- Président de POUJOLAT UK Ltd (R-U)
- Administrateur délégué de POUJOLAT BACA (Turquie) jusqu'au 14 janvier 2020, date de fermeture définitive de la société
- Membre du directoire de POUJOLAT SP ZOO
- Gérant de POUJOLAT GmbH (Allemagne)
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de VL STAAL (Danemark)

- Administrateur de DST (Danemark)
- Représentant Permanent de la SA POUJOLAT, Présidente de la SAS EURO ÉNERGIES, elle-même Présidente de SAS BOIS-FACTORY 36
- Représentant Permanent de la SA POUJOLAT, Présidente de la SAS EURO ÉNERGIES, elle-même Présidente de SAS BOIS-FACTORY 42
- Représentant Permanent de la SA POUJOLAT, Présidente de la SAS EURO ÉNERGIES, elle-même Présidente de SAS BOIS-FACTORY 70
- Représentant Permanent de la SA POUJOLAT, Présidente de la SAS EURO ÉNERGIES elle-même Présidente de SAS BOIS-FACTORY 81
- Représentant Permanent de la SA POUJOLAT, Présidente de la SAS EURO ÉNERGIES, elle-même Présidente de SAS SEF 42
- Représentant Permanent de la SA POUJOLAT, Présidente de la SAS BEIRENS, elle-même Présidente de SAS MCC21 FRANCE

#### **MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BÉNOT,**

- Directeur Général Délégué de la SA POUJOLAT
- Représentant permanent de POUJOLAT SA dans POUJOLAT BV (Pays-Bas)
- Directeur général de la SAS EURO ÉNERGIES

#### **MONSIEUR GILDAS LÉAUTÉ,**

- Directeur Général Délégué de la SA POUJOLAT
- Directeur général de la SAS BEIRENS
- Administrateur de VL STAAL (Danemark)
- Représentant légal de BAO ZHU LI (Chine)

#### **MONSIEUR CHRISTOPHE ORDUREAU,**

- Directeur Général Délégué de la SA POUJOLAT
- Directeur général de la SAS BEIRENS

#### **MONSIEUR STÉPHANE THOMAS,**

- Directeur Général Délégué de la SA POUJOLAT
- Administrateur et Président de la SA POUJOLAT (Belgique)
- Administrateur de la SA POUJOLAT BELUX (Belgique)

### **3. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L 225-37-4 DU CODE DE COMMERCE**

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous mentionnons ci-dessous les conventions, ne portant pas sur des opérations courantes et non conclues à des conditions normales, intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital :

Entre la Société SOPREG et la SAS BEIRENS :

- Personne concernée : F. COIRIER
- Nature et objet : prestations de services

La Société SOPREG a facturé à la Société BEIRENS des prestations de services pour la période du 01/04/2019 au 31/03/2020 pour un montant hors taxes de 12 000 euros et aucun remboursement de frais.

Entre la Société SOPREG et la SAS TÔLERIE FORÉZIENNE :

- Personne concernée : F. COIRIER
- Nature et objet : prestations de services

La Société SOPREG a facturé à la Société TÔLERIE FORÉZIENNE des prestations de services pour la période du 01/04/2019 au 31/03/2020 pour un montant hors taxes de 6 000 euros et aucun remboursement de frais.

## 4. RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES

Conformément à l'article L.225-100 al 7 du Code de commerce, nous vous présentons un récapitulatif des délégations de compétences accordées par l'Assemblée Générale au Directoire dans le domaine des augmentations de capital. Suite au changement de mode de gouvernance adopté lors de l'AGE du 14 septembre 2018, ces délégations ont été transférées au Conseil d'Administration dans la 10<sup>e</sup> résolution de cette même AGE.

### A. DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES EN TERMES D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Assemblée Générale Extraordinaire du 14 septembre 2018  
(1<sup>ère</sup> résolution)

- Nature de l'augmentation du capital envisagée : émission d'actions ordinaires avec maintien de droit préférentiel de souscription et avec faculté d'offrir au public les titres non souscrits
- Montant de l'augmentation du capital envisagée : 5 000 000 euros (plafond commun à toutes les délégations)
- Durée de la délégation de compétence : 26 mois
- Mise en œuvre : néant

Assemblée Générale Extraordinaire du 14 septembre 2018  
(2<sup>e</sup> résolution)

- Nature de l'augmentation du capital envisagée : émission d'actions ordinaires avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public
- Montant de l'augmentation du capital envisagée : 5 000 000 euros (plafond commun à toutes les délégations)
- Durée de la délégation de compétence : 26 mois
- Mise en œuvre : néant

Assemblée Générale Extraordinaire du 14 septembre 2018  
(3<sup>e</sup> résolution)

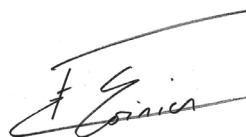
- Nature de l'augmentation du capital envisagée : émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier
- Montant de l'augmentation du capital envisagée : 5 000 000 euros (plafond commun à toutes les délégations)
- Durée de la délégation de compétence : 26 mois
- Mise en œuvre : néant

### B. DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Néant

Le Conseil d'Administration vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

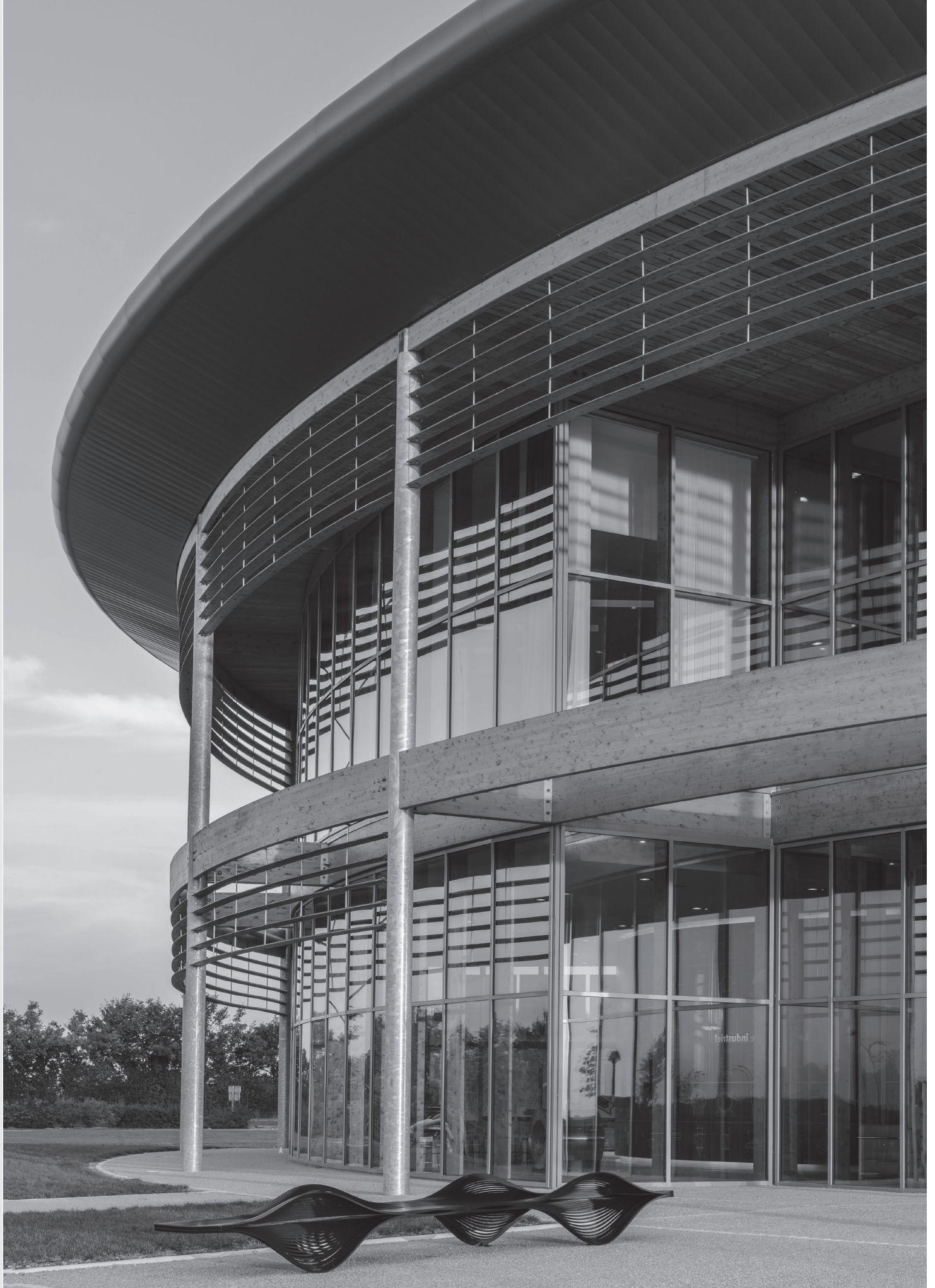
Le Conseil d'Administration,  
Le 11 septembre 2020.



# RÉSULTATS FINANCIERS

## AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(En euros)	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
<b>1 - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE :</b>					
Capital social	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
Nombre d'actions ordinaires existantes	1 959 000	1 959 000	1 959 000	1 959 000	1 959 000
<b>2 - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES :</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	106 747 859	103 747 323	109 900 138	111 476 897	108 114 813
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	8 532 237	7 118 179	7 831 901	6 913 421	7 020 362
Impôts sur les bénéfices	(596 752)	(680 855)	(407 969)	(605 085)	205 348
Participation des salariés due au titre de l'exercice y compris forfait social	-	80 308	308 941	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3 386 308	3 014 736	3 789 090	2 547 778	2 360 164
Montant des bénéfices distribués	783 600	783 600	979 500	783 600	783 600
<b>3 - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION :</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	4,66	3,94	4,00	3,84	3,48
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	1,73	1,54	1,93	1,30	1,20
Dividendes versés par action	0,40	0,40	0,50	0,40	0,40
<b>4 - PERSONNEL :</b>					
Nombre de salariés	728	680	668	700	685
Montant de la masse salariale	23 673 358	22 432 611	22 889 145	23 394 261	23 810 582
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres soc.)	9 630 448	9 275 727	9 370 735	9 448 555	9 270 209



# COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUJOLAT

AU 31 MARS 2020

## A. Compte de résultat consolidé

Résultat consolidé (En milliers d'euros)	Notes	2019/2020	2018/2019
Chiffre d'affaires	IV	241 758	231 958
Production stockée		(822)	(203)
Achats consommés	V	(155 836)	(152 381)
Charges de personnel	VI	(66 175)	(64 021)
Impôts et taxes	VIII	(4 258)	(4 490)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	IX et X	(11 055)	(8 239)
Autres produits et charges opérationnels courants		(32)	(375)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>3 579</b>	<b>2 249</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	XI	421	(36)
Dépréciations des écarts d'acquisition	XI	(105)	(105)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>3 895</b>	<b>2 108</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	9
Coût de l'endettement financier brut		(731)	(796)
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>XII</b>	<b>(731)</b>	<b>(787)</b>
Autres produits et charges financiers	XIII	64	(166)
Impôts sur le résultat	XIV	(584)	(348)
Résultat des sociétés mises en équivalence	XV	1	(16)
<b>RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION</b>		<b>2 517</b>	<b>791</b>
<b>RÉSULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION</b>	<b>XXXIV</b>	<b>(106)</b>	<b>(307)</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>2 411</b>	<b>484</b>
<b>PART DU GROUPE</b>		<b>2 207</b>	<b>304</b>
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>	<b>XVI</b>	<b>204</b>	<b>180</b>
Résultat net (part du Groupe) par action		1,13 euros	0,16 euro
Résultat net dilué (part du Groupe) par action		1,13 euros	0,16 euro

### RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le mode de calcul des résultats nets par action est énoncé dans la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Le calcul des actions dilutives est réalisé selon la méthode du rachat d'actions.

## B. Bilan consolidé

<b>Actif consolidé</b> (En milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>31 mars 2020</b>	<b>31 mars 2019</b>
Goodwill	XVII	11 721	10 529
Immobilisations incorporelles	XVIII	2 428	2 842
Immobilisations corporelles	XIX	85 773	72 053
Droits d'utilisation	XIX	3 953	-
Titres mis en équivalence	XV	125	124
Actifs financiers disponibles à la vente	XX	327	139
Actifs financiers non courants	XX	623	311
Autres actifs non courants	XXI	2 917	4 185
Actifs d'impôts différés	XXIX	816	592
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>108 683</b>	<b>90 776</b>
Actifs des activités destinées à être cédées	XXXIV	100	253
Stocks et en-cours	XXII	43 026	40 912
Clients	XXIII	35 552	40 046
Autres créances	XXIV	8 097	7 427
Autres actifs courants	XXV	-	146
Trésorerie et équivalents de trésorerie	XXVI	8 463	1 930
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>95 238</b>	<b>90 714</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF CONSOLIDÉ</b>		<b>203 920</b>	<b>181 490</b>
<b>Passif consolidé</b> (En milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>31 mars 2020</b>	<b>31 mars 2019</b>
Capital		12 000	12 000
Réserves de conversion		(26)	98
Titres d'auto-contrôle		(133)	(137)
Réserves consolidées		69 657	70 007
Résultat consolidé		2 206	304
<b>CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE</b>	<b>XXVII</b>	<b>83 704</b>	<b>82 272</b>
Intérêts minoritaires		1 168	(48)
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>		<b>84 872</b>	<b>82 224</b>
Provisions	XXVIII	6 220	5 674
Provisions sur titres mis en équivalence		-	-
Passifs d'impôts différés	XXIX	571	728
Dettes sur droits d'utilisation non courantes	XXXIII	3 229	-
Autres passifs non courants	XXX	51 811	34 100
<b>PASSIF NON COURANT</b>		<b>61 831</b>	<b>40 502</b>
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	XXXV	7	13
Fournisseurs	XXXI	16 466	19 726
Endettement courant	XXXII	19 864	19 640
Dettes sur droits d'utilisation courantes	XXXIII	733	-
Autres passifs courants	XXXIV	20 147	19 384
<b>PASSIF COURANT</b>		<b>56 217</b>	<b>58 763</b>
<b>TOTAL DU PASSIF CONSOLIDÉ</b>		<b>203 920</b>	<b>181 490</b>

## C. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
<b>OPÉRATIONS D'EXPLOITATION :</b>		
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	2 410	500
Résultat des sociétés mises en équivalence	(1)	(16)
Amortissements et provisions	11 095	8 699
Plus et moins-values de cession	475	28
Impôts différés	404	(360)
Autres	1 016	(84)
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>15 399</b>	<b>8 767</b>
Variation des stocks	2 335	(1 544)
Variation des créances	(3 088)	3 697
Variation des dettes	2 250	(2 552)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>	<b>13 902</b>	<b>8 368</b>
<b>OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS :</b>		
Acquisition d'immobilisations		
• Immobilisations incorporelles	(612)	(607)
• Immobilisations corporelles	(23 126)	(9 892)
• Autres	(38)	(53)
Produits de cession des actifs immobilisés	451	179
Variation des créances et dettes sur immobilisations	897	484
Acquisition/cession d'entités nette de la trésorerie acquise	(110)	(135)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>(22 538)</b>	<b>(10 024)</b>
<b>OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :</b>		
Souscriptions d'emprunts	32 411	9 354
Remboursements d'emprunts	(14 812)	(8 010)
Remboursements des droits d'utilisation (IFRS 16)	(1 548)	-
Augmentation des capitaux propres	-	-
Actions propres	(133)	(136)
Variation des autres dettes financières	(703)	(632)
Dividendes versés aux actionnaires	(782)	(992)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU FINANCEMENT</b>	<b>14 433</b>	<b>(416)</b>
<b>INCIDENCE ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES</b>	<b>63</b>	<b>-</b>
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE</b>	<b>10</b>	<b>NR*</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>5 870</b>	<b>(2 072)</b>
<b>TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>(8 738)</b>	<b>(6 666)</b>
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>(2 868)</b>	<b>(8 738)</b>

\* Non Renseigné

## D. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(En milliers d'euros)	Capital	Titres Auto-contrôle	Résultats consolidés	Réserves et conversion	Réserves du Groupe	Total parts minoritaires	Intérêts TOTAL
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2018</b>	<b>12 000</b>	<b>-</b>	<b>70 821</b>	<b>18</b>	<b>82 839</b>	<b>(324)</b>	<b>82 515</b>
Écarts actuariels	-	-	-	-	-	-	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(979)	-	(979)	(13)	(992)
Réserves de conversion	-	-	-	80	80	5	85
Résultat consolidé de l'exercice 18/19	-	-	304	-	304	180	484
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	95	95
Autres variations	-	(137)	167	-	30	8	38
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2019</b>	<b>12 000</b>	<b>(137)</b>	<b>70 311</b>	<b>98</b>	<b>82 272</b>	<b>(48)</b>	<b>82 224</b>
Écarts actuariels	-	-	-	-	-	-	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(782)	-	(782)	(1)	(783)
Réserves de conversion	-	-	-	3	3	-	3
Résultat consolidé de l'exercice 19/20	-	-	2 207	-	2 207	204	2 411
Variation de périmètre	-	-	136	(136)	-	1 011	1 011
Autres variations	-	4	(2)	2	4	2	6
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2020</b>	<b>12 000</b>	<b>(133)</b>	<b>71 870</b>	<b>(33)</b>	<b>83 704</b>	<b>1 168</b>	<b>84 872</b>

## E. État du résultat global consolidé

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>2 411</b>	<b>484</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :</b>		
Gains et pertes actuariels	-	-
Impôts sur les éléments qui ne seront pas reclassés en résultat	-	-
<b>TOTAL DES ÉLÉMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS EN RÉSULTAT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :</b>		
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Couverture des flux de trésorerie	-	-
Écart de conversion	-	85
Impôt sur les éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	-	-
<b>TOTAL DES ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE RECLASSÉS EN RÉSULTAT</b>	<b>-</b>	<b>85</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE, NETS D'IMPÔTS</b>	<b>-</b>	<b>85</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE</b>	<b>2 411</b>	<b>569</b>
Part du Groupe	2 207	384
Intérêts minoritaires	204	185

## F. Notes annexes aux états financiers consolidés au 31/03/2020

### GÉNÉRALITÉS

#### NOTE I - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

POUJOLAT SA (« la Société ») est une entreprise domiciliée en France. Les actions de la Société sont cotées sur le marché « Euronext Growth ». La Société applique les normes IFRS. Le Groupe Pujoulat conçoit, fabrique et commercialise des systèmes d'évacuation de fumée. Parallèlement, le Groupe poursuit le développement de son activité bois énergie par le négoce et la transformation de combustibles.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2020 comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Les données de l'exercice clos le 31 mars 2019 sont présentées à titre comparatif.

Les états financiers consolidés incluent :

- le résultat consolidé sur la performance financière,
- le bilan consolidé sur la situation financière,
- le tableau de variation des capitaux propres consolidés,
- le tableau des flux de trésorerie consolidés,
- l'état du résultat global,

Ainsi que les présentes notes annexes qui ont été arrêtées par le Conseil d'Administration le 11 septembre 2020.

#### (1) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RÉFÉRENTIEL IFRS

En application du règlement Européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables au 31 mars 2020, adoptées par l'Union Européenne. Ces normes sont accessibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les exigences de chaque norme IAS et IFRS ainsi que leurs interprétations SIC et IFRIC que comprend le référentiel IFRS ont été intégralement respectées.

Les principes comptables retenus sont conformes à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Les nouvelles normes applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 ont fait l'objet d'une analyse au regard des activités du Groupe. Seule la norme IFRS 16 « Contrats de location » est susceptible d'avoir un impact sur les états financiers du Groupe.

Les états financiers présentés n'anticipent pas l'application des nouvelles normes adoptées par l'Union Européenne qui pourraient concerner le Groupe. Ainsi, la norme IFRS 16, obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, n'avait pas été anticipée pour les comptes 2018/2019. Le Groupe a décidé de procéder à la première comptabilisation des contrats de location simple au cours de l'exercice 2019/2020 et selon la méthode « rétrospective modifiée ».

Les autres normes ont été étudiées et ne sont pas susceptibles d'être applicables au Groupe au regard de son activité.

#### (2) BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux bases de préparation suivantes, prévues par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des passifs relatifs aux avantages du personnel comptabilisés pour leur valeur actuelle.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction pour l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme dans les comptes des entités du Groupe y compris dans les états financiers consolidés.

### (3) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les principes de consolidation sont énoncés dans la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels ».

#### a. Périmètre de consolidation

Les entités considérées comme non significatives au regard de l'ensemble consolidé sont exclues du périmètre de consolidation conformément au principe d'importance relative énoncé dans le cadre conceptuel du référentiel IFRS.

Le Groupe n'est constitué que de la Société et de ses filiales. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le contrôle est présumé exister en cas de détention supérieure à 50 % des droits de vote. Il existe également lorsqu'il y a :

- pouvoir de gouverner en vertu d'un contrat,
- pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des administrateurs ou des membres d'un organe équivalent contrôlant l'entité,
- pouvoir de réunir la majorité des droits de vote au Conseil d'Administration ou organe équivalent contrôlant l'entité, les droits de vote potentiels, actuellement exerçables, étant pris en compte.

Des restrictions sévères et durables au contrôle d'une filiale sont un indice de perte de contrôle mais ne constituent pas un critère d'exclusion en soi. La détention temporaire n'est pas un critère d'exclusion, mais peut entraîner le cas échéant l'application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ». Le Groupe n'exerce, directement ou indirectement, aucun contrôle conjoint au 31 mars 2020.

#### b. Procédures de consolidation

Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés à la même date. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

#### c. Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Les écritures enregistrées dans les comptes individuels des filiales consolidées pour la seule application des dispositions fiscales sont également éliminées. À ce titre, sont notamment reprises sur les réserves et le résultat, les provisions pour amortissements dérogatoires pour leurs montants nets d'impôt.

### (4) MONNAIES ÉTRANGÈRES

La comptabilisation des transactions en monnaies étrangères ainsi que la conversion des états financiers des activités à l'étranger sont traitées par la norme IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

#### a. Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

#### b. États financiers des activités à l'étranger

Les comptes de toutes les entités du Groupe (aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros, selon les modalités suivantes :

- les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture ;
- les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros, en utilisant le cours de change moyen de la période ;
- les écarts de change résultant des conversions sont enregistrés en réserve de conversion, composante distincte des capitaux propres, et dans les intérêts minoritaires.

## FAITS MARQUANTS

Le Conseil d'Administration a décidé au cours du second semestre de l'exercice de stopper l'activité de sa filiale chinoise BAO ZHU LI compte tenu de la situation économique, géopolitique et du manque de visibilité à moyen terme. Par conséquent, il a été fait application de la norme IFRS 5 qui consiste à isoler les éléments de l'actif, du passif, du compte de résultat et du tableau de flux des activités destinées à être cédées.

Par ailleurs, la filiale turque POUJOULAT BACA, déjà présentée en activités destinées à être cédée dans les comptes 2018/2019, a été liquidée le 14 janvier 2020.

Les incidences sur les états financiers sont présentées en détail à la note XXXV des annexes des comptes consolidés. Compte tenu du caractère non significatif de ces éléments, les données comparatives ne sont pas retraitées.

Les incidences de la crise sanitaire sur les états financiers de l'exercice 2019/2020 ne sont pas significatifs compte tenu de notre date de clôture. Les impacts se feront essentiellement sentir sur l'exercice prochain et sont présentés à la note XLIII des annexes des comptes consolidés.

## NOTE II - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION (CLASSEMENT PAR HISTORIQUE)

### (1) PÉRIMÈTRE

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts	Méthode de consolidation
POUJOULAT SA	France	100,00 %	100,00 %	Consolidante
SA POUJOULAT	Belgique	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
SA POUJOULAT BELUX	Belgique	99,98 %	99,98 %	Intégration globale
SAS TÔLERIE FORÉZIENNE	France	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
SAS WESTAFLEX BÂTIMENT	France	99,82 %	99,82 %	Intégration globale
POUJOULAT UK Ltd	Royaume-Uni	98,74 %	98,74 %	Intégration globale
POUJOULAT BV	Pays-Bas	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
SAS.BEIRENS	France	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
POUJOULAT Sp. z o.o.	Pologne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
POUJOULAT BACA (sortante en cours d'exercice)	Turquie	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
SAS EURO ÉNERGIES	France	83,04 %	83,04 %	Intégration globale
POUJOULAT GmbH	Allemagne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
SAS BOIS-FACTORY 36	France	100,00 %	83,04 %	Intégration globale
SAS BOIS-FACTORY 42	France	100,00 %	83,04 %	Intégration globale
SAS BOIS-FACTORY 70	France	100,00 %	83,04 %	Intégration globale
SAS MCC2I FRANCE	France	95,00 %	95,00 %	Intégration globale
VL STAAL a/s	Danemark	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
BAO ZHU LI	Chine	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
CHIME-FLEX	Suisse	90,00 %	90,00 %	Intégration globale
TECHNI-FLEX	Suisse	90,00 %	90,00 %	Intégration globale
DST	Danemark	70,00 %	70,00 %	Intégration globale
SAS AMPERYA 79	France	99,88 %	99,88 %	Intégration globale
SAS BOIS-FACTORY 81	France	100,00 %	83,04 %	Intégration globale
SAS S.E.F. 42	France	100,00 %	83,04 %	Intégration globale
SAS BG DK	France	35,00 %	29,06 %	Mise en équivalence

### (2) VARIATION DE PÉRIMÈTRE DE LA PÉRIODE

- Sortie de la filiale POUJOULAT BACA, liquidée le 14 janvier 2020 ;
- Rachat par POUJOULAT SA de toutes les parts détenues par les actionnaires minoritaires de la société POUJOULAT BV, passant ainsi sa détention de 90 % à 100 %.

- Augmentation de capital chez la SAS EURO ÉNERGIES non souscrite par les minoritaires, passant ainsi la détention de POUJOULAT SA de 79,55 % à 83,04 % modifiant par conséquent le pourcentage d'intérêt dans les sociétés BOIS-FACTORY, SEF 42 et BGDK. La détention de la SAS EURO ÉNERGIES chez la société mise en équivalence BGDK, par conséquent, est passée de 27,84 % à 29,06 %.

## NOTE III - INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée selon le critère des activités opérationnelles du Groupe, à savoir :

- **Conduits de cheminée** : activités de conception et fabrication de systèmes d'évacuation de fumée pour l'habitat et le tertiaire ;

- **Cheminées industrielles** : activités de construction, installation, expertise et maintenance des cheminées industrielles ;
- **Bois énergie** : activités de négoce et de transformation de combustibles bois.

(En milliers d'euros)	31 mars 2020				31 mars 2019			
	Conduits de cheminée	Cheminées industrielles	Bois énergie	TOTAL	Conduits de cheminée	Cheminées industrielles	Bois énergie	TOTAL
Chiffre d'affaires	135 415	29 857	76 486	241 758	138 439	29 910	63 610	231 958
Résultat opérationnel	1 768	(339)	2 466	3 895	2 932	(2 067)	1 243	2 108
Résultat net	2 170	(1 324)	1 565	2 411	1 632	(1 719)	571	484
Capacité d'autofinancement	10 273	658	3 077	14 008	7 738	(765)	1 795	8 767
<b>INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE :</b>								
Immobilisations incorporelles	280	276	56	612	478	50	79	607
Immobilisations corporelles	7 381	251	15 649	24 446	6 660	452	2 780	9 892
<b>TOTAL ACQUISITIONS</b>	<b>7 661</b>	<b>527</b>	<b>15 705</b>	<b>25 058</b>	<b>7 138</b>	<b>502</b>	<b>2 859</b>	<b>10 499</b>
<b>IMMOBILISATIONS NETTES :</b>								
Immobilisations incorporelles	1 931	307	191	2 429	2 198	468	176	2 842
Immobilisations corporelles	46 742	7 282	31 749	85 773	45 304	7 574	19 175	72 053
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>48 673</b>	<b>7 589</b>	<b>31 940</b>	<b>88 202</b>	<b>47 502</b>	<b>8 042</b>	<b>19 351</b>	<b>74 895</b>
<b>DETTES :</b>								
Autres passifs non courants	1 041	352	104	1 497	25 717	2 840	5 543	34 100
Fournisseurs	8 456	2 368	5 642	16 466	10 191	2 237	7 298	19 726
Autres dettes	10 325	4 768	4 636	19 729	13 711	4 002	1 927	19 640
<b>Autres passifs courants</b>	<b>14 712</b>	<b>2 121</b>	<b>3 031</b>	<b>19 864</b>	<b>11 787</b>	<b>2 995</b>	<b>4 602</b>	<b>19 384</b>

## COMpte DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

## NOTE IV - CHIFFRE D'AFFAIRES

La norme applicable est l'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ». Le Groupe a procédé à une sélection des principales transactions et contrats représentatifs de l'activité du Groupe. Ces transactions et contrats ont fait l'objet d'une analyse au regard du modèle en cinq étapes, imposée par la norme afin d'identifier les zones de jugement et les éventuels changements engendrés par son application. Sur cette base, le Groupe n'a pas d'impact significatif sur la reconnaissance de son chiffre d'affaires.

## &gt; PRODUITS DES ACTIVITÉS

Les remises commerciales ainsi que les escomptes de règlement accordés aux clients sont présentés en déduction du chiffre d'affaires. Les dépenses de services après-vente sont également déduites du chiffre d'affaires.

(En milliers d'euros)	2019/2020	%	2018/2019	%
Ventes France	197 995	82 %	189 811	82 %
Ventes Export	43 763	18 %	42 147	18 %
<b>TOTAL</b>	<b>241 758</b>	<b>100 %</b>	<b>231 958</b>	<b>100 %</b>

## &gt; CONTRATS DE FABRICATION

En présence d'un contrat de fabrication, lorsque les produits peuvent être estimés de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Le degré d'avancement est évalué par référence au stade de réalisation technique atteint. Une perte attendue est immédiatement comptabilisée en résultat.

Les contrats de fabrication en cours sont comptabilisés au coût augmenté du montant de la marge et diminué des pertes attendues et des factures intermédiaires.

Les coûts comprennent l'ensemble des coûts directement affectables aux contrats concernés et une quote-part des frais généraux fixes et variables attribuables à l'activité de contrats de construction du Groupe, fondée sur la capacité normale de l'activité.

Les montants bruts dus par les clients ou aux clients, relatifs aux travaux en cours à la clôture, sont présentés sur une seule rubrique du bilan respectivement dans les actifs et passifs courants.

Selon IFRS 15 « Contrats de fabrications » :

- Produits des contrats en cours au 31/03/2020 : 17 274 milliers d'euros.
- Coûts encourus au titre de ces contrats sur l'exercice 2019/2020 : 15 864 milliers d'euros.
- Montant brut dû par les clients pour les travaux de ces contrats en tant qu'actifs au 31/03/2020 : 4 763 milliers d'euros.

#### NOTE V - ACHATS CONSOMMÉS

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Marchandises (y compris variation de stocks)	(57 600)	(50 227)
Matières premières (y compris variation de stocks)	(41 699)	(41 565)
Autres achats et charges externes	(57 189)	(60 589)
Escomptes obtenus	652	698
<b>TOTAL</b>	<b>(155 836)</b>	<b>(152 381)</b>

#### NOTE VI - FRAIS DE PERSONNEL

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Rémunérations	(49 329)	(47 787)
Charges sociales	(16 749)	(17 128)
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi	-	1 175
Indemnités de fin de carrière	(97)	(281)
<b>TOTAL</b>	<b>(66 175)</b>	<b>(64 021)</b>

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), supprimé au 1<sup>er</sup> janvier 2019, était égal à 6 % des rémunérations brutes versées en 2018 par les sociétés françaises, jusqu'à 2,5 fois le SMIC. Ainsi, aucune réduction de charges n'a été constatée au titre de l'exercice 2019/2020, contre 1 175 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent, présenté en réduction des charges de personnel conformément à la norme IAS 19.

#### NOTE VII – AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Concessions de brevets	(151)	(123)
Pertes sur créances irrécouvrables	(339)	(204)
Charges et produits divers de gestion courante	457	(48)
<b>TOTAL</b>	<b>(33)</b>	<b>(375)</b>

#### NOTE VIII - IMPÔTS ET TAXES

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Contribution Économique Territoriale	(1 893)	(1 903)
Impôts fonciers	(1 213)	(1 191)
Formation professionnelle	(403)	(395)
Taxe d'apprentissage	(47)*	(202)
Contribution sociale de solidarité des sociétés	(258)	(238)
Autres taxes	(444)	(561)
<b>TOTAL</b>	<b>(4 258)</b>	<b>(4 490)</b>

\* En 2020, sous l'effet du réaménagement prévu par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le décalage d'un an entre le paiement de la taxe d'apprentissage et l'année au titre de laquelle elle est due (paiement de la taxe sur les rémunérations versées en N-1) est supprimé. Aucune taxe d'apprentissage n'a donc été due en 2020 sur les rémunérations 2019.

#### NOTE IX - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Sur immobilisations incorporelles	(850)	(641)
Sur immobilisations corporelles	(8 038)	(7 610)
Sur droits d'utilisation d'actifs corporels	(1 559)	-
<b>TOTAL</b>	<b>(10 447)</b>	<b>(8 251)</b>

#### NOTE X - DOTATIONS/REPRISES DE PROVISIONS COURANTS

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Sur stocks et en-cours	(514)	(344)
Sur comptes clients	(1 021)	(60)
Pour risques et charges	(1 233)*	(339)
<b>DOTATIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>(2 768)</b>	<b>(743)</b>
Sur stocks et en-cours	571	302
Sur comptes clients	294	121
Pour risques et charges	1 295*	332
<b>REPRISES SUR L'EXERCICE</b>	<b>2 160</b>	<b>755</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(608)</b>	<b>12</b>

\* POUJOLAT SA a fait l'objet au cours de l'exercice précédent, d'une vérification de comptabilité sur la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2017. À ce titre la société a constaté une provision pour risques et charges fiscales à hauteur de 406 milliers d'euros.

À la demande de l'Administration Fiscale, POUJOLAT SA a procédé à la correction au 1<sup>er</sup> avril 2019 de la durée d'amortissement fiscale pratiquée sur les installations de réseaux électriques les plus récentes ; l'impact de ce redressement s'élève à 665 k€ de reprise sur provision au titre de l'amortissement antérieur.

#### NOTE XI - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Résultat de cessions d'actifs	297	(28)
Autres	125	(8)
Dépréciation de Goodwill	(105)	(105)
<b>TOTAL</b>	<b>317</b>	<b>(141)</b>

## NOTE XII - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	9
Frais financiers sur emprunts	(515)	(631)
Frais financiers sur découverts bancaires	(211)	(151)
Autres	(6)	(14)
<b>TOTAL</b>	<b>(731)</b>	<b>(787)</b>

## NOTE XIII - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Différences de change	(124)	(62)
Provision sur activités abandonnées	-	(55)
Autres	94	(49)
Charges financières sur droits d'utilisation	(34)	-
<b>TOTAL</b>	<b>(64)</b>	<b>(166)</b>

## NOTE XIV - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

## (1) VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Impôts exigibles	(987)	(708)
Impôts différés	403	360
<b>TOTAL</b>	<b>(584)</b>	<b>(348)</b>

## (2) RÉCONCILIATION ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE ET LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Charge d'impôt théorique	(775)	(760)
Variation des impôts différés	403	360
Différences permanentes	(19)	(50)
Différences temporaires	(378)	122
Utilisation des déficits antérieurs	252	100
Effet des différences de taux d'imposition	(209)	(240)
Effet des sociétés déficitaires	(523)	(150)
Autres variations	665	270
<b>CHARGE D'IMPÔT CONSOLIDÉE</b>	<b>(584)</b>	<b>(348)</b>

## NOTE XV - RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

## &gt; MISE EN ÉQUIVALENCE DES COENTREPRISES ET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les coentreprises et entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Une société est appelée coentreprise lorsque des contrats de partenariat organisent son contrôle conjoint et que les partenaires ont des droits sur l'actif net de cette société. Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de la société, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus. La quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence est présentée après le « Résultat net des sociétés intégrées » sur la ligne « Quote-part des sociétés mises en équivalence ».

La quote-part de résultat correspond à la SAS BGDK détenue à hauteur de 35 % pour la SAS EURO ÉNERGIES et représente 1 millier d'euros. A l'actif, la quote-part détenue dans la SAS BGDK représente 124 milliers d'euros.

## NOTE XVI - INTÉRÊTS MINORITAIRES

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
SAS WESTAFLEX BÂTIMENT	1	1
SA POUJOLAT BELUX	-	4
POUJOLAT UK	-	(3)
SAS EURO ÉNERGIES	289	212
SAS BOIS-FACTORY 36	5	(6)
SAS BOIS-FACTORY 42	47	(4)
SAS BOIS-FACTORY 70	(80)	(37)
SAS BOIS-FACTORY 81	(27)	(3)
S.E.F. 42	(2)	(1)
BG DK	-	(1)
CHIME-FLEX	13	-
TECHNI-FLEX	(6)	-
SAS MCC21 FRANCE	10	4
DST	(46)	14
<b>TOTAL</b>	<b>204</b>	<b>180</b>

## BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

### > DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Les dispositions relatives à la dépréciation des goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles sont décrites dans la norme IAS 36. Les règles d'évaluation des immobilisations financières et des créances émises sont contenues dans la norme IAS 39 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation ».

#### a. Principes généraux

Les valeurs comptables des actifs du Groupe autres que les actifs d'impôts différés, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée (voir ci-après).

Le Groupe estime qu'un actif a pu perdre de la valeur en présence notamment des indices internes suivants :

- flux de trésorerie nets actualisés ou résultats opérationnels générés par l'actif sensiblement plus mauvais que ceux budgétés,
- existence de pertes opérationnelles significatives générées par l'actif.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée systématiquement chaque année à la date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat. La perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

#### b. Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif. Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées. La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité.

Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché et de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif, qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Le Groupe considère que la définition des unités génératrices de trésorerie repose essentiellement sur la manière dont la direction gère ses entités en particulier à travers ses différents secteurs d'activité et ses implantations géographiques individuelles. En conséquence, chaque entité juridique constitue une unité génératrice de trésorerie.

#### c. Reprise de la perte de valeur

La perte de valeur au titre de prêts et créances comptabilisés au coût amorti est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

## NOTE XVII - GOODWILL

### > GOODWILL

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Lors de la première consolidation des entités acquises après le 1<sup>er</sup> janvier 2004, le Groupe procède, dans un délai n'excédant pas les douze mois suivant l'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs acquis, passifs éventuels) à la date d'acquisition.

L'excédent du coût d'acquisition des titres sur la quote-part revenant au Groupe dans le total des actifs et passifs acquis et des passifs éventuels valorisés à leur juste valeur est inscrit sous la rubrique « Goodwill ». Chaque goodwill est alloué, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition aux différentes unités génératrices de trésorerie bénéficiant du regroupement d'entreprises. Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et l'éventuel profit ou perte qui en découle doivent être comptabilisés en résultat.

Dans les cas où la part d'intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels excède le coût du regroupement d'entreprises (goodwill négatif), il est procédé à :

- la vérification de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, ainsi que l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises ;
- la comptabilisation immédiate en résultat de tout excédent résiduel après cette vérification.

Ultérieurement, les goodwill sont évalués à leur coût, diminués des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur. Ces actifs incorporels ne sont plus amortis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel conformément à la norme IAS 36 révisée. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Pour chacune des acquisitions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé représentant le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent (règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable).

(En milliers d'euros)	31 mars 2020			31 mars 2019		
	Brut	Amort. et pertes de valeurs	Net	Brut	Amort. et pertes de valeurs	Net
SA POUJOLAT	14	14	-	14	14	-
SAS TÔLERIE FORÉZIENNE	349	349	-	349	349	-
SAS WESTAFLEX BÂTIMENT	1 033	1 033	-	1 033	1 033	-
SAS BEIRENS <sup>(1)</sup>	168	168	-	168	168	-
POUJOLAT UK Ltd	12	12	-	12	12	-
SA POUJOLAT BELUX <sup>(1)</sup>	71	71	-	71	71	-
POUJOLAT Sp. z o.o.	12	12	-	12	12	-
SAS EURO ÉNERGIES	2 084	-	2 084	899	-	899
POUJOLAT GmbH	410	410	-	410	305	105
SAS MCC2I FRANCE	362	-	362	362	-	362
SAS BOIS-FACTORY 70	615	-	615	502	-	502
VL STAAL	7 036	-	7 036	7 036	-	7 036
CHIME-FLEX	950	-	950	950	-	950
TECHNI-FLEX	126	-	126	126	-	126
DST	548	-	548	548	-	548
<b>TOTAL</b>	<b>13 790</b>	<b>2 069</b>	<b>11 721</b>	<b>12 493</b>	<b>1 964</b>	<b>10 529</b>

<sup>(1)</sup> Pour ces deux sociétés, il s'agit d'un reclassement de fonds commerciaux acquis.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation, basés sur des plans d'activité retenus pour chacune des sociétés. Chaque entité juridique représentant une Unité Génératrice de Trésorerie, les écarts d'acquisition ont été testés au niveau de chaque société concernée.

Les tests de dépréciation réalisés en mars 2020 pour déterminer la valeur recouvrable des actifs sont fondés sur la méthode de projection des flux de trésorerie futurs à 5 ans. Les hypothèses retenues pour ces tests sont basées sur des connaissances actuelles et peuvent être revues pour tenir compte de contextes temporaires défavorables, notamment climatiques et économiques.

À ce titre il a été constaté un complément de dépréciation du goodwill de la filiale allemande POUJOLAT GmbH à hauteur de 105 milliers d'euros. Celui-ci est donc totalement déprécié au 31/03/2020.

## NOTE XVIII - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### > IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La norme applicable concernant les immobilisations incorporelles est la norme IAS 38.

#### a. Actifs

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

#### b. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leurs coûts peuvent être évalués de manière fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

#### c. Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement une fois par an à la clôture de l'exercice. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets.....	5 ans
Logiciels.....	1 à 10 ans

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
<b>VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>7 659</b>	<b>7 090</b>
Variation de périmètre	-	-
Acquisitions	612	607
Sorties	(85)	(38)
Effets des variations de change	(1)	(1)
<b>VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>8 186</b>	<b>7 659</b>
<b>AMORTISSEMENTS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>(4 817)</b>	<b>(4 222)</b>
Variation de périmètre	-	-
Dotations	(966)	(641)
Sorties	26	46
Effets des variations de change	-	-
<b>AMORTISSEMENTS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>(5 758)</b>	<b>(4 817)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	2 842	2 869
Valeur nette à la clôture de l'exercice	2 428	2 842

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels informatiques et des frais de développement, ayant une durée d'utilité déterminée.

Il n'a été décelé aucun indice susceptible d'indiquer qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur à la clôture de chacun des exercices.

## NOTE XIX - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### > IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les normes applicables concernant les immobilisations corporelles sont les normes IAS 16 et IAS 17 « Contrats de location ».

#### a. Actifs dont le Groupe est propriétaire

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût historique comme coût présumé diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

#### b. Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement conformément à la norme IAS 17, dès lors qu'ils revêtent un caractère significatif.

#### Comptabilisation initiale et impact de la première application :

La norme IFRS 16 « Contrats de location » est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette norme abandonne la distinction prévue par IAS 17 entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple, l'ensemble des contrats de location faisant désormais

*l'objet d'une comptabilisation unique au bilan des preneurs avec la reconnaissance d'un actif immobilisé (droit d'utilisation inscrit dans l'actif non courant) en contrepartie d'une dette de location (inscrite en dette financière).*

*Le Groupe a mis en œuvre un process de collecte de toutes les informations pouvant être requises afin d'être en mesure d'appliquer la règle au 1<sup>er</sup> avril 2019.*

*Le Groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application au premier jour de l'exercice et en ne retraitant pas les états financiers présentés en comparatif.*

*Selon cette méthode, les droits d'utilisation représentent la valeur actualisée des loyers restant à courir à compter de la date de première application, soit à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019.*

*Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le droit d'utilisation et la dette de loyer est déterminé, pour chaque pays, pour chaque bien et chaque durée de contrat, à partir du taux marginal d'emprunt à la date de première application de la norme.*

*Le Groupe a appliqué des durées de location correspondant à la période non résiliable de chaque contrat, en évaluant toutefois les possibilités de résiliation anticipée ou de renouvellement pouvant raisonnablement être mise en œuvre.*

*Par ailleurs, le Groupe a choisi d'utiliser les exemptions prévues par la norme et de ne pas appliquer le principe de comptabilisation prévu par l'IFRS 16 pour :*

- les contrats de location de courte durée (inférieurs ou égaux à 12 mois),*
- les biens de faible valeur (inférieur à 5 000 €),*

Au 1<sup>er</sup> avril 2019, les incidences de la première application sont résumées ci-dessous :

(En milliers d'euros)	31/03/2019 publié	IFRS 16	01/04/2019
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations corporelles	72 053	4 195	76 248
<b>PASSIF</b>			
Autres passifs non courants	34 100	2 995	37 095
Autres passifs courants	19 384	1 200	20 584

Au 31 mars 2020, les principales incidences sont résumées ci-dessous :

- Au compte de résultat, les loyers précédemment comptabilisés au sein du résultat opérationnel sont désormais remplacés par une dotation aux amortissements du droit d'utilisation de 1 558 milliers d'euros, et une charge financière de 34 milliers d'euros.
- Au bilan, les droits d'utilisation bruts s'élèvent à 5 511 milliers d'euros et les dettes financières sont majorées de 3 962 milliers d'euros dont 3 229 milliers d'euros à plus d'un an.
- Dans le tableau de flux de trésorerie, l'application de la norme IFRS 16 affecte la capacité d'autofinancement ainsi que les flux d'investissement et de financement.

Le droit d'utilisation activé au titre de la première application de l'IFRS 16, au 1<sup>er</sup> avril 2019, se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	01/04/2019	Augmentation	Diminution	31/03/2020
Droits d'utilisation s/constructions	2 032	204	-	2 236
Droits d'utilisation s/matériels roulants	2 163	1 112	-	3 275
Valeur brute droits d'utilisation	4 195	1 316	-	5 511
Amort droits s/constructions	-	402	-	402
Amort droits s/matériels roulants	-	1 156	-	1 156
Amortissements droits d'utilisation	-	1 558	-	1 558

### c. Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

### d. Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. L'amortissement est principalement calculé suivant la méthode linéaire, une partie des éléments du poste « Matériels et outillages » étant amortie selon le mode dégressif considéré comme l'amortissement économique de ces éléments. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions – Gros œuvre .....	40 à 50 ans
Constructions – Installations générales .....	10 à 15 ans
Matériels et outillages.....	3 à 15 ans
Agencements et aménagements .....	5 à 20 ans
Matériels informatiques.....	3 à 10 ans
Matériels de transport.....	3 à 15 ans
Mobiliers et matériels de bureau .....	10 à 12 ans

La valeur résiduelle est révisée annuellement, si elle est significative.

(En milliers d'euros)	31 mars 2020				31 mars 2019			
	Terrains Constr.	Inst. Techniques Mat. Ind	Autres	TOTAL	Terrains Constr.	Inst. Techniques Mat. ind	Autres	TOTAL
<b>VALEUR BRUTE</b>								
<b>À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>85 528</b>	<b>82 383</b>	<b>8 261</b>	<b>176 172</b>	<b>83 415</b>	<b>76 443</b>	<b>8 313</b>	<b>169 172</b>
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	13 863	8 244	6 531*	23 126	2 180	6 857	856	9 892
Diminutions	(2 056)	(2 270)	(580)	(4 906)	(52)	(880)	(918)	(1 850)
Effets des variations de change	(8)	(125)	(14)	(146)	(15)	(36)	10	(41)
<b>VALEUR BRUTE</b>								
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>97 327</b>	<b>88 232</b>	<b>14 198</b>	<b>194 246</b>	<b>85 528</b>	<b>82 383</b>	<b>8 261</b>	<b>176 172</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>								
<b>À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>(36 616)</b>	<b>(61 992)</b>	<b>(5 510)</b>	<b>(104 119)</b>	<b>(33 855)</b>	<b>(58 943)</b>	<b>(5 393)</b>	<b>(98 191)</b>
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations	(2 626)	(4 402)	(2 416)*	(8 119)	(2 804)	(4 000)	(806)	(7 610)
Sorties	35	2 819	590	3 678	8	931	695	1 634
Effets des variations de change	8	76	3	87	35	20	(6)	49
<b>AMORTISSEMENTS</b>								
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>(39 199)</b>	<b>(63 500)</b>	<b>(7 332)</b>	<b>(108 473)</b>	<b>(36 616)</b>	<b>(61 992)</b>	<b>(5 510)</b>	<b>(104 119)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	48 912	20 391	2 751	72 053	49 560	17 500	2 920	69 980
Valeur nette à la clôture de l'exercice	58 128	24 732	6 866	85 773	48 912	20 391	2 751	72 053

\* Les autres immobilisations corporelles intègrent les droits d'utilisation, dont les augmentations se sont élevées à 5 511 milliers d'euros, et les amortissements à 1 558 milliers d'euros.

Dans le segment des Conduits de cheminée, les acquisitions portent principalement sur l'automatisation des process industriels et informatiques ainsi que sur l'extension de la filiale polonaise, pour laquelle la construction du nouveau bâtiment est achevée mais la rénovation de l'ancien toujours en cours.

Les usines du segment Bois énergie continuent d'investir dans de nouveaux bâtiments et dans le process industriel pour accroître leurs capacités.

## NOTE XX – ACTIFS FINANCIERS NON COURANT

### > AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, prêts et créances et disponibles à la vente.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition de ces actifs. La Direction détermine leur classification lors de la comptabilisation initiale.

Les investissements financiers non consolidés sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « Réserve de réévaluation ». En cas de perte de valeur jugée définitive, une dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier.

Les prêts et créances sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût amorti.

Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

La perte de valeur, correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, est comptabilisée en résultat.

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
<b>Actifs financiers</b>		
• Titres non consolidés	62	61
• Autres créances immobilisées	24	NR*
• Dépôts et consignations	537	250
• Actifs disponibles à la vente	139	139
<b>TOTAL</b>	<b>762</b>	<b>450</b>

\* Non Renseigné

## NOTE XXI - AUTRES ACTIFS NON COURANT

### > ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

La présentation des actifs et des passifs en éléments courants et non courants est définie par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ». Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe hors actifs d'impôts différés, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et les actifs financiers de transaction constituent des actifs courants.

Tous les autres actifs sont non courants.

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
Créances sur l'État à plus d'un an	2 649	3 875
Autres créances à plus d'un an	268	310
<b>TOTAL</b>	<b>2 917</b>	<b>4 185</b>

## NOTE XXII - STOCKS ET EN-COURS

## &gt; STOCKS, EN-COURS DE PRODUCTION ET PRODUITS FINIS

Les règles d'évaluation et de présentation relatives aux stocks, en-cours de production et produits finis sont contenues dans la norme IAS 2.

## a. Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen d'achat pondéré. Le coût comprend les coûts d'acquisition et les coûts encourus pour les amener à l'endroit où ils se trouvent et est minoré des remises commerciales et des escomptes financiers obtenus.

(En milliers d'euros)	31 mars 2020			31 mars 2019		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Matières premières	18 505	(372)	18 133	16 142	(363)	15 780
En-cours de production de biens	1 212	-	1 212	3 965	-	3 965
Produits intermédiaires et finis	7 755	(157)	7 598	7 893	(211)	7 682
Marchandises	16 212	(129)	16 083	13 652	(167)	13 485
<b>TOTAL</b>	<b>43 684</b>	<b>(658)</b>	<b>43 026</b>	<b>41 652</b>	<b>(740)</b>	<b>40 912</b>

## NOTE XXIII - CLIENTS

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
Clients et comptes rattachés	36 615	40 556
<i>Dont en-cours commandes valorisés à l'avancement</i>	<i>1 548</i>	<i>3 049</i>
Provisions	(1 063)	(510)
<b>TOTAL</b>	<b>35 552</b>	<b>40 046</b>

## NOTE XXIV - AUTRES CRÉANCES

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
Personnel et organismes sociaux	443	200
Avances et acomptes versés	743	205
Créances fiscales	3 266	4 975
Créances diverses	1 619	203
Charges constatées d'avance	2 026	1 844
<b>TOTAL</b>	<b>8 097</b>	<b>7 427</b>

Les créances diverses sont principalement constituées de produits à recevoir, des soldes débiteurs et créditeurs divers, et de garanties de passifs.

## b. En-cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût de revient complet usine qui comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production. Cette valeur est plafonnée au prix de vente net des frais commerciaux et du résultat opérationnel courant.

## c. Dépréciation

Les stocks, en-cours de production et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

## NOTE XXV - AUTRES ACTIFS COURANTS

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
Actifs financiers à moins d'un an	-	146
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>146</b>

## NOTE XXVI - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie (ACTIF)	8 463	1 930
Trésorerie et équivalents de trésorerie (PASSIF)	(11 331)	(10 668)
Trésorerie nette /tableau des flux de trésorerie	(2 868)	(8 738)

Le Groupe pratique le règlement comptant auprès de ses fournisseurs récurrents. Compte tenu de cette politique, les dettes fournisseurs sont moindres et la trésorerie nette est réduite.

**BILAN PASSIF CONSOLIDÉ****NOTE XXVII - CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS****(1) DÉTAIL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE**

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
Capital de POUJOLAT SA	12 000	12 000
Réserve légale de POUJOLAT SA	1 200	1 200
Titres d'auto-contrôle	(133)	(137)
Autres réserves et résultats sociaux de POUJOLAT SA	59 216	58 006
Autres réserves et résultats consolidés	11 447	11 105
Réserves de conversion	(26)	98
<b>TOTAL</b>	<b>83 704</b>	<b>82 272</b>

Le capital social est constitué de 1 959 000 actions, émises et entièrement libérées, au nominal de 6,13 euros.

**(2) TITRES D'AUTO-CONTRÔLE**

Conformément à la norme IAS 32 « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », les titres d'auto-contrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Leur prix de cession (y compris la plus ou moins-value correspondante) est également imputé sur les capitaux propres.

Au titre du contrat de liquidité confié par POUJOLAT à Portzamparc Société de bourse à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, 10 882 titres ont été échangés au cours moyen de 32 euros. A la clôture de l'exercice, 4 670 titres sont auto-détenus pour une valeur de 100 milliers d'euros.

**NOTE XXVIII - PROVISIONS****> PROVISIONS**

Les conditions de constitution des provisions sont énoncées dans la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ». Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à l'actif.

**a. Garanties**

L'ensemble des productions du Groupe sont couvertes par des garanties spécifiques. Cette obligation ne fait pas l'objet d'une provision dans les comptes consolidés, la totalité de l'engagement étant couvert par des contrats d'assurance.

**b. Restructurations**

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, à la date de clôture de l'exercice :

- soit commencé à exécuter le plan,
- soit rendu public le plan.

Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

**c. Contrats déficitaires**

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

(En milliers d'euros)	Engagements de retraite	Litiges	Autres	TOTAL
<b>À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE 2019/2020</b>	<b>5 190</b>	<b>458</b>	<b>26</b>	<b>5 674</b>
Augmentation	338	817*	-	1 155
Reprise des montants utilisés	(231)	(378)	-	(609)
Écart de conversion	-	-	-	-
Variation de périmètre et écarts actuariels	-	-	-	-
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019/2020</b>	<b>5 297</b>	<b>897</b>	<b>26</b>	<b>6 220</b>

\* Dont 578 milliers d'euros de provisions par risques et charges fiscales constituées au 31 mars 2020

## CONTENTIEUX SOCIAL

Des contentieux sociaux existants à la fin de l'exercice ont fait l'objet de provisions et figurent pour un montant global de 144 milliers d'euros.

### > AVANTAGES DU PERSONNEL

Le traitement de ces avantages est défini par la norme IAS 19 « Avantages au personnel » telle que révisée dans sa version d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime de cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

#### Régimes à prestations définies

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La valeur actualisée des engagements ainsi évalués est comptabilisée au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers.

La variation de cet engagement est comptabilisée en résultat opérationnel courant.

Les gains et pertes actuariels, qui résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles d'ouverture et les résultats effectifs, sont comptabilisés en intégralité en contrepartie des capitaux propres.

## ENGAGEMENTS DE RETRAITE

(En milliers d'euros)

	Brut	Impôt différé	Net
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017/2018</b>	<b>4 906</b>	<b>(1 633)</b>	<b>3 273</b>
Augmentations imputées au compte de résultat	554	(138)	416
Diminutions imputées au compte de résultat	(273)	68	(205)
Variation de périmètre	-	-	-
Écart de conversion	2	-	2
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018/2019</b>	<b>5 190</b>	<b>(1 703)</b>	<b>3 487</b>
Augmentations imputées au compte de résultat	338	(31)	307
Diminutions imputées au compte de résultat	(231)	7	(224)
Variation de périmètre	-	-	-
Écart de conversion	-	-	-
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019/2020</b>	<b>5 297</b>	<b>(1 727)</b>	<b>3 570</b>

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont évaluées conformément aux dispositions de la Convention Collective de la Métallurgie.

L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités et hypothèses suivantes :

- méthode de calcul utilisée : unités de crédit projetées ;
- mode d'acquisition : prorata temporis ;
- personnel concerné : ensemble des salariés ;
- âge de départ à la retraite : 65 ans (inchangé par rapport au 31 mars 2019) ;

- taux d'actualisation : 1,00 % y compris inflation (inchangé par rapport au 31 mars 2019) ;
- taux de progression des salaires : 2 % (inchangé par rapport au 31 mars 2019) ;
- taux moyen de charges sociales : 40 % (inchangé par rapport au 31 mars 2019) ;
- table de mortalité : table TF00-02 (inchangé par rapport au 31 mars 2019).

Elles sont inscrites au passif des états financiers consolidés et figurent dans la rubrique « Provisions » pour leur montant brut.

## SENSIBILITÉ DES ENGAGEMENTS

Des tests de sensibilité ont été effectués sur l'engagement des IFC du Groupe. Les simulations ont consisté à faire varier d'un demi-point, à la hausse ou à la baisse, le paramètre essentiel des calculs : le taux d'actualisation.

Les impacts sont présentés ci-après.

(En milliers d'euros)	0,50 %	1 %	1,50 %
Engagement brut au 31/03/2020	5 511 K€	5 297 K€	4 815 K€
Sensibilité	+4,0 %		-9,1 %

## NOTE XXIX - ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

### > IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Les règles concernant l'impôt ainsi que les actifs et passifs d'impôts différés sont décrites dans la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat ». L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres. L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilanciale de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. L'impôt différé passif n'est comptabilisé que s'il existe de réelles perspectives de réalisation de bénéfices imposables justifiant la liquidation future dudit impôt.

Quelle que soit leur date d'échéance, de reversement ou de recouvrement, les passifs et actifs d'impôts différés sont présentés dans les éléments non courants du bilan.

Ces actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale.

(En milliers d'euros)	31 mars 2020					31 mars 2019				
	Ouverture exercice	Augmentation	Diminution	Incidence capitaux propres (*)	Clôture exercice	Ouverture exercice	Augmentation	Diminution	Incidence capitaux propres	Clôture exercice
Passifs d'impôts différés	728	-	(157)	-	571	1 353	-	(459)	(166)	728
Actifs d'impôts différés	(592)	(224)	-	-	(816)	(692)	-	100	-	(592)
<b>TOTAL NET</b>	<b>136</b>	<b>(224)</b>	<b>(157)</b>	<b>-</b>	<b>(245)</b>	<b>661</b>	<b>-</b>	<b>(359)</b>	<b>(166)</b>	<b>136</b>

(\*) Incidence de la baisse progressive de l'IS.

## NOTE XXX - AUTRES PASSIFS NON COURANTS

### > PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

La présentation des actifs et des passifs en éléments courants et non courants est définie par la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ». Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe hors passifs d'impôts différés ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des éléments courants. Tous les autres passifs sont non courants.

### > SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions publiques sont des aides publiques prenant la forme de transferts de ressources à une entité, en échange du fait que celle-ci s'est conformée ou se conformera à certaines conditions liées à ses activités opérationnelles.

Elles excluent les formes d'aide publique dont la valeur ne peut pas être raisonnablement déterminée et les transactions avec l'État qui ne peuvent pas être distinguées des transactions commerciales habituelles de l'entité.

En accord avec l'IAS 20, les subventions liées à des actifs, y compris les subventions non monétaires évaluées à la juste valeur, sont présentées au bilan en produits différés.

Au résultat, les subventions publiques sont comptabilisées en produits, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser. Elles ne sont pas créditées directement en capitaux propres.

Dans le Groupe, les subventions publiques sont des subventions d'investissements étalées sur la durée d'amortissement des biens auxquels elles sont rattachées.

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit*	50 653	32 807
Emprunts et dettes financières divers	32	89
Produits constatés d'avance à plus d'un an	525	616
Autres dettes	602	588
<b>TOTAL</b>	<b>51 812</b>	<b>34 100</b>

\* Dont souscription d'emprunt : 13 400 K€  
Dont remboursement d'emprunt : 7 724 K€

Certains contrats d'emprunts souscrits font l'objet de covenants bancaires. Ces derniers portent notamment sur des ratios relatifs à la quote-part d'endettement à moyen terme comparée aux fonds propres. Les équilibres de bilan actuels respectent nos obligations au regard des dits covenants.

Les échéances des autres passifs non courants, de 1 à 5 ans : 41 849 milliers d'euros et + de 5 ans : 10 333 milliers d'euros. La ligne « autres dettes » correspond à des engagements financiers pris pour des acquisitions de titres.

#### NOTE XXXI - FOURNISSEURS

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
Fournisseurs et comptes rattachés	16 466	19 726
<b>TOTAL</b>	<b>16 466</b>	<b>19 726</b>

Rappel : le Groupe Pujoulat privilégie le paiement comptant de ses fournisseurs contre escompte.

#### NOTE XXXII - ENDETTEMENT COURANT

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
• Emprunt à moins d'un an	7 895	8 553
• Découvert bancaire	11 331	10 668
Dettes financières diverses à moins d'un an	638	163
<b>TOTAL</b>	<b>19 864</b>	<b>19 384</b>

La variation des « passifs courants » provient essentiellement des découverts bancaires. Au 31 mars 2020, les soldes de trésorerie étaient majoritairement au passif (voir note XXVI).

#### NOTE XXXIII - DETTES SUR DROITS D'UTILISATION

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
Dettes sur droits d'utilisation non courantes	3 229	-
Dettes sur droits d'utilisation courantes	733	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 962</b>	<b>-</b>

#### NOTE XXXIV - AUTRES PASSIFS COURANTS

(En milliers d'euros)	31 mars 2020	31 mars 2019
Dettes fiscales et sociales	15 275	15 601
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	2 791	1 063
Produits constatés d'avance	1 789	809
Dettes diverses	292	2 167
<b>TOTAL</b>	<b>20 147</b>	<b>19 640</b>

#### NOTE XXXV - ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU ABANDONNÉES

##### > ACTIFS ET PASSIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Ils regroupent les actifs non courants ou groupes d'actifs qui sont disponibles à la vente et dont la cession est hautement probable. Les actifs non courants ou groupes d'actifs considérés comme détenus en vue de leur vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément sur la ligne « Actifs destinés à être cédés ». Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés sur la ligne « Passifs liés à des actifs destinés à être cédés » du bilan consolidé. L'année comparative n'est pas retraitée. Les éléments du compte de résultat relatif à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers sur la ligne « Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession ».

La contribution aux comptes du Groupe de notre filiale chinoise BAO ZHU LI dont l'arrêt d'activité a été décidé par le Conseil d'Administration est présentée ci-contre :

Résultat consolidé (En milliers d'euros)	2019/2020
Chiffres d'affaires	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(106)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	-
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(106)</b>
PART DU GROUPE	(106)
INTÉRÊTS MINORITAIRES	-

Actif consolidé (En milliers d'euros)	31 mars 2020
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	-
<b>ACTIF COURANT</b>	-
<b>ACTIF NON COURANT DÉTENU</b>	-
<b>EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	<b>100</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF CONSOLIDÉ</b>	<b>100</b>

Passif consolidé (En milliers d'euros)	31 mars 2020
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>92</b>
Fournisseurs	8
Autres dettes	-
Autres passifs courants	-
<b>PASSIF COURANT</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL DU PASSIF CONSOLIDÉ</b>	<b>100</b>

Tableau de flux de trésorerie consolidé (En milliers d'euros)	2019/2020
<b>OPÉRATIONS D'EXPLOITATION :</b>	
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	(106)
Amortissements et provisions	-
Autres produits / charges sans incidences sur la trésorerie	-
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>(106)</b>
Variation du BFR	17
Variation des dettes	-
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>	<b>(89)</b>
<b>OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS</b>	-
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS</b>	-
<b>OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :</b>	
Augmentation des capitaux propres	-
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU FINANCEMENT</b>	-
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	(5)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(94)</b>
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	186
RECLASSEMENT ACTIVITÉ ABANDONNÉE	(92)
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-

## AUTRES INFORMATIONS

### NOTE XXXVI - GESTION DES RISQUES

De par ses activités, le Groupe est exposé à différents types de risques tels que des risques d'approvisionnements, des risques de liquidités et de crédit.

Une vigilance particulière est apportée sur la sécurisation des approvisionnements matières et produits négociés nécessaires aux différentes activités de production ou de distribution du Groupe. La Société mère dispose notamment d'une cellule d'achat « Groupe ». Cette dernière traite des volumes permettant une meilleure fixation des prix, un suivi plus strict de la qualité des produits achetés, tout en surveillant particulièrement la solidité financière des contractants. Le poste client fait l'objet d'une attention permanente et personnalisée. Cette action de prévention permet d'anticiper les difficultés et d'éviter les défaillances. Par ailleurs, les créances sont sécurisées par une assurance-crédit. Le niveau de risque est ainsi très faible.

Afin de mieux répartir ses risques de financement, le Groupe travaille sur des sources de financement diversifiées et compte plus de vingt partenaires bancaires actifs.

Au 31 mars 2020, 80 millions d'euros de lignes court terme étaient disponibles, dont 8 millions d'euros de lignes ponctuelles du 5 juillet au 4 décembre 2020.

Le recours au financement moyen terme s'opère sur des durées comprises entre 5 et 12 ans, en privilégiant la négociation sur des taux fixes.

La part de l'endettement net à taux fixe sur le total de la dette d'emprunt représentait 96 % au 31 mars 2020.

Le Groupe a souscrit des polices d'assurances couvrant aussi bien les risques matériels que les pertes d'exploitation et la responsabilité civile.

### NOTE XXXVII - PASSIFS ÉVENTUELS

Selon la norme IAS 37, lorsque le montant d'une obligation potentielle, résultant d'événements passés, ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante, aucune provision n'est constituée.

### NOTE XXXVIII - ENGAGEMENTS HORS BILAN

(En milliers d'euros)

<b>Dettes garanties par des sûretés réelles</b> .....	<b>9 516</b>
<b>Engagements au titre des contrats de location</b> .....	<b>2 778</b>
Dont : à moins d'un an .....	1 218
à plus d'un an .....	1 560
<b>Cautions données</b> .....	<b>649</b>
Dont : à moins d'un an .....	649
à plus d'un an .....	-
<b>Cautions reçues</b> .....	<b>534</b>

NOTE XXXIX - EFFECTIF AU 31/03/20  
DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Ouvriers.....	834
Techniciens, employés et maîtrise.....	364
Cadres et assimilés.....	229
<b>TOTAL .....</b>	<b>1 428</b>

NOTE XL - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

(1) AVEC LES SOCIÉTÉS LIÉES NON CONSOLIDÉES

La société SOPREG, Holding d'animation et actionnaire de POUJOLAT à hauteur de 47,3 %, fournit des prestations d'assistance de gestion et refacture des frais à différentes entités du Groupe.

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Prestations facturées par SOPREG	324	316
Compte fournisseurs et autres dettes	-	95

La société STAGE fournit des prestations de services en communication et refacture des frais.

(En milliers d'euros)	2018/2019	2018/2019
Prestations facturées par STAGE	348	336
Compte fournisseurs et autres dettes	-	-

(2) AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Pour rappel, l'Assemblée générale du 14 septembre 2018 avait adopté un nouveau mode de gestion de la Société. Les rémunérations allouées correspondent aux rémunérations des mandats sociaux (anciennement jetons de présence), indépendamment des rémunérations liées aux contrats de travail.

Conseil d'Administration (du 1 <sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020) .....	99
Direction Générale (PDG et DGD) .....	199

Elle comprend les avantages du personnel à court terme, ainsi que les avantages non monétaires.

Outre les avantages à court terme, la rémunération des dirigeants ne concerne pas les autres catégories prévues par l'IAS 24 révisée.

NOTE XLI - FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement concernant les projets du Groupe sont pris en charge sur l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, elles s'élèvent à 1 705 milliers d'euros.

NOTE XLII - INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX (ART L820-3)

(En milliers d'euros)	GROUPE Y AUDIT		ACCIOR CONSULTANTS	
	2019/2020	2018/2019	2019/2020	2018/2019
<b>ÉMETTEUR :</b>				
Examen des comptes	69	66	72	63
Autres diligences, prestations	13	17	-	-
<b>FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT :</b>				
Examen des comptes	165	162	-	-
Autres diligences, prestations	-	2	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>247</b>	<b>247</b>	<b>72</b>	<b>63</b>

(En milliers d'euros)	LOHR & COMPANY (D)		Chris Collins HAYNES (UK)	
	2019/2020	2018/2019	2019/2020	2018/2019
<b>FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT :</b>				
Examen des comptes	10	10	28	20
Autres diligences, prestations	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>28</b>	<b>20</b>

(En milliers d'euros)	ERNST & YOUNG (B + DK)		FIDAG (Suisse)	
	2019/2020	2018/2019	2019/2020	2018/2019
<b>FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT :</b>				
Examen des comptes	28	37	9	9
Autres diligences, prestations	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>37</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

## NOTE XLII - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le contexte lié à la COVID 19 réduit considérablement la visibilité sur nos différents marchés et il nous paraît aujourd'hui prématuré de communiquer un prévisionnel précis pour notre chiffre d'affaires et nos résultats 2020/21.

Néanmoins, sur la base des chiffres réalisés à date et des carnets de commandes, nous anticipons les évolutions suivantes sur les mois à venir :

- **pour l'activité Conduits de cheminée** : nous espérons limiter la baisse de chiffre d'affaires à environ 15 % grâce à notre action commerciale volontariste, la profondeur de nos gammes de produits et la diversité de nos réseaux de distribution dans les différents marchés européens. Le marché de la rénovation devrait être plus porteur que celui de la construction neuve qui a très fortement ralenti lors du confinement. Même si le marché immobilier montre des signes encourageants la quasi absence de dépôt de permis de construire pendant plusieurs semaines aura un impact l'année prochaine.
- **pour l'activité Cheminées industrielles** : malgré un carnet de commandes nettement supérieur à celui de l'année passée, nous anticipons au mieux une stabilité de chiffre d'affaires et de résultats. Nous subissons des surcoûts sur les chantiers liés aux contraintes logistiques et sanitaires consécutives à la pandémie. De même nous enregistrons des reports de projets mais peu d'annulations de commandes à ce stade. Dans le domaine de l'entretien et de la maintenance les perspectives sont encourageantes car les reports d'investissements impliqueront un entretien plus important des équipements existants. La baisse des investissements attendue dans les domaines industriels et énergétiques nous pousse à accélérer nos démarches de diversification.
- **pour l'activité Bois énergie** : nous attendons une forte croissance (25 %) confirmant à la fois le dynamisme du marché et la position stratégique et le savoir-faire d'EURO ÉNERGIES, leader du marché via ses marques Woodstock® et Crépito®. Jusqu'à présent la pandémie a eu peu d'impact sur l'activité de cette branche du Groupe. Elle dispose d'un stock important en préparation de la nouvelle saison et de nouvelles capacités industrielles et logistiques avec la mise en service prochaine de l'usine BOIS FACTORY 70. Les objectifs affichés dans la Loi de programmation pluriannuelle de l'énergie confortent les perspectives positives de ce marché.

À court et moyen terme, le plan de relance annoncé par l'exécutif et soutenu au niveau européen devrait permettre une nette relance de l'activité du bâtiment et de la rénovation. Le Groupe Poujolat est particulièrement bien placé pour tirer profit de cette évolution et du Green Deal annoncé par la Commission européenne.

D'une manière générale, les ambitions réitérées d'accélération en matière de transition énergétique sont des signaux positifs pour le Groupe.



# COMPTES SOCIAUX DE POUJOLAT SA

AU 31 MARS 2020

## A. Compte de résultat

(En milliers d'euros)	France	Export	2019/2020 TOTAL	2018/2019 TOTAL
Ventes de marchandises	39 156	2 353	41 555	42 972
Production vendue de biens	57 780	4 794	62 528	64 269
Production vendue de services	3 550	482	4 032	4 236
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>100 486</b>	<b>7 629</b>	<b>108 115</b>	<b>111 477</b>
Production stockée			(761)	(589)
Production immobilisée			24	3
Subventions d'exploitation			47	31
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges			1 144	1 064
Autres produits			42	26
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			<b>108 612</b>	<b>112 012</b>
Achats de marchandises			24 822	26 144
Variation de stocks de marchandises			401	(635)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			14 641	16 618
Variation de stocks de matières premières et approvisionnements			116	79
Autres achats et charges externes			25 766	28 622
Impôts, taxes et versements assimilés			2 574	2 743
Salaires et traitements			23 811	23 394
Charges sociales			9 270	9 449
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 517	4 202
Dotations aux amortissements sur charges à étaler			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			708	158
Dotations aux provisions pour risques et charges			290	60
Autres charges			276	334
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			<b>107 192</b>	<b>111 167</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>1 420</b>	<b>845</b>

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
Produits financiers sur participations et autres valeurs mobilières	1 434	2 007
Autres intérêts et produits assimilés	591	571
Reprise sur provisions et transferts de charges	249	47
Différences positives de change	14	12
Produits nets sur cessions	-	-
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>2 288</b>	<b>2 636</b>
Dotations financières, amortissements et provisions	798	722
Intérêts et charges assimilés	592	951
Différences négatives de change	297	4
Charges financières nettes sur autres valeurs mobilières	-	-
<b>CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>1 687</b>	<b>1 677</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>601</b>	<b>959</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)</b>	<b>2 022</b>	<b>1804</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	221	152
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 340	122
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 075	278
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>3 635</b>	<b>552</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 408	52
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	682	361
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>3 091</b>	<b>413</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>544</b>	<b>139</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	205	(605)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>114 535</b>	<b>115 200</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>112 175</b>	<b>112 652</b>
<b>BÉNÉFICE</b>	<b>2 360</b>	<b>2 548</b>

## B. Bilan

ACTIF (En milliers d'euros)	31 mars 2020			31 mars 2019
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
Frais de développement	749	179	570	634
Concessions, licences, brevets	4 990	3 817	1 173	1 342
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	3
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
Terrains	5 793	842	4 951	4 707
Constructions	45 457	22 435	23 022	21 966
Instal. techniques, mat. & outil. industriels	45 048	36 933	8 115	5 815
Autres immobilisations corporelles	3 556	2 539	1 017	1 120
Immobilisations en cours	1 158	-	1 158	2 308
Avances et acomptes	107	-	107	1 565
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :</b>				
Participations	42 247	805	41 442	31 569
Créances rattachées à des participations	3 164	-	3 164	2 415
Autres titres immobilisés	1 210	65	1 145	1 166
Prêts	2	-	2	-
Autres immobilisations financières	578	-	578	406
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>154 059</b>	<b>67 615</b>	<b>86 444</b>	<b>75 016</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS :</b>				
Matières premières et approvisionnements	6 320	130	6 190	6 328
En-cours de production de biens	2 110	-	2 110	2 262
Produits intermédiaires et finis	5 136	157	4 979	5 534
Marchandises	6 490	126	6 364	6 783
<b>CRÉANCES :</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	15 831	709	15 123	18 563
Autres créances	31 757	450	31 307	32 433
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DISPONIBILITÉS</b>	<b>464</b>	<b>-</b>	<b>464</b>	<b>92</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION :</b>				
Charges constatées d'avance	1 022	-	1 022	1 028
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>69 130</b>	<b>1 573</b>	<b>67 557</b>	<b>73 024</b>
<b>CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF</b>	<b>167</b>	<b>-</b>	<b>167</b>	<b>304</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>223 356</b>	<b>69 188</b>	<b>154 168</b>	<b>148 344</b>

<b>PASSIF</b> (En milliers d'euros)	<b>31 mars 2020</b>	<b>31 mars 2019</b>
<b>CAPITAL SOCIAL</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
<b>PRIMES D'ÉMISSION</b>	-	-
<b>RÉSERVES :</b>		
Réserves légales	1 200	1 200
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	56 300	54 540
Report à nouveau	12	6
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 360</b>	<b>2 548</b>
Subventions d'investissement	264	304
Provisions réglementées	6 074	6 076
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>78 210</b>	<b>76 673</b>
Avances Conditionnées	-	-
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	-	-
Provisions pour risques	861	374
Provisions pour charges	-	-
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>861</b>	<b>374</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits <sup>(2)</sup>	35 985	30 437
Emprunts et dettes financières divers	19 082	18 799
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 689	11 161
Dettes fiscales et sociales	7 397	8 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 722	1 803
Autres dettes	220	1 046
Produits constatés d'avance	-	-
<b>DETTES <sup>(1)</sup></b>	<b>75 095</b>	<b>71 297</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF</b>	<b>2</b>	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>154 168</b>	<b>148 344</b>
<i><sup>(1)</sup> dont à plus d'un an</i>	<i>27 416</i>	<i>23 592</i>
<i>  dont à moins d'un an</i>	<i>47 679</i>	<i>47 705</i>
<i><sup>(2)</sup> dont financement bancaire court terme et soldes créditeurs de banques</i>	<i>3 260</i>	<i>1 222</i>

## C. Annexe des comptes sociaux, principes, règles et méthodes comptables

L'exercice, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020. Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2020 font apparaître :

- un total bilan de 154 168 milliers d'euros,
- un résultat net de 2 360 milliers d'euros.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11 septembre 2020 par les dirigeants de la Société.

### I -

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

### II -

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

### III - TITRES COMPOSANT LE CAPITAL

Les titres de la Société sont cotés sur Euronext Growth.

Il ne s'agit pas d'un marché réglementé mais d'un système multilatéral de négociation. Le nombre d'actions POUJOLAT en circulation sur Euronext Growth est de 1 959 000.

(En euros)	Nombre de titres	Valeur nominale	Montant
À l'ouverture	1 959 000	6,125	12 000 000
Émis	-	-	-
Remboursés	-	-	-
À la clôture	1 959 000	6,125	12 000 000

### IV - VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectif moyen sur l'exercice :

Employés .....	180
Ouvriers.....	386
Cadres et assimilés, techniciens et maîtrise.....	119
<b>TOTAL.....</b>	<b>685</b>

### V - RÉMUNÉRATIONS ACCORDÉES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations allouées correspondent aux jetons de présence et aux rémunérations des mandats sociaux, indépendamment des rémunérations liées aux contrats de travail.

(En milliers d'euros)

Conseil d'Administration .....	99
Direction Générale (PDG et DGD) .....	199

### VI - INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Elles sont évaluées conformément aux dispositions de la Convention Collective de la Métallurgie des Deux-Sèvres et, le cas échéant, conformément à la Convention Collective des VRP.

L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités suivantes :

• Personnel concerné .....	Ensemble des salariés
• Méthode de calcul utilisée.....	Prospective
• Âge de départ.....	65 ans
• Taux de turnover .....	2 %
• Taux de progression des salaires.....	2 %
• Taux moyen de charges sociales .....	40 %
• Taux de rémunération.....	1,00 %
• Table de mortalité : .....	TF00-02

La dette actuarielle s'élève à 3 566 milliers d'euros au 31 mars 2020.

Les indemnités de fin de carrière ont augmenté par rapport au 31 mars 2019 de 50 milliers d'euros.

### VII - ENGAGEMENTS HORS BILAN

(En milliers d'euros)

Dettes de la Société garanties par des sûretés réelles .....	2 526
Cautions données pour le compte de sociétés liées.....	13 500
Autres cautions données.....	0
Engagement de crédit-bail mobilier .....	68
Engagement au titre des contrats de locations.....	1 279
dont : à moins d'un an.....	652
à plus d'un an.....	627
Engagement financier sur acquisition de titres .....	282
Cautions reçues.....	43

(En milliers d'euros)

Engagements de crédit-bail	Redevances payées de l'exercice cumulées		Redevances restant à payer			Total	Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
<b>Constructions</b>							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles	46	119	46	20	0	66	2
Immobilisations en cours							
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>119</b>	<b>46</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>66</b>	<b>2</b>

## VIII - RÉSULTAT FINANCIER

Il se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Charges	Produits
Produits et charges liées aux participations <sup>(1)</sup>	949	1 683
Intérêts et assimilés <sup>(2)</sup>	592	591
Impact du change	146	14
<b>TOTAL</b>	<b>1 687</b>	<b>2 288</b>

<sup>(1)</sup> dont :  
 • dividendes reçus ..... 1 419  
 • provision sur créances de Poujoulat GmbH ..... 450  
 • dépréciation des titres de Bao Zhu Li ..... 222  
 (suite décision de fermeture en décembre 2019 par le Conseil d'Administration)

<sup>(2)</sup> dont produits d'escomptes fournisseurs ..... 400 milliers d'euros

## IX - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Il se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Charges	Produits
Opérations sur éléments d'actifs <sup>(1)</sup>	1 255	1 298
Impact fermeture Poujoulat Baca	1 121	1 132
Divers autres provisions et reprises	406	665
Amortissements dérogatoires	276	278
Remboursement URSSAF	-	194
Divers 33	68	
<b>TOTAL</b>	<b>3 091</b>	<b>3 635</b>

(1) Dont cession de terrains et bâtiments à BF 70 pour 1 200 milliers d'Euros

La reprise sur provision pour la dépréciation des titres POUJOULAT BACA, constatée lors de l'exercice précédent, a été constatée en résultat exceptionnel, la filiale ayant été liquidée le 14 janvier 2020.

## X - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société ne fait pas partie d'un groupe intégré fiscalement. Son résultat fiscal sur 12 mois ressort à 1 143 milliers d'euros. Répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices :

(En milliers d'euros)	Brut	IS	Net
Résultat courant avant impôt	2 022	76*	1 946
Résultat exceptionnel	544	11	533
Participation des salariés aux résultats	-	119	(119)
Résultat net	2 566	206	2 360

\* Dont 309 milliers d'euros de crédits d'impôts (CIR et Mécanat).

## CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI (CICE)

Le CICE, instauré par la Loi de finances rectificative 2012 avait été supprimé le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le CICE constaté sur les 9 premiers mois de l'exercice précédent s'élevait à 695 milliers d'euros. Ce produit était porté au crédit du compte 695 - Impôts sur les bénéfices et a notamment permis à la Société de poursuivre ses investissements, d'innover et de maintenir son fonds de roulement.

## XI - AUTRES INFORMATIONS

(En milliers d'euros)

• Produits à recevoir ..... Montant	
Créances rattachées à des participations	
Intérêts sur créances.....	4
Clients et comptes rattachés	
Clients, factures à établir.....	236
Autres créances	
Fournisseurs, avoirs à recevoir.....	1 108
Subventions à recevoir.....	-
État, produits à recevoir.....	258
Autres produits à recevoir.....	109
Trésorerie	
Intérêts courus à recevoir.....	7
• Charges à payer ..... Montant	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	
Intérêts courus.....	32
Emprunts et dettes financières diverses.....	14
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs, factures non parvenues.....	3 035
Dettes fiscales et sociales	
Provisions sur congés payés.....	2 862
Provisions sur participations.....	-
Autres salaires et charges à payer.....	1 114
État, charges à payer.....	1 351
Autres dettes	
Clients, avoirs à établir.....	220
Divers, charges à payer.....	-

• **Transferts de charges** .....**Montant**

Ils figurent pour un montant de 929 milliers d'euros et concernent principalement :

Indemnités sociales et d'assurances .....	537
Indemnités chômage partiel .....	258
Remboursements de formations .....	10
Remboursements SFAC et sinistres .....	76
Aides à l'emploi .....	34
Diverses refacturations .....	14

• **Informations sectorielles**.....**Montant**

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

France.....	100 486
Export.....	7 629
<b>TOTAL.....</b>	<b>108 115</b>

• **Vérification de comptabilité**

Au cours de l'exercice précédent, la Société avait fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2017. Le dossier reste à ce jour en cours de traitement.

• **Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche et de développement concernent les différents projets menés par le laboratoire CÉRIC et, le cas échéant, en collaboration avec la Direction technique de l'entreprise. Les coûts engendrés par cette activité sont portés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Pour l'exercice 2019-2020, ils s'élèvent à 1 390 milliers d'euros.

**XII - ÉVÉNEMENTS INTERVENUS À LA DATE DE CLÔTURE ET EFFETS POST CLÔTURE**

L'épidémie de la coronavirus, dont nous ignorons encore l'ampleur et la durée, s'est propagée dans le monde entier depuis janvier 2020. Pour faire face à cette crise sanitaire, la France a pris des mesures de confinement en mars dernier afin de limiter la propagation du virus.

Les conséquences de cette crise sanitaire ont généré un très fort ralentissement de notre activité sur la deuxième quinzaine de mars. Notre production a été fortement diminuée pendant plusieurs semaines mais nous avons néanmoins répondu aux urgences de nos clients tout en soutenant notre chaîne économique.

Le déconfinement progressif, qui a débuté le 11 mai dernier, nous a permis de relancer largement notre production et notre logistique. Une nette reprise d'activité est constatée depuis quelques semaines. Il est également rappelé que POUJOLAT SA a sollicité un prêt garanti par l'État (PGE), intégrant nos besoins éventuels de trésorerie si la crise devait se prolonger sur les mois à venir.

À ce titre, nos partenaires bancaires ont accordé un montant de 18 millions d'Euros et un premier déblocage de 8 millions a été opéré en juin.

Dans cette période intermédiaire, nous avons également bénéficié du mécanisme de « chômage partiel ».

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

> **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

*La valeur brute de ces éléments correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre. Les immeubles font l'objet d'une décomposition. Les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des projets.*

> **PRODUCTION D'IMMOBILISATIONS**

*La production d'immobilisations est valorisée par addition des coûts d'achat et de main-d'œuvre, ce dernier étant, le cas échéant, majoré d'un coefficient de frais généraux. Au cours de l'exercice 2019-2020, il a été constaté une production immobilisée à hauteur de 24 milliers d'euros correspondant aux conduits fabriqués pour eux-mêmes.*

(En milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions, créations	Diminutions par virements de poste à poste	Cessions, mises hors service	Valeur brute en fin d'exercice
Frais de développement	711	39	-	-	749
Autres immobilisations incorporelles	4 755	237	3	-	4 989
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 466</b>	<b>276</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>5 738</b>
Terrains	5 500	367	-	74	5 793
Constructions sur sol propre	36 649	1 816	-	555	37 910
Installations générales, agencements et aménagements	6 977	611	-	40	7 548
Installations techniques, matériels et outillages industriels	40 949	4 273	-	174	45 048
Installations générales, agencements et aménagements divers	380	-	-	-	380
Matériel de transport	362	131	-	207	286
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 784	135	-	29	2 890
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	2 308	3 308	3 697	761	1 158
Avances et acomptes	1 565	107	1 565	-	107
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>97 473</b>	<b>10 748</b>	<b>5 262</b>	<b>1 840</b>	<b>101 120</b>

Les acquisitions portent principalement sur l'automatisation des process industriels et sur l'extension du bâtiment de sa filiale polonaise et réaménagements associés.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES CÉDÉES AU COURS DE L'EXERCICE

(En milliers d'euros)	Valeur brute d'origine	Amortis. pratiqués	Frais de cession	Valeur résiduelle	Prix de vente	+/- value court terme	long terme
Terrains	74	-	-	74	74	-	-
Constructions sur sol propre	554	228	-	326	362	36	-
Installations Générales, agencement	40	37	-	3	2	(1)	-
Matériel industriel	174	174	-	-	-	-	-
Matériel de transport	208	118	-	90	98	8	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	29	29	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	761	-	-	761	761	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 080</b>	<b>587</b>	<b>-</b>	<b>1 254</b>	<b>1 297</b>	<b>43</b>	<b>-</b>

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### > TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan sur la base de leur coût d'acquisition incluant les frais d'acquisition tels que les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

Les titres font l'objet d'une évaluation à partir de la valeur d'utilité qu'ils représentent ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité. Cette règle s'applique pour l'ensemble des titres à l'exception de ceux acquis au cours de l'exercice.

### > CRÉANCES RATTACHÉES AUX PARTICIPATIONS

Les créances rattachées aux participations ont été portées en immobilisations financières pour la partie supérieure à 60 jours, soit 3 164 milliers d'euros.

### > AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les autres immobilisations financières correspondent principalement aux parts d'un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI). Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure au coût historique. Cette règle s'applique pour l'ensemble des parts à l'exception de celles acquises au cours de l'exercice ou non entièrement libérées.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, la société a confié à PORTZAMPARC Société de Bourse la gestion d'un contrat de liquidité. Les actions propres détenues sont comptabilisées dans les « autres immobilisations financières ».

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure au coût historique

(En milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions, créations	Diminutions, cessions, reclassements	Valeur brute en fin d'exercice	Valeur nette en fin d'exercice
Participations	32 971	10 095	819	42 247	41 442
Créances rattachées à des participations	2 415	748	-	3 164	3 164
Autres titres immobilisés	1 210	-	-	1 210	1 145
Prêts et autres immobilisations financières <sup>(1)</sup>	411	250	81	580	580
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>37 007</b>	<b>11 093</b>	<b>900</b>	<b>47 200</b>	<b>46 330</b>

<sup>(1)</sup> Le contrat de liquidité est détaillé ci-dessous :

	Début	Nombre actions clôture	Prix moyen acquisition	Cours à la clôture	Brut	Montant Dépréciation	Net
Actions propres contrat de liquidité	3 934	4 670	28,55	21,40	133	-	133
Espèces contrat de liquidité	-	-	-	-	34	-	34

Au cours de l'exercice précédent, le Conseil d'Administration a décidé de stopper l'activité de notre filiale turque POUJOULAT BACA. La filiale a fermé définitivement le 14 janvier 2020.

Au cours du second semestre 2019, le Conseil d'Administration a décidé d'arrêter l'activité de notre filiale chinoise BAO ZHU LI. Les titres de participation ont été dépréciés à 100 %, à hauteur de 222 milliers d'euros.

POUJOULAT SA a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale EURO ÉNERGIES pour un montant de 10 millions d'euros, portant son pourcentage de détention à 83,04 %.

## AMORTISSEMENTS

L'amortissement est principalement calculé suivant la méthode linéaire en fonction de la durée estimée. Une partie des éléments du poste « Matériels et Outillages » est amortie selon le mode dégressif, considéré comme l'amortissement économique de ces éléments.

Les durées d'utilisation retenues par la Société sont les suivantes :

Frais de développement.....	4 à 10 ans
Autres immobilisations incorporelles .....	4 à 10 ans
Constructions (gros œuvre).....	40 ans
Constructions (installations générales).....	10 à 15 ans
Agencements et aménagements .....	5 à 15 ans
Installations tech., mat. et outillages.....	3 à 12 ans
Matériels de transport.....	4 à 8 ans
Matériels informatiques.....	3 à 10 ans
Mobiliers et matériels de bureau .....	10 à 12 ans

(En milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augment. dotation de l'exercice	Diminutions éléments sortis	Montant à la fin de l'exercice	Amortis. linéaire	Amortis. dégressif	Amortis. Dérogatoire Dotations	Reprises
Frais de développement	77	102	-	179	102	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	3410	407	-	3 817	407	-	-	22
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 487</b>	<b>509</b>	<b>-</b>	<b>3 996</b>	<b>509</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22</b>
Terrains	793	49	-	842	49	-	8	-
Constructions sur sol propre*	16 771	1 390	893	17 268	1 390	-	169	35
Installations générales, agenc., aménag.	4 889	315	37	5 166	315	-	32	1
Inst. techniques, matériels et outillages industriels	35 134	1 973	174	36 933	360	1 613	1	197
Installations générales, agenc., aménag. Divers	94	5	-	99	5	-	2	-
Matériel de transport	151	59	118	91	59	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 161	216	29	2 348	216	-	-	23
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>59 993</b>	<b>4 007</b>	<b>1 251</b>	<b>62 750</b>	<b>2 394</b>	<b>1 613</b>	<b>212</b>	<b>278</b>
Frais d'acquisition de titres de participation	-	-	-	-	-	-	9	-
Amortissement fiscal exceptionnel (Art 217 octies)	-	-	-	-	-	-	55	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>63 480</b>	<b>4 516</b>	<b>1 251</b>	<b>66 746</b>	<b>2 903</b>	<b>1 613</b>	<b>276</b>	<b>278</b>

\* À la demande de l'Administration Fiscale, nous avons procédé à la correction au 1er avril 2019 de la durée d'amortissement fiscale pratiquées sur les installations de réseaux électriques les plus récentes.  
L'impact de ce redressement s'élève à 665 k€ de reprise au titre de l'amortissement antérieur, constaté en résultat exceptionnel.

Au cours de l'exercice 2019/2020, la Société a comptabilisé au titre des dotations et reprises d'amortissements dérogatoires un montant net de 2 milliers d'euros :

Dotation.....	276 milliers d'euros
Reprise.....	278 milliers d'euros

## ÉTAT DES STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût moyen pondéré trimestriel. Les produits finis et en-cours de production ont été évalués sur la base d'un coût complet. Cette valeur est plafonnée, en tout état de cause, au prix de vente net déduction faite des frais de commercialisation et du résultat brut. Une provision est constituée lorsque, à la clôture, la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dépréciations ainsi calculées entraînent au 31 mars 2020, une dotation de 120 milliers d'euros et une reprise de 134 milliers d'euros.

Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité avec le montant des dépréciations par catégorie :

(En milliers d'euros)	Valeurs brutes 31/03/2020	Provisions début exercice	Dotations	Reprises	Provisions fin exercice	Valeurs nettes 31/03/2020
Matières premières et approvisionnements	6 320	108	49	27	130	6 190
Produits en-cours	2 110	-	-	-	-	2 110
Produits finis	5 136	211	16	70	157	4 979
Stocks négociés	6 490	108	55	37	126	6 364
<b>TOTAL</b>	<b>20 056</b>	<b>428</b>	<b>120</b>	<b>134</b>	<b>414</b>	<b>19 643</b>

## ÉTAT DES CRÉANCES

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères ont été valorisées au cours de change du 31 mars 2020. Les écarts de conversion actifs ont donné lieu à une provision pour perte de change. Au titre de l'exercice, la provision comptabilisée s'élève à 164 milliers d'euros.

(En milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ :</b>			
Créances rattachées à des participations	3 164	3 164	-
Prêts <sup>(1)</sup>	2	2	-
Autres immobilisations financières	578	169	409
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT :</b>			
Clients douteux ou litigieux	83	83	-
Autres créances clients	15 748	15 748	-
Personnel et comptes rattachés	81	81	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	258	258	-
Impôts sur les bénéfices	2 805	886	1 919
Taxe sur la valeur ajoutée	719	719	-
Divers collectivités publiques	-	-	-
Groupe et associés	26 723	26 723	-
Débiteurs divers	1 171	1 171	-
Charges constatées d'avance <sup>(2)</sup>	1 022	1 022	-
<b>TOTAL</b>	<b>52 354</b>	<b>50 026</b>	<b>2 328</b>

<sup>(1)</sup> Prêts accordés.....3

Remboursements obtenus.....2

<sup>(2)</sup> Les charges constatées d'avance portent exclusivement des charges d'exploitation.

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(En milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises sur l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES :</b>				
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	6 076	276	278	6074
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :</b>				
Provisions pour pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	304	105	244	165
Autres provisions pour risques et charges*	70	696	70	696
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION :</b>				
Sur immobilisations financières	1451	243	824	870
Sur stocks et en-cours	428	120	134	414
Sur comptes clients	151	589	31	709
Autres provisions pour dépréciation	295	450	295	450
<b>TOTAL</b>	<b>8 775</b>	<b>2 479</b>	<b>1 876</b>	<b>9 378</b>
<b>DOTATIONS ET REPRISES :</b>				
D'exploitation	-	999	216	-
Financières	-	798	249	-
Exceptionnelles	-	682	1 411	-

\* Dont 578 milliers d'euros de provisions pour risques et charges fiscales constituées au 31 mars 2020.

## ÉTAT DES DETTES

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères ont été valorisées au cours de change du 31 mars 2020. Les écarts de conversion actifs ont donné lieu à une provision pour perte de change.

(En milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
• à 1 an maximum à l'origine	3 260	3 260	-	-
• à plus de 1 an à l'origine <sup>(1)</sup>	32 725	6 005	19 598	7 122
Emprunts et dettes financières divers <sup>(1)(2)</sup>	58	-	58	-
Fournisseurs et comptes rattachés	10 689	10 689	-	-
Personnel et comptes rattachés	3 006	3 006	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 604	2 604	-	-
État : impôts sur les bénéfices	141	141	-	-
État : taxe sur la valeur ajoutée	190	190	-	-
État : autres impôts, taxes et assimilés	1 456	1 456	-	-
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 722	1 084	638	-
Groupe et associés <sup>(2)</sup>	19 024	19 024	-	-
Autres dettes	220	220	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>75 095</b>	<b>47 679</b>	<b>20 294</b>	<b>7 122</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice ..... 10 000  
Emprunts remboursés en cours d'exercice ..... 6 491

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques ..... -

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)

<b>Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice</b> .....	<b>76 673</b>
Distribution de dividendes .....	(784)
Subventions d'investissement .....	(39)
Provisions réglementées .....	(1)
Résultat net comptable de l'exercice .....	2 360
<b>Capitaux propres à la clôture de l'exercice</b> .....	<b>78 210</b>

**TABLEAU DE FINANCEMENT**

(En milliers d'euros)	2019/2020	2018/2019
<b>RESSOURCES :</b>		
Capacité d'autofinancement nette	7 551	7 448
Cessions :		
• d'immobilisations incorporelles	-	-
• d'immobilisations corporelles	1 298	82
• ou réductions d'immobilisations financières	-	7
Variations des comptes courants	-	-
Augmentation des dettes financières à plus d'un an	9 999	5 220
Subventions	-	-
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>18 848</b>	<b>12 757</b>
<b>EMPLOIS :</b>		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	784	979
Acquisitions :		
• d'immobilisations incorporelles	273	519
• d'immobilisations corporelles	5 488	4 733
• d'immobilisations financières	11 012	1 008
Diminution des dettes financières à plus d'un an	6 490	6 111
Réduction nette des capitaux propres	-	4
Variations des comptes courants	(219)	5 395
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>23 828</b>	<b>18 749</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>(4 980)</b>	<b>(5 992)</b>

(En milliers d'euros)	2019/2020 Dégagement	2018/2019 Besoin	Dégagement	Besoin
<b>VARIATION DES ACTIFS :</b>				
Stocks et en-cours	1 279	-	33	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Comptes clients et comptes rattachés	2 885	-	1 107	-
Autres créances	1 036	-	-	2 078
Comptes de régularisation	144	-	-	157
<b>VARIATION DES DETTES :</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	472	47	-
Dettes fiscales et sociales	-	655	-	754
Autres dettes	-	907	1 022	-
Comptes de régularisation	2	-	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>5 346</b>	<b>2 034</b>	<b>2 209</b>	<b>2 989</b>
<b>I – BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>3 312</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>780</b>
<b>II - VARIATION NETTE TRÉSORERIE</b>	<b>-</b>	<b>1 668</b>	<b>6 772</b>	<b>-</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>4 980</b>	<b>-</b>	<b>5 992</b>	<b>-</b>

**SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION** (En milliers d'euros)

RUBRIQUES	2019/2020	%	2018/2019	%
Ventes de marchandises	41 555	100	42 972	100
- Coût d'achat des marchandises	25 223	61	25 508	59
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>16 331</b>	<b>39</b>	<b>17 464</b>	<b>41</b>
Production vendue	66 560	62	68 505	62
+ Production stockée	-	-	-	-
- Destockage de production	761	1	589	1
+ Production immobilisée	24	-	3	-
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>65 824</b>	<b>61</b>	<b>67 919</b>	<b>61</b>
<b>PRODUCTION + VENTES</b>	<b>107 343</b>	<b>100</b>	<b>110 891</b>	<b>100</b>
- Coût d'achat des marchandises	25 223	23	25 508	23
- Consommation en provenance de tiers	40 523	38	45 319	41
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>41 597</b>	<b>39</b>	<b>40 064</b>	<b>36</b>
+ Subventions d'exploitation	47	-	31	-
- Impôts et taxes	2 574	2	2 743	2
- Charges de personnel	33 080	31	32 843	30
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 024</b>	<b>6</b>	<b>4 509</b>	<b>4</b>
+ Reprises, transfert charges	1 145	1	1 064	1
+ Autres produits	42	-	26	-
- Amortissements, dépréciations, provisions	5 515	5	4 420	4
- Autres charges	276	-	334	-
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 420</b>	<b>1</b>	<b>845</b>	<b>1</b>
+/- Quote-part opérations en commun	-	-	-	-
+ Produits financiers	2 288	2	2 636	2
- Charges financières	1 687	2	1 677	1
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>2 022</b>	<b>2</b>	<b>1 804</b>	<b>2</b>
+ Produits exceptionnels	3 635	3	552	-
- Charges exceptionnelles	3 091	3	413	-
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>544</b>	<b>1</b>	<b>139</b>	<b>(-)</b>
- Participation des salariés	-	-	-	-
- Impôt sur les bénéfices	205	-	(605)	(-)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 360</b>	<b>2</b>	<b>2 548</b>	<b>3</b>
+ Produits de cessions d'éléments d'actif	1 298	1	82	-
- Valeur comptable des éléments cédés	1 255	2	52	-
<b>PLUS/MOINS VALUES SUR CESSIONS</b>	<b>43</b>	<b>(-)</b>	<b>30</b>	<b>-</b>

# 0 - Tableau des filiales et participations au 31 mars 2019

TAUX DE CONVERSION UTILISÉ	TAUX HISTORIQUE		TAUX DE CLOTURE		TAUX DE CLOTURE	TAUX DE CLOTURE	Quote part du capital défense en %	BRUTE		NETTE		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avoirs domés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la Société mère au cours de l'exercice	
	(1)	(2)	(1) + (2)	(2)				comptable des titres détenus	NETTE								
<b>Filiales :</b>																	
SAS TOLIERE FORÉZIENNE SIREN : 885 550 285 (France - 42)	1 500 000	8 559 356	10 059 356	100	1 450 786	1 450 786	100	13 564 451	13 564 451	5 893	10 074 000	76 361 333	1 717 879	216 011	259 290	-	
SAS WESTAFLEX BÂTIMENT SIREN : 382 431 377 (France - 59)	1 350 000	9 672 740	11 022 740	99,82	2 533 130	2 533 130	307	13 564 451	13 564 451	22 625 505	22 625 505	289 011	390 310	-	-		
SAS BERRENS SIREN : 343 261 129 (France - 36)	1 500 000	6 775 238	8 275 238	100	3 639 184	3 639 184	-	13 564 451	13 564 451	22 089 764	22 089 764	509 265	-	-	-		
SAS EURO ÉNERGIES SIREN : 497 870 261 (France - 79)	10 030 000	9 573 151	19 603 151	83,04	119 850	119 850	-	13 564 451	13 564 451	10 074 000	10 074 000	76 361 333	1 717 879	-	-		
SAS AMPREVA 79 SIREN : 833 805 963 (France - 79)	120 000	(6 167)	113 833	99,88	119 850	119 850	-	13 564 451	13 564 451	5 893	10 074 000	76 361 333	1 717 879	(20 194)	-		
SA POUJOLAT (Belgique)	1 325 000	60 815	1 385 815	100	2 715 369	2 715 369	-	13 564 451	13 564 451	10 074 000	10 074 000	76 361 333	1 717 879	599 006	769 314		
POUJOLAT BV (Pays-Bas)	18 152	180 872	199 024	100	132 180	132 180	100,125	13 564 451	13 564 451	10 074 000	10 074 000	76 361 333	1 717 879	(186 751)	-		
POUJOLAT UK Ltd (Royaume-Uni)	422 894	(484 191)	(61 297)	98,74	415 300	415 300	3 163 524	13 564 451	13 564 451	10 074 000	10 074 000	76 361 333	1 717 879	4 110	-		
POUJOLAT Sp. z o.o. (Pologne)	1 686 220	(996 442)	573 427	100	1 636 275	1 636 275	1 952 318	13 564 451	13 564 451	10 074 000	10 074 000	76 361 333	1 717 879	(191 006)	-		
POUJOLAT BAKA (Turquie)	-	-	-	100	-	-	-	13 564 451	13 564 451	10 074 000	10 074 000	76 361 333	1 717 879	(52 346)	-		
POUJOLAT GmbH (Allemagne)	600 000	(2 664 167)	(2 064 167)	100	575 001	575 001	2 682 340	13 564 451	13 564 451	10 074 000	10 074 000	76 361 333	1 717 879	(431 925)	-		
VI. SIALM o/s (Danemark)	134 174	1 609 754	2 681 077	100	12 500 000	12 500 000	2 703 366	13 564 451	13 564 451	10 074 000	10 074 000	76 361 333	1 717 879	(512 490)	-		
BAO ZHU U (Chine)	222 291	(100 639)	92 202	100	222 291	222 291	-	13 564 451	13 564 451	10 074 000	10 074 000	76 361 333	1 717 879	(106 252)	-		
CHIME-FLEX (Suisse)	186 960	(2 223)	186 724	90	2 395 592	2 395 592	9 111 134	13 564 451	13 564 451	10 074 000	10 074 000	76 361 333	1 717 879	114 552	-		
TECHNIFLEX (Suisse)	37 392	43 998	81 786	90	299 449	299 449	-	13 564 451	13 564 451	10 074 000	10 074 000	76 361 333	1 717 879	(54 178)	-		
<b>TOTAL</b>			<b>42 198 857</b>														

Rappel des cours de change au 31 mars 2019 pour les pays hors zone euro :

Royaume-Uni : 1 euro = 0,8533 GBP  
 Danemark : 1 euro = 7,4652 DKK

Pologne : 1 euro = 4,3006 PLN  
 Suisse : 1 euro = 1,1181 CHF

Turquie : 1 euro = 6,3446 TRY  
 Chine : 1 euro = 7,5397 CNY



# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

À l'Assemblée Générale de la société SA POUJOLAT

## OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société POUJOLAT relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 11 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Huit goodwill sont inscrits à l'actif pour un montant net global de 11 721 milliers d'euros. Ces valeurs font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note XVII de l'annexe.
- L'annexe des comptes précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, des en-cours de production et produits finis ; nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe et avons vérifié par sondage, sa correcte application.
- Le Groupe POUJOLAT a appliqué la norme IFRS 16 sur la comptabilisation des contrats de location. Les modalités de cette première application sont décrites dans la note XIX de l'annexe.

## VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport de gestion du Groupe arrêté le 11 septembre 2020. S'agissant des événements survenus

et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

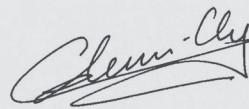
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Niort et aux Sables d'Olonne, le 11 septembre 2020

**Céline DENUILLY**  
GROUPE Y Audit  
Commissaire aux Comptes

**Jean-Yves BILLON**  
ACCIOR CONSULTANTS  
Commissaire aux Comptes




## ANNEXE

### DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

*Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :*

- \* il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- \* il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- \* il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;*
- \* il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- \* il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;*
- \* concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.*

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

À l'Assemblée Générale de la société SA POUJOLAT

## OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POUJOLAT relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 11 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation des éléments inscrits en comptabilité. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

L'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, des en-cours de production et produits finis ; nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la Société et avons vérifié par sondages, sa correcte application.

L'annexe des comptes annuels précise les modalités de comptabilisation et de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation.

Il y est notamment indiqué que les titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité sauf pour les titres acquis au cours de l'exercice. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application de ces critères.

Dans le cadre de notre appréciation de la valeur des créances clients, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre de confirmation directe et de contrôle de l'apurement, de leur correcte évaluation.

## VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 11 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

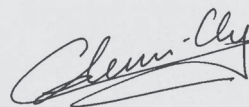
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Niort et aux Sables d'Olonne, le 11 septembre 2020

**Céline DENUILLY**  
GROUPE Y Audit  
Commissaire aux Comptes

**Jean-Yves BILLON**  
ACCIOR CONSULTANTS  
Commissaire aux Comptes




## ANNEXE

### DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

*Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :*

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

# Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

À l'assemblée générale de la société SA POUJOLAT,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

## CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

### 1- Relation avec la société STAGE

Dirigeant commun : Monsieur Frédéric COIRIER,  
Président du Conseil d'Administration de la société POUJOLAT  
et Président de la société STAGE

- **Convention** : ..... **Prestations administratives**
- Date de l'autorisation : ..... 28 mars 2019
- **Objet et modalités de la convention** : .....  
à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, les prestations de la société STAGE sont de 29 000 € HT par mois.  
Ces prestations assurent la responsabilité de l'ensemble des éléments de documentation interne et institutionnelle de la société, la gestion des achats des espaces publicitaires pour le compte de la société POUJOLAT et de ses filiales ainsi que la gestion des locaux de Paris.
- **Charges comptabilisées sur l'exercice** : ..... **348 000 €**

### 2- Relation avec la société SOPREG

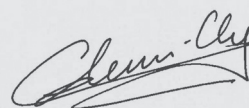
Dirigeant commun : Monsieur Frédéric COIRIER,  
Président du Conseil d'Administration de la société POUJOLAT et  
Représentant de la société SMFC, Présidente de la société SOPREG

- **Convention** : ..... **Prestations de services**
- Date de l'autorisation : ..... 28 mars 2019
- **Objet et modalités de la convention** : .....  
les prestations de gestion d'animation du Groupe de la société SOPREG au profit de la société POUJOLAT ont été réévaluées à la somme mensuelle de 27 000 € HT à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, à laquelle s'ajoute le remboursement par la société POUJOLAT des frais engagés par la société SOPREG dans le cadre des prestations.
- **Charges comptabilisées sur l'exercice** : ..... **348 063 €**

Fait à Niort et aux Sables d'Olonne, le 11 septembre 2020

**Céline DENUILLY**  
GROUPE Y Audit  
Commissaire aux Comptes

**Jean-Yves BILLON**  
ACCIOR CONSULTANTS  
Commissaire aux Comptes




# Texte des résolutions

PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (ORDINAIRE, ANNUELLE & EXTRAORDINAIRE) DU 28 OCTOBRE 2020

## I. À TITRE ORDINAIRE

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise et le rapport de gestion du Groupe,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et rapport sur les comptes consolidés,
- Rapport des Commissaires aux Comptes prévu à l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2020, descomptes consolidés et quitus aux administrateurs,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond.

## II. À TITRE EXTRAORDINAIRE

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits,
- Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités légales.

## I. À TITRE ORDINAIRE

### PREMIÈRE RÉSOLUTION - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS, QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ; APPROBATION DES ÉVENTUELLES CHARGES NON DÉDUCTIBLES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, correspondant à des amortissements et loyers excédentaires non déductibles fiscalement, qui s'élèvent à un montant global de 181 185 euros ayant donné lieu à imposition.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

### TROISIÈME RÉSOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter le bénéfice de 2 360 614 euros de l'exercice de la manière suivante :

- bénéfice de l'exercice ..... 2 360 164 euros
- auquel s'ajouterait :
  - le report à nouveau antérieur ..... 11 687 euros
  - pour former un bénéfice distribuable de ..... 2 371 851 euros
- à titre de dividendes aux actionnaires ..... 783 600 euros soit 0,40 euro par action
- au compte "Autres Réserves" ..... 1 580 000 euros
- au compte "Report à Nouveau" ..... 8 251 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2020 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 783 600 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. Le paiement des dividendes interviendra au plus tard le 15 novembre 2020, déduction faite des prélèvements obligatoires et facultatifs, comme rappelé ci-après.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 Mars 2017 : 783 600,00 euros, soit 0,40 euro par titre intégralement éligibles à la réfaction de 40 %
- Exercice clos le 31 Mars 2018 : 979 500,00 euros, soit 0,50 euro par titre intégralement éligibles à la réfaction de 40 %
- Exercice clos le 31 Mars 2019 : 783 600,00 euros, soit 0,40 euro par titre intégralement éligibles à la réfaction de 40 %

### QUATRIÈME RÉSOLUTION - APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES VISÉES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

## CINQUIÈME RÉSOLUTION – FIXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice en cours et chacun des exercices ultérieurs, jusqu'à décision contraire, le montant global annuel de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration à la somme de 76 100 euros,

## SIXIÈME RÉSOLUTION - AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE FAIRE RACHETER PAR LA SOCIÉTÉ SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L. 225-209 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de Gestion, autorise le Conseil d'Administration, pour une période de dix-huit (18) mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 5 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 septembre 2019 dans sa Cinquième Résolution.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action POUJOLAT par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, dans le cadre de l'autorisation conférée ou à conférer par l'Assemblée Générale extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique.

La Société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable. Le prix maximum d'achat est fixé à 50 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 4 897 500 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

## II. À TITRE EXTRAORDINAIRE

### SEPTIÈME RÉSOLUTION - DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION, DURÉE DE LA DÉLÉGATION, MONTANT NOMINAL MAXIMAL DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL, FACULTÉ D'OFFRIR AU PUBLIC LES TITRES NON SOUSCRITS

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions du Code de commerce et, notamment, de son article L. 225-129-2 :

- 1.** Délègue au Conseil d'Administration sa compétence pour procéder à l'émission d'actions ordinaires, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies,
- 2.** Fixe à vingt-six (26) mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée,
- 3.** Décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence : le montant global, prime d'émission incluse, des actions susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 5 000 000 euros,
- 4.** En cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence dans le cadre des émissions visées au **1.** ci-dessus :
  - a/ décide que la ou les émissions d'actions ordinaires seront réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible,
  - b/ décide que si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission visée au **1.** le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes :
    - limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions, étant précisé qu'en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières dont le titre primaire est une action, le montant des souscriptions devra atteindre au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'émission décidée pour que cette limitation soit possible,
    - répartir librement tout ou partie des titres non souscrits,
    - offrir au public tout ou partie des titres non souscrits,
- 5.** Décide que le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, le cas échéant, constater

la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation et, plus généralement, faire le nécessaire en pareille matière.

- 6.** Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

**HUITIÈME RÉSOLUTION - DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES AVEC SUPPRESSION DE DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR OFFRE AU PUBLIC, DURÉE DE LA DÉLÉGATION, MONTANT NOMINAL MAXIMAL DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL, PRIX D'ÉMISSION, FACULTÉ DE LIMITER AU MONTANT DES SOUSCRIPTIONS OU DE REPARTIR LES TITRES NON SOUSCRITS**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions du Code de Commerce et notamment son article L 225-136 :

- 1.** Délègue au Conseil d'Administration sa compétence à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, sur le marché français et/ou international, par une offre au public, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies. Ces titres pourront être émis à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la Société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur titres répondant aux conditions fixées par l'article L. 225-148 du Code de commerce.
- 2.** Fixe à vingt-six (26) mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
- 3.** Le montant global, prime d'émission incluse, des actions susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 5 000 000 euros. Ce montant s'impute sur le montant du plafond de l'augmentation de capital fixé à la résolution ci-dessus.
- 4.** Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires faisant l'objet de la présente résolution, en laissant toutefois au Conseil d'Administration la faculté de conférer aux actionnaires un droit de priorité, conformément à la loi.
- 5.** Décide que la somme revenant à la Société pour chacune des actions ordinaires émises dans le cadre de la présente délégation de compétence sera au moins égale au minimum requis par les dispositions légales et réglementaires applicables au moment où le Conseil d'Administration mettra en œuvre la délégation.

- 6.** Décide que si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité d'une émission visée au 1. Le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes :
  - limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions, étant précisé qu'en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières dont le titre primaire est une action, le montant des souscriptions devra atteindre au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'émission décidée pour que cette limitation soit possible,
  - répartir librement tout ou partie des titres non souscrits.
- 7.** Décide que le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, le cas échéant, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation et, plus généralement, faire le nécessaire en pareille matière.
- 8.** Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

**NEUVIÈME RÉSOLUTION - DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES AVEC SUPPRESSION DE DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR UNE OFFRE VISÉE AU II DE L'ARTICLE L.411-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER, DURÉE DE LA DÉLÉGATION, MONTANT NOMINAL MAXIMAL DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL, PRIX D'ÉMISSION, FACULTÉ DE LIMITER AU MONTANT DES SOUSCRIPTIONS OU DE RÉPARTIR LES TITRES NON SOUSCRITS**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions du Code de Commerce et notamment son article L 225-136 :

- 1.** Délègue au Conseil d'Administration sa compétence à l'effet de procéder à l'émission d'actions ordinaires, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, sur le marché français et/ou international, par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies.
- 2.** Fixe à vingt-six (26) mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée.
- 3.** Le montant global, prime d'émission incluse des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 5 000 000 euros, étant précisé que le montant nominal sera en outre limité à 20% du capital par an.
- 4.** Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires faisant l'objet de la présente résolution.

- 5.** Décide que la somme revenant à la Société pour chacune des actions ordinaires émises dans le cadre de la présente délégation de compétence sera au moins égale au minimum requis par les dispositions légales et réglementaires applicables au moment où le Conseil d'Administration mettra en œuvre la délégation.
- 6.** Décide que si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité d'une émission visée au **1.** le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes :
- *limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions, étant précisé qu'en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières dont le titre primaire est une action, le montant des souscriptions devra atteindre au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'émission décidée pour que cette limitation soit possible,*
  - *répartir librement tout ou partie des titres non souscrits.*
- 7.** Décide que le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, le cas échéant, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.
- 8.** Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

#### DIXIÈME RÉSOLUTION - AUTORISATION D'AUGMENTER LE MONTANT DES ÉMISSIONS EN CAS DE DEMANDES EXCÉDENTAIRES

Pour chacune des émissions d'actions ordinaires décidées en application des Septième à Neuvième Résolutions, le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par l'article L 225-135-1 du Code de commerce et dans la limite des plafonds fixés par l'assemblée, lorsque le Conseil d'Administration constate une demande excédentaire.

#### ONZIÈME RÉSOLUTION - PROCURATION POUR EFFECTUER LES FORMALITÉS

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



# CONTACT & INFORMATION

## Contact

### Frédéric COIRIER

PDG du Groupe Pujoulat  
Pujoulat Group CEO

### Par téléphone / By phone

Tel. : +33 (0)1 45 22 86 31  
Fax : +33 (0)1 43 87 89 91

### Par courrier / By mail

S.A.S. SOPREG (Holding d'animation)  
7, rue Roy - 75008 Paris  
France

### Par internet / By internet

finance@pujoulat.fr  
www.pujoulat.com

## Information

Les actionnaires peuvent retrouver régulièrement le groupe Pujoulat dans la presse économique et financière pour la communication des résultats semestriels, des résultats annuels et des chiffres d'affaires.

Les communiqués de presse sont disponibles sur [www.pujoulat.fr](http://www.pujoulat.fr)

*Shareholders can see the Pujoulat group regularly in the business and financial newspapers with the communication of half-yearly income statements, annual income statements and turnover figures. Press releases are available on [www.pujoulat.fr](http://www.pujoulat.fr)*

## Siège social / Headquarters

### POUJOLAT SA

CS 50016  
79270 Saint-Symphorien  
Tel. : +33 (0)5 49 04 40 40  
Fax : +33 (0)5 49 04 40 00

[www.pujoulat.fr](http://www.pujoulat.fr)  
[www.pujoulat.com](http://www.pujoulat.com)

- Certifié ISO 14001 certified
- Pujoulat est membre de :  
*Pujoulat is a member of:*



## Commissaires aux Comptes / Auditors

Membres de la Compagnie Régionale de Poitiers  
Members of the Poitiers Regional Order

- **Céline DENUILLY - GROUPE Y AUDIT**  
Société d'expertise comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
*Accounting Firm and Auditors*  
53, rue des Marais - CS 18421  
79024 Niort cedex 9
- **Jean-Yves BILLON - SARL ACCIOR Consultants**  
Société d'expertise comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
*Accounting Firm and Auditors*  
39, rue Denis Papin - BP 81 830  
Le Château d'Olonne  
85118 Les Sables-d'Olonne cedex

Édition du groupe POUJOLAT, septembre 2020 / POUJOLAT group edition, September 2020

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, ou publiée par impression, photocopie, microfilm ou de quelque manière que ce soit, sans accord préalable du groupe POUJOLAT  
No part of this publication may be reproduced or published in print, photocopy, microfilm or in any manner whatsoever without the prior consent of the POUJOLAT group

Crédit Photo : Adobe Stock, Atypix, Carole Bourdet, Pierre-Simon Bouix, Samuel Boucher, Brisach®, Chazelles®, Cheminées Pujoulat®, Crépito®, Olivier Drillhon, DIXNEUF®, Hase®, Jotul®, Lohberger®, Mainise d'Art, MCZ®, Okofen®, Rika®, Florian Kleinfenn, Jean-Marie LIOT, Seguin®, Studio Garnier pour Invict®, Supra®, Woodstock Bois énergies®

DA, design graphique / AD, graphic design: Marion LE ROUX  
Imprimé par Dereum Printing / Printed by Dereum Printing